

II. SECRETARIAT GÉNÉRAL

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le chapitre XVI de la Charte définit les fonctions et attributions du Secrétariat général, organe central et permanent de l'OEA, qui a son siège à Washington, D.C. Le Secrétaire général, élu par l'Assemblée générale, dirige le Secrétariat général, assure sa représentation légale et participe avec voix consultative à toutes les réunions de l'Organisation. Le Secrétaire général peut soumettre à la considération de l'Assemblée générale ou du Conseil permanent toute question qui, à son avis, menace la paix et la sécurité du Continent américain ou le développement des États membres. Il appartient au Secrétaire général de créer les services nécessaires au Secrétariat général; de fixer le nombre de fonctionnaires; de les nommer; de régler leurs attributions et obligations, et de fixer leurs traitements. Le Secrétaire général adjoint, élu également par l'Assemblée générale, est le Secrétaire du Conseil permanent. Il exerce des attributions consultatives auprès du Secrétaire général dont il assume les fonctions en cas d'absence temporaire ou d'empêchement définitif. Il fait office de délégué du Secrétaire général toutes les fois que celui-ci le désigne à cet effet

BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Conformément à l'action et à la politique arrêtées par l'Assemblée générale et aux résolutions pertinentes des Conseils, le Bureau du Secrétaire général, en application de l'article 111 de la Charte, exerce la haute direction en ce qui concerne la promotion des relations économiques, sociales, juridiques, éducatives, scientifiques et culturelles entre tous les États membres de l'Organisation.

Appui à la démocratie

Au cours de l'année écoulée, le Bureau du Secrétaire général a déployé de grands efforts pour préserver et promouvoir la démocratie représentative dans la région, en particulier en Bolivie, au Venezuela et en Haïti.

Par suite d'une flambée de violence en février 2003 au cours de laquelle plus de trente personnes ont perdu tragiquement la vie, le Secrétariat envoya en Bolivie, sur la demande du Gouvernement bolivien, une mission chargée de mener une enquête sur ces faits. À l'issue de sa visite sur le terrain, la mission élaborera le "Rapport de l'Organisation des États Américains (OEA) sur les événements de février 2003 en Bolivie". Ce rapport fut présenté au Gouvernement du Président Gonzalo Sánchez de Lozada. En octobre, le Président Sánchez de Lozada dut de nouveau faire face à des tensions politiques croissantes. Un représentant du Bureau du Secrétaire général fut envoyé en Bolivie pour exercer la fonction de médiateur dans les pourparlers entre l'opposition et le gouvernement. Devant une nouvelle flambée de violence, le Président Sánchez de Lozada prit la décision de démissionner, permettant ainsi la formation d'un nouveau gouvernement avec le Vice-président Carlos Mesa Gisbert et rendant ainsi possible une solution constitutionnelle et pacifique.

L'an dernier, l'OEA s'est employée au Venezuela à faciliter le dialogue et à trouver une solution pacifique, constitutionnelle et électorale à la polarisation avec laquelle le pays était aux prises. Conjointement avec le Centre Carter, l'OEA, par l'intermédiaire de sa Mission spéciale, a facilité le dialogue entre le gouvernement démocratiquement élu et l'opposition. Avec l'assistance de l'OEA, les deux camps ont accompli des progrès importants. En août, la nomination d'un nouveau Conseil électoral national (CNE) a constitué un pas important dans les activités visant à garantir que tous les citoyens vénézuéliens pourront exercer librement leur droit de vote, conformément aux dispositions de l'article 72 de la Constitution du pays. En novembre, à l'invitation du Gouvernement vénézuélien et du nouveau CNE, nous avons observé la première phase de la collecte des signatures pour le référendum révocatoire. À cette fin, plus de 50 observateurs ont été déployés dans 20 des 24 États du pays. Il faut reconnaître, au crédit du peuple et du Gouvernement vénézuéliens, que la collecte des signatures a eu lieu dans un climat général de paix et de tranquillité.

L'OEA a déployé d'importants efforts logistiques pour détacher une mission complète chargée d'observer la vérification et la validation des signatures en vue du référendum révocatoire. Alors que le mois de février touchait à sa fin, le CNE n'était pas encore parvenu à une décision finale sur la validité de ces signatures. Déjà à ce moment, nous avons certains désaccords avec le Conseil électoral pour la validité des signatures. L'Organisation demeure déterminée à aider le peuple vénézuélien à trouver une solution pacifique, démocratique et constitutionnelle à l'impasse politique dans laquelle se trouve son pays, conformément à la résolution 833 du Conseil permanent "Appui à la structure institutionnelle démocratique au Venezuela et facilitation des efforts du Secrétaire général".

L'an dernier, le Bureau du Secrétaire général a continué d'apporter un appui à la Mission spéciale en Haïti. En août 2003, le Secrétaire général a nommé l'Ambassadeur Terence Todman des États

Unis Envoyé spécial de l'OEA pour la promotion du dialogue en Haïti. Cette nomination est intervenue en réponse à une demande présentée à l'Assemblée générale de Santiago pour promouvoir la communication entre le gouvernement et l'opposition. L'Ambassadeur Todman a joué un rôle prépondérant dans les négociations visant à créer un conseil électoral provisoire pour assurer des élections libres et justes. Malgré tous nos efforts, le dénouement de la crise politique dans ce pays n'a été ni ce que nous souhaitons ni ce que nous envisagions.

Par ailleurs, le Secrétariat a négocié un accord en vue d'observer le processus de paix en Colombie. Au cours de l'année écoulée, le Gouvernement du Président Alvaro Uribe Velez a de plus en plus sollicité le soutien de l'OEA dans ses efforts visant à obtenir une paix durable dans son pays. "L'accord intervenu entre le Gouvernement de la République de Colombie et le Secrétaire général de l'OEA visant l'accompagnement du processus de paix en Colombie", signé en janvier, témoignait clairement de la confiance placée dans notre Organisation par le Gouvernement colombien." En vertu de cet accord, l'OEA enverra une mission technique qui surveillera la démobilisation, le désarmement et la réinsertion des groupes armés illégaux dans la société. La Mission d'accompagnement du processus de paix en Colombie (MAPP/OEA) surveillera ce processus et lui apportera un soutien technique. Sergio Caramagna, qui a supervisé les activités de démobilisation menées avec succès par l'OEA au Nicaragua, dirige notre mission en Colombie.

Prévention des conflits

Le 7 février 2003, les Ministres des affaires étrangères du Belize et du Guatemala, conjointement avec le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint de l'OEA, ont signé un Accord visant à établir un processus de transition et un éventail de mesures d'encouragement de la confiance entre le Belize et le Guatemala.

En vertu de cet Accord, un nouveau cadre appelé "processus de transition" a été mis en place, dans lequel les parties conviennent de continuer de façon constructive et en toute bonne foi à gérer leurs relations jusqu'à ce qu'elles parviennent à un règlement final juste, équitable, honorable et permanent de leur différend territorial. Les responsabilités des parties y sont définies, tandis que le Secrétariat général de l'Organisation des États Américains et la communauté internationale se voient aussi attribuer des devoirs et fonctions dont ils s'acquitteront par l'intermédiaire d'un «Groupe d'amis» appelé à appuyer le règlement pacifique du différend territorial entre le Belize et le Guatemala. Le Groupe d'amis a tenu sa première réunion le 6 octobre 2003 au siège de l'OEA.

L'un des principaux éléments de cet Accord a été la création d'un Bureau hors siège dans la Zone frontalière le 1^{er} juillet 2003. Celui-ci est rattaché au Bureau du Secrétaire général adjoint et a pour fonction spécifique de vérifier l'application par les Parties d'une gamme de mesures d'encouragement de la confiance destinées à atténuer les tensions dans la Zone frontalière, et de faire respecter les droits des habitants de la région.

Appui à la Commission sur la sécurité continentale

Le Secrétariat général a fourni à la Commission sur la sécurité continentale l'appui administratif et technique nécessaires non seulement à la mise en œuvre des mandats qui lui ont été confiés par l'Assemblée générale de Santiago du Chili et le Sommet des Amériques, mais aussi à la tenue de la Conférence spéciale sur la sécurité qui a eu lieu à Mexico.

Dans le cadre de ses activités, le Secrétariat général continue de dresser un inventaire des mesures d'encouragement de la confiance et de la sécurité et un répertoire des experts en la matière, qui sont distribués chaque année aux États membres.

Avec la collaboration du Gouvernement des États-Unis, le Secrétariat général a progressé dans la mise en place d'un système électronique permettant aux États membres de présenter leur rapport sur l'application des mesures d'encouragement de la confiance et de la sécurité, ainsi que d'assurer la coordination avec des organismes connexes, tels que le Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE) et la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD). Ce système devrait commencer à fonctionner en 2003.

En exécution des mandats de l'Assemblée générale, le Secrétariat général de l'OEA a adopté plusieurs mesures visant à répondre aux préoccupations particulières des petits États insulaires. En particulier, il a présenté en mars le rapport final sur l'étude de la sécurité du transport de déchets nucléaires dans la mer des Caraïbes, qui a été élaboré avec la collaboration de l'Organisation maritime internationale (OMI) et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

En application de la résolution AG/RES.1800, le Secrétariat général a prêté son appui administratif et ses services de secrétariat au Comité consultatif de la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes.

Prévention de la violence

Les activités de prévention de la violence dans les Amériques continuent de faire l'objet d'une surveillance de la part de la Coalition interaméricaine pour la prévention de la violence, créée en juin 2000 et composée des membres suivants: OEA, Banque interaméricaine de développement (BID), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Organisation panaméricaine de la santé (OPS), Banque mondiale et Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC).

Terrorisme (Appui au CICTE)

Pendant la troisième Session ordinaire du CICTE, qui a eu lieu à San Salvador, les États membres ont renouvelé leurs engagements politiques et ont réaffirmé leur bonne volonté politique de lutter contre le terrorisme, en approuvant la Déclaration de San Salvador, le Plan de travail du CICTE pour 2003 et les recommandations pour la Conférence spéciale sur la sécurité continentale.

Le CICTE a tenu sa Première Réunion des Points de contact nationaux (PCN) les 14 et 15 juillet à Washington D.C. Cette réunion a établi les bases de la communication et de l'échange des informations entre les spécialistes officiels de la lutte contre le terrorisme des États membres. Parmi les points inscrits à l'ordre du jour, il convient de mentionner notamment les initiatives de formation sous les auspices du Secrétariat du CICTE, les moyens de communication dont disposent les PCN, le stade d'exécution du plan de travail du CICTE et le rôle des PCN. Ont participé à cette réunion 25 des 34 Points de contact nationaux.

L'Assemblée générale de l'OEA a adopté trois résolutions sur le thème du terrorisme à sa Trente-troisième Session ordinaire. La première reconnaît que chaque État membre doit prendre les mesures nécessaires pour assurer un réseau cybernétique sûr. Le thème de la sécurité cybernétique a été examiné par la Commission sur la sécurité continentale en collaboration avec le CICTE et la REMJA. La deuxième résolution traite de la protection des droits de la personne et de la lutte contre le terrorisme. Elle invite l'ensemble des États membres à adopter la Convention interaméricaine contre le terrorisme et, ainsi, elle couvre toutes les mesures "antiterroristes" possibles tout en adhérant à la Déclaration universelle des droits de l'homme. La dernière des résolutions vise à

épauler les activités du CICTE et à renforcer l'appui des États membres au CICTE moyennant l'application de la Convention.

Le 7 octobre, l'OEA a organisé une réunion spéciale de suivi à l'Assemblée des Nations Unies du 6 mars, sur les stratégies "antiterroristes". Cette réunion a été coparrainée par le CICTE et le Comité contre le terrorisme (CTC) de l'ONU. Elle a eu pour thème central le rôle des organisations régionales et internationales dans la création de moyens de lutte et la mise en oeuvre des politiques. Plus de 200 représentants de plusieurs organisations régionales et sous-régionales, ainsi que d'organisations à vocation analogue y ont participé.

La Quatrième session ordinaire du CICTE a eu lieu à Montevideo (Uruguay) du 28 au 30 janvier dernier. Les délégations ont réaffirmé leur engagement de prendre les mesures nécessaires pour prévenir, combattre et éliminer le terrorisme tout en respectant rigoureusement et pleinement l'État de droit, les libertés fondamentales, les droits de la personne, le droit international humanitaire et le droit international des réfugiés. Cette rencontre a aussi été l'occasion d'inviter de nouveau les États à adhérer aux Conventions des Nations Unies sur le terrorisme et à ratifier, le cas échéant, la Convention interaméricaine contre le terrorisme.

DÉPARTEMENT DE L'INFORMATION

Le Département de l'information a été réorganisé en vertu de l'Instruction 99-2. Il a pour mission d'assurer la mise en oeuvre d'un programme d'information et de diffusion par l'intermédiaire de la presse, de la radio, de la télévision, des photographies, de l'Internet, des services de références, des relations publiques et de la production. Il rend ainsi plus réelle la présence de l'Organisation des États Américains auprès du public des États membres pour faire mieux connaître et comprendre les objectifs, programmes et réalisations de l'OEA.

Communications stratégiques

L'un des buts principaux des *Communications stratégiques* est d'accroître la couverture médiatique de l'OEA aux États-Unis. Cette Unité a continué à intensifier les relations avec les correspondants des médias étrangers en poste dans le Continent américain, en particulier suite à la mission de médiation du Secrétaire général au Venezuela et des activités de diffusion menées par le Département de l'information pendant l'Assemblée générale de l'OEA et à plusieurs réunions ministérielles et de haut niveau qui se sont tenues au cours de 2003, notamment la Réunion des ministres de l'éducation, qui s'est tenue à Mexico, celle des ministres du travail, au Brésil et la Réunion de haut niveau sur la pauvreté, au Venezuela; la Conférence spéciale sur la sécurité, à Mexico, et la Conférence sur les partis politiques, en Colombie. Le fait de disposer d'un représentant de presse chargé de rédiger des communiqués, d'entretenir des relations étroites avec les journalistes locaux et de prendre les mesures nécessaires pour que ceux-ci aient accès aux informations et aux sources d'information a eu une incidence positive sur la couverture médiatique des manifestations de l'OEA.

En raison des restrictions budgétaires, la publication de la version imprimée du bulletin *OEA Noticias* a été suspendue fin 2003. Ce bulletin d'information qui s'adressait aux publics de tout le Continent et tirait à 15.000 exemplaires par édition était distribué à des contacts locaux, aux médias, aux milieux universitaires, au secteur public et à la société civile, par l'intermédiaire des bureaux hors siège.

L'Unité des Communications stratégiques élabore également toute une gamme de documents d'information de base sur l'OEA. Ces documents, qui sont destinés au grand public, sont mis à jour régulièrement et sont publiés en anglais et en espagnol, aussi bien en version imprimée en vue de leur distribution aux réunions et conférences qu'en format électronique sur le portail Internet de l'Organisation.

Produits et services multimédia

En 2003, le secteur des Produits et services multimédia (Unité des services multimédias du Département de l'information) a continué à couvrir un nombre croissant d'activités de l'OEA et à améliorer ses communications, produits et services en utilisant les moyens électroniques et la technologie numérique. L'Unité organise, met au point et tient à jour le portail Internet de l'OEA, assure des services de vidéos (dont, entre autres, les transmissions en direct et les pré-enregistrements sur bandes vidéos et sur l'Internet, la numérisation de vidéos, la réalisation de visioconférences et la production de documentaires sur des questions intéressant l'Organisation), des services de photographie et la publication du *Foro de las Américas/Forum des Amériques*, un magazine numérique en ligne, distribuée chaque mois à plus de 45.000 abonnés qui appartiennent aux milieux universitaires, au gouvernement, aux médias, aux organisations non gouvernementales

et à la société civile. Ce magazine électronique contient des articles consacrés à des questions d'actualité à propos de l'OEA ainsi que des informations, des reportages et des interviews.

Le portail Internet de l'OEA a reçu plus de 4,8 millions de visiteurs en 2003, ce qui représente une augmentation de 20% environ par rapport à l'année précédente. Les pages Internet les plus visitées ont été les actualités et les communiqués de presse, les documents juridiques, et en particulier les documents légaux, les offres de travail, le moteur de recherche et les informations concernant la trente-troisième Session ordinaire de l'Assemblée générale.

En 2003, l'Unité a réalisé plus de 164 transmissions par l'Internet, et elle a couvert notamment toutes les réunions du Conseil permanent, y compris les séances extraordinaires convoquées pour examiner les événements en Haïti, en Bolivie et au Venezuela, les visites de présidents et de hautes personnalités à l'OEA, les cérémonies de signature d'accords et de ratification de conventions et plusieurs réunions ministérielles et de haut niveau. Elle a enregistré plusieurs manifestations sur bandes vidéos en vue de leur diffusion sur des chaînes et des réseaux de télévision et elle a prêté ses services pour 24 visioconférences interactives, quatre séminaires et trois tables rondes qui ont, tous, été diffusés sur l'Internet.

En ce qui concerne les vidéos, l'Unité a produit une nouvelle vidéo de *América Viva* consacrée au processus d'observation des élections de l'UPD/OEA. Ce programme de trente minutes est distribué en anglais et en espagnol par les stations de télévision des États membres et sera bientôt disponible en français. En collaboration avec la CIM, elle élabore actuellement des programmes centrés sur le leadership des femmes dans les Amériques. Elle réalise également des documentaires sur bandes vidéos qui seront distribués en format DVD par le Musée d'art des Amériques, l'Unité du développement durable et de l'environnement (UDSMA) et les missions des pays membres près l'OEA.

L'Unité propose également ses services à plusieurs organismes spécialisés de l'OEA. C'est ainsi qu'elle a transmis diverses réunions de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) et des conférences de presse de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD).

Radio

Le secteur de la radio a continué à accomplir des progrès en ce qui concerne la numérisation de ses programmes et il a mis au point une page Internet sur le portail de l'OEA. Il produit, en espagnol, le programme '*Escenario*' qui est diffusé par des stations radiophoniques d'Amérique latine. Ce programme comprend des informations sur des événements intéressants l'agenda continental.

À l'intention des publics anglophones des Caraïbes, il produit le programme "*Focus on the Americas*", un bulletin radiophonique hebdomadaire d'une demi-heure qui est distribué sur disque compact et diffusé par des stations radiophoniques. Ce programme passe actuellement sur 26 stations radiophoniques. Il bénéficie de liens transatlantiques permettant une transmission en direct, ce qui augmente sa diffusion par des stations radiophoniques populaires des Caraïbes. Le programme invite des experts qui se trouvent dans des studios aux deux extrémités et qui répondent aux questions posées par des auditeurs par la voie téléphonique. Les transmissions de *OEA Radio* continuent d'être diffusées par satellite.

Magazine Américas

Le Secrétariat général a publié six numéros du Magazine *Américas* en espagnol, en anglais et en français. Chaque numéro a été tiré à 55.000 exemplaires, dont 30.000 environ ont été envoyés aux abonnés du monde entier, et 18.000 ont été distribués dans des kiosques à journaux aux États-Unis et au Canada. Un grand nombre d'exemplaires fait l'objet d'une distribution limitée aux gouvernements et institutions des États membres soit directement soit par l'intermédiaire des bureaux hors siège. Les recettes tirées des abonnements et des ventes dans les kiosques à journaux permettent de couvrir environ 45 pour cent du coût de la publication du magazine.

Le Secrétariat général a continué de mettre en application les recommandations formulées dans le "Plan d'action de trois ans pour le renforcement de la situation financière du Magazine *Américas*". Au début de 2004, il a organisé une promotion spéciale visant à développer les ventes au Canada, avec l'appui et la collaboration de FOCAL (Fondation canadienne pour les Amériques). D'autre part, le personnel de *Américas* a activement cherché de nouveaux débouchés dans les milieux pédagogiques, à coup de promotions spéciales auprès des bibliothèques universitaires des États-Unis et du Canada. Avec la collaboration des bureaux hors siège, le personnel de *Américas* a effectué une enquête de marché dans les États membres afin de disposer d'informations pour négocier des accords contractuels avec des distributeurs de magazines et accroître les ventes de *Américas* dans les kiosques à journaux de l'étranger.

Le Secrétariat général a mené également plusieurs campagnes afin d'augmenter et de promouvoir les ventes du magazine au moyen de diverses stratégies de marketing. Dans le cadre de la campagne de vente réalisée pendant l'hiver 2003, plus de 550.000 lettres ont été envoyées à d'éventuels abonnés, accompagnées d'un agenda *Américas* 2004 offert en cadeau. L'agenda de cette année est consacré à la démocratie et a été préparé avec la collaboration de l'Unité pour la promotion de la démocratie. Le Magazine *Américas* se vend également sur l'Internet aux portails de *MagazineCity.net* et *doctormag.com*. La totalité des recettes tirées des ventes a été utilisée pour couvrir les dépenses de production et de publication du magazine.

DÉPARTEMENT DES SERVICES JURIDIQUES

La mission du Département des services juridiques (DSL), dont les attributions sont définies par l'Instruction 96-4, consiste à s'occuper des aspects juridiques des activités de l'Organisation des États Américains (OEA), de ses relations avec d'autres entités, et de l'application de ses normes et règlements internes. Le Département réalise ses objectifs en donnant des conseils juridiques, en assurant la représentation de l'Organisation dans les litiges et les négociations ainsi qu'en élaborant des documents juridiques pour le Secrétariat général, les organes politiques et d'autres organes de l'Organisation. En raison de la nature même de ses activités, la charge de travail est lourde, diversifiée et intensive.

Consultations par écrit

D'après le registre tenu par le Département, celui-ci a répondu par écrit à 593 demandes individuelles de conseils juridiques présentées par les différents services du Secrétariat général, les organes politiques et les délégations. Sur ce chiffre total, 271 étaient des avis juridiques et 178 des révisions d'accords. Les clients principaux ont été le Sous-secrétariat à la gestion, avec 116 consultations, l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD), avec 84 consultations et l'Unité pour la promotion de la démocratie, avec 82 consultations. Parmi les autres secteurs ayant reçu plus de dix conseils juridiques par écrit du Département figurent notamment le Bureau du Secrétaire général adjoint et les Services qui en relèvent (66), l'Unité du développement durable et de l'environnement (27), la Commission des retraites et pensions (23), la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD) (19), le Bureau du Chef de Cabinet du Secrétaire général (15) et l'Unité sur le commerce (12).

Conseils juridiques aux organes politiques

Le Département des services juridiques (DSL) a donné des conseils juridiques aux réunions de l'Assemblée générale, du Conseil permanent et du Groupe de travail mixte sur la restructuration et la modernisation de l'OEA, en particulier sur des questions administratives, budgétaires, de procédures et de personnel. Il a dispensé des conseils juridiques à la Commission des questions administratives et budgétaires (CAAP), en particulier à propos des aspects juridiques liés à l'augmentation des rémunérations qui n'avait pas été prévue dans le Programme-budget de 2003 et à propos des modifications au Règlement du personnel. Il a émis des avis juridiques, a rédigé des projets de résolutions et des projets de rapports ainsi que les documents de travail qui lui ont été demandés.

Le Département a dispensé des services consultatifs au Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) et ses organes, à propos de la création de la Commission interaméricaine de la culture et de l'adaptation des Congrès interaméricains du tourisme à la structure et aux activités du CIDI. Il a participé en qualité de conseiller juridique au Dix-huitième Congrès du tourisme au Guatemala et aux réunions du CIDI, de la CEPCIDI et du Conseil d'administration de l'AICD.

Le Département a élaboré divers projets de résolution pour la CITEL et il a conseillé son Président et les différentes délégations lors de XII^e Réunion du Comité directeur permanent de la CITEL (COM/CITEL), à Calafate (Argentine) ainsi que son Comité de coordination lors de sa réunion au siège de l'OEA. Les consultations ont porté sur diverses questions de procédure, des modifications au règlement des membres associés et sur des questions financières et administratives.

Le DSL a collaboré avec l'Assemblée des délégués de la CIM et a répondu à diverses consultations que lui a adressées le Secrétariat exécutif pendant l'année. Il a notamment prêté des services consultatifs à propos d'un accord avec La USAID, en appui à un programme de lutte contre la traite des personnes.

Conformément à l'accord de coopération conclu avec l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), le Département a fait fonction de conseiller juridique auprès de la XXIII^e Réunion ordinaire du Comité exécutif de cet organisme et de la XII^e Réunion du Conseil interaméricain de l'agriculture, qui s'est tenue à Panama. Il a élaboré des règlements et des contrats-types pour le personnel associé et un règlement et un plan visant à encourager le versement des quotes-parts dans les délais prescrits. Il a répondu à plusieurs consultations ayant trait à des questions financières et de personnel, il a élaboré les documents nécessaires pour la dissolution et la liquidation de la Fondation AgriFuture et il a révisé les projets de contrats avec la société Oracle.

Le DSL a participé aux réunions du Conseil directeur de l'Institut interaméricain de l'enfance (IIN), tenues au Chili et à Washington, où il a émis des avis juridiques sur des questions relatives au budget, à l'ordre parlementaire, à l'élection du Directeur général et à l'utilisation des fonds patrimoniaux de l'Institut. Il a répondu aux consultations que lui a demandées le Directeur général à propos de questions institutionnelles et de personnel ainsi que d'accords de coopération.

Le Département a collaboré avec l'Organisation interaméricaine de la défense (JID) et avec la Commission sur la sécurité continentale du Conseil permanent, pour lesquelles il a émis un avis juridique et rédigé des projets de résolution sur la modernisation et la réforme de la JID. Il a également apporté une assistance juridique à la JID pour des questions relatives aux ressources humaines et à la le vée de fonds.

En ce qui concerne la Commission des retraites et pensions du personnel, le DSL a élaboré de nouvelles dispositions relatives aux politiques et aux procédures et il a conseillé la Commission et le Secrétaire-trésorier à propos de l'application du Plan et du règlement ainsi que pour des questions fiscales et de personnel. Il a également élaboré et publié, avec l'agrément de la Commission, le règlement codifié du Plan.

Le DSL a exercé des attributions consultatives auprès de la Commission du Fonds Rowe, notamment pour la négociation d'un accord avec une institution privée bolivienne à but non lucratif qui exercera des fonctions opérationnelles et tiendra lieu de garant, ce qui facilitera l'attribution de prêts à un plus grand nombre d'étudiants boliviens. Il a également conseillé le Secrétariat du Fonds pour des questions juridiques et administratives.

En ce qui concerne la CICAD, il a participé aux activités concernant ses programmes de développement juridique, de contrôle des armements et de lutte contre le blanchiment des avoirs, par l'intermédiaire d'un avocat affecté pratiquement à plein temps à cette Commission. Ces activités, mises en valeur dans le rapport de la CICAD, ont été, entre autres, l'élaboration d'un Règlement-type sur le courtage des armes à feu, qui a été adopté par la CICAD; des services consultatifs portant sur la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites des armes à feu; la révision et la négociation d'accords de coopération; la préparation des modifications apportées au Règlement-type sur le contrôle du blanchiment des avoirs afin de contrôler le financement des activités terroristes et la formation dispensée aux pays intéressés en matière d'application du système de jugement oral dans les procès.

Conseils juridiques au Secrétariat général

Afin de faciliter la tenue du Sommet extraordinaire et d'autres réunions internationales qui ont eu lieu au Mexique, le DSL a participé, au nom des bureaux du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint, à la négociation des accords correspondants et à la création d'un fidéicomis pour la gestion des ressources financières de ces réunions. Le Directeur du DSL fait office de président du Comité technique chargé de la supervision du fidéicomis. D'autre part, afin de faciliter le démarrage des activités du Secrétariat de la Zone de libre-échange des Amériques au Mexique, le DSL a mené à bien les négociations sur l'établissement du fidéicomis pour la gestion du Secrétariat, préparé les accords correspondants et les contrats-types pour le personnel du fidéicomis et participé à la coordination de la signature des contrats et à la reconnaissances des privilèges et immunités du personnel du Secrétariat.

Le DSL a prêté une assistance juridique au Bureau du Secrétaire général adjoint (OSGA) pour l'Accord visant à établir un processus de transition et des mesures d'encouragement de la confiance entre le Belize et le Guatemala. Il a par la suite effectué une mission dans ces deux pays pour entamer les démarches juridiques concernant le transfert de la propriété des terrains destinés à la réinstallation des personnes résidant dans la zone limitrophe. Il a participé en outre à la révision, à la négociation et à la conclusion d'accords avec les pays donateurs des fonds destinés à la Mission spéciale en Haïti, et il a prêté des services consultatifs à cette Mission pour le règlement de questions administratives et de personnel.

Il a donné des services conseils au Bureau du Secrétaire général adjoint (OSGA) pour des questions de personnel, fiscales, immobilières et au sujet des privilèges et immunités associés à la gestion des bureaux hors siège de l'Organisation et il a entamé les démarches pour obtenir que soit reconnue l'exonération fiscale dont jouissent les véhicules officiels lors de la vente d'un de ces véhicules dans un État membre. Le DSL a participé à la rédaction et à la négociation de plusieurs accords, et notamment d'un accord de coopération avec la Croix-Rouge internationale. Il a également conseillé l'OSGA à propos de ses activités en tant que Secrétariat du Conseil permanent. Il a également apporté une assistance juridique au Secrétariat des réunions et conférences pour la rédaction et la révision d'accords et de contrats relatifs à des réunions telles que l'Assemblée générale et les simulations de l'Assemblée générale.

Le Département a prêté une assistance juridique au Secrétariat exécutif de l'AICD pour la rédaction et la négociation d'accords avec des bailleurs de fonds et des intervenants des secteurs public et privé pour la mise en œuvre de projets spécifiques ainsi que pour l'établissement et le perfectionnement des accords-types pour l'exécution des projets. Il a continué à collaborer à l'élaboration des documents juridiques concernant la Deuxième étape du Projet de reconstruction de logements dans les communautés touchées par le cyclone Mitch au Honduras et a participé à l'appel d'offres y afférent. Il a conseillé le Directeur général sur les aspects juridiques d'un accord de coopération avec Taiwan, il a proposé les normes pertinentes et rédigé un projet de contrat de fidéicomis afin de faciliter la réception et la gestion des ressources allouées par Taiwan, accord qui doit respecter les normes susmentionnées et avoir l'approbation des organes politiques pertinents.

Le DSL a donné des conseils juridiques au Secrétariat exécutif de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) pour des questions de personnel et la négociation d'accords extrajudiciaires. Il a également apporté une assistance juridique pour la révision d'accords conclus avec des bailleurs de fonds pour certains projets de cette Commission.

Il a continué à collaborer avec l'Unité pour la promotion de la démocratie (UPD) à la mise au point et à la révision d'accords et de contrats pour les missions d'observation des élections, telles que le Processus d'observation de la collecte de signatures au Venezuela, pour l'exécution des travaux de déminage et leur financement, pour des projets d'automatisation du vote dans différents processus électoraux et pour des projets de modernisation de l'État et de promotion de la participation des citoyens aux processus électoraux. Il a prêté une assistance juridique pour la négociation et la rédaction d'accords avec des donateurs. Il a émis un avis juridique à propos de la possibilité d'envoyer une mission d'observation des élections dans un pays Observateur de l'OEA.

Le Département a coopéré avec l'Unité du développement durable et de l'environnement à l'élaboration et à la révision d'accords pour la mise en œuvre de projets dans différents pays. En particulier, il a participé avec les pays intéressés à l'élaboration et à la révision des accords pour l'exécution du projet "Système aquifère Guarani", financé par la Banque Mondiale et du projet relatif aux "Ressources hydriques du bassin du Rio de la Plata". Il a prêté des services consultatifs à l'Unité intersectorielle du tourisme pour l'élaboration et la révision d'accords pour la mise en œuvre de projets dans différents pays et pour la création d'un fonds destiné à mobiliser des ressources extérieures pour le développement de petits hôtels dans les pays des Caraïbes.

Le Département a prêté des services conseils au Sous-secrétariat à la gestion pour la négociation et la rédaction de différents documents juridiques, notamment les baux de bureaux dans le Bâtiment du Secrétariat général, les contrats de construction pour le réaménagement du Bâtiment principal et d'autres contrats importants de services. Il a rédigé et révisé plusieurs mémorandums administratifs, et, entre autres, celui sur les normes administratives et budgétaires, celui sur les directives pour le remboursement des frais d'inscription à des cours et l'avancement dans la carrière, sur l'utilisation des cartes d'exonération d'impôts pour les achats réalisés par le Secrétariat général et sur les véhicules immatriculés comme appartenant aux bureaux hors siège. Il a continué d'apporter son assistance juridique à ce secteur pour des questions budgétaires, telles que l'affectation des excédents du Fonds de réserve et pour des questions administratives liées à l'interprétation des normes et leur application à des cas concrets, tels que des demandes d'audiences et de réexamen, des indemnités de rapatriement, l'octroi de l'indemnité pour frais d'études, les voyages au pays d'origine et les politiques de personnel.

Le Département a continué à collaborer avec le Bureau de l'Inspecteur général en révisant les conditions et clauses des contrats pour les vérifications des bureaux hors siège, en tenant des consultations, en participant à des vérifications de projets et d'affaires et en lui apportant l'appui juridique nécessaire. Tel a été le cas notamment lors de la vérification et de l'enquête menées dans un bureau hors siège qui ont permis de régler les problèmes existants au regard du régime juridique de l'Organisation.

Le Département a continué à donner des conseils juridiques sur des questions relatives au partenariat et au domaine fiscal à des entités à but non lucratif liées à l'Organisation, telles que la Fondation pour les Amériques, la Fondation des études américaines pour la simulation de l'Assemblée générale de l'OEA, l'Organisation des femmes des Amériques et le *Young Americas Business Trust* (Fonds d'affectation spéciale pour les jeunes entrepreneurs des Amériques). Il a continué à apporter une assistance juridique au Musée d'art des Amériques pour la rédaction et la révision de documents légaux concernant l'exposition d'objets d'art, y compris les questions concernant le coût, le transport et l'assurance de ces objets d'art.

Le personnel du Département a continué à participer à plusieurs commissions et groupes de travail du Secrétariat en qualité de membres et/ou de conseillers juridiques, notamment aux Commissions des assurances, de sélection et d'adjudication, des publications et des ventes.

Litiges

Le Département a défendu les intérêts du Secrétariat général devant le Tribunal administratif lors d'un procès intenté par une ancienne fonctionnaire dont le contrat à durée déterminée n'avait pas été renouvelé et qui demandait – en outre – de condamner le Secrétariat général au versement de dommages et intérêt, en raison de l'application incorrecte, alléguait-elle, de la procédure de notation du personnel. Le Tribunal administratif a rejeté la demande, sans préjudice aucun pour le Secrétariat général.

De même il a demandé au Tribunal de déclarer un recours irrecevable, au motif qu'il avait été présenté en dehors des délais établis. Néanmoins, le Tribunal a fait droit à la demande et a conseillé aux parties de conclure un accord à l'amiable avant qu'il ne connaisse une nouvelle fois de l'affaire, accord qui s'est concrétisé par l'intermédiaire de la défense des parties.

Le Département vient de demander au Tribunal administratif de rejeter une action intentée par une personne qui demande à être reconnue comme membre du personnel de l'Organisation en raison des services qu'elle a prêtés au Secrétariat général en Argentine, pendant 23 ans.

Pendant toute cette année, le Département a exercé des attributions consultatives auprès de différents secteurs du Secrétariat général pour des prises de décisions en vue d'éviter les litiges, et il a conseillé les fonctionnaires participant aux audiences et les membres du Comité consultatif mixte de reconsidération afin qu'ils trouvent des solutions aux conflits de travail, en tenant compte dans chaque cas de l'intérêt supérieur du Secrétariat général.

BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL

Les activités du Bureau de l'Inspecteur général (OIG) sont régies par les Normes générales de fonctionnement du Secrétariat général, le Chapitre XV du Règlement budgétaire et financier, et l'Instruction N° 95-05, qui portent création de la fonction d'audit interne destinée à aider le Secrétaire général et les organes de direction à contrôler intégralement les responsabilités des différents niveaux de l'administration ayant trait aux programmes et ressources du Secrétariat général. Le Bureau de l'Inspecteur général a pour mission de garantir la révision systématique des procédures opérationnelles suivies tant au siège que dans les bureaux hors siège ainsi que de leurs transactions financières. Il veille à l'observation et à l'application des politiques, des règles et pratiques établies afin de vérifier leur exactitude, leur efficacité et leur économie.

Audits

Pendant la période allant du 1^{er} mars 2003 au 29 février 2004, le Bureau de l'Inspecteur général a conduit 9 audits opérationnels et de vérification de respect de conformité afin de réviser systématiquement les contrôles internes de la comptabilité et de l'administration et il a réalisé une inspection et une enquête. Pendant l'exécution des activités opérationnelles, le Bureau a assuré la couverture la plus large possible du siège et s'est orienté vers l'audit des opérations à haut risque et de celles qui ont le plus grand potentiel d'accroissement de l'efficacité, de l'économie et de la performance. Le Bureau de l'Inspecteur général a exercé ses fonctions en toute liberté et en toute indépendance, sans restriction aucune et il a eu pleinement accès à toutes les fonctions, opérations, registres, biens et fonctionnaires du Secrétariat général tant au siège que dans les bureaux hors siège.

Au cours de la période à l'étude, le Bureau a conduit des audits au siège afin d'évaluer les contrôles internes et administratifs et assurer l'application des directives et des procédures de l'OEA. Il a révisé les appels téléphoniques interurbains et internationaux du siège, les opérations du Département des services financiers, de la Bibliothèque Colomb, de la Commission interaméricaine des femmes, de l'Unité des messagers, les frais de déplacements du siège, les opérations du Département des services de gestion des achats, les contrats à la tâche, les activités opérationnelles et financières des bureaux hors siège en République dominicaine, au Paraguay et à El Salvador pour déterminer si leurs activités sont conformes aux règles et procédures de l'OEA.

Tous les rapports d'audit et toutes les recommandations ont été approuvés par le Secrétaire général.

En outre, le Bureau de l'Inspecteur général a révisé 11 projets exécutés dans plusieurs États membres afin de vérifier si les accords sont respectés et de déterminer si les objectifs fixés ont été réalisés. Les projets ayant fait l'objet d'un audit sont notamment les suivants: (1) Intégration de la parité hommes-femmes; (2) Étude de la traite des femmes et des enfants à des fins d'exploitation sexuelle; (3) Suivi de la Convention de Belém do Pará; (4) Renforcement institutionnel de la Commission nationale de contrôle des drogues; (5) Atelier sur la promotion et la défense des droits des garçons, des filles et des adolescents dans le Système interaméricain de protection des droits de l'homme; (6) Modernisation des registres civils (MORECIV); (7) Modernisation des institutions électorales; (8) Règlement-type pour le contrôle des mouvements internationaux des armes à feu; (9) *'Document Catalog Retrospective Conversion'*; (10) Séminaire international de pépinières d'entreprises et (11) Programme de création d'une école de formation politique.

Autres activités

Le Bureau de l'Inspecteur général a continué ses activités de suivi afin de vérifier si les recommandations formulées dans ses rapports précédents ont été appliquées. Il a continué à prêter des services consultatifs et à apporter une assistance technique sous forme d'analyses, d'évaluations, d'enquêtes et de recommandations en ce qui concerne les activités qu'il a examinées, et il a participé à plusieurs commissions du Secrétariat général en qualité d'observateur.

L'Inspecteur général soumet au Secrétaire général et au Conseil permanent des rapports trimestriels et un rapport annuel sur ses activités.

SERVICE DU PROTOCOLE

Le Service du Protocole planifie et coordonne les cérémonies officielles des organes politiques de l'Organisation des États Américains (OEA), du Conseil permanent, du Secrétaire général, du Secrétaire général adjoint et des Secrétariats exécutifs. Il assure la liaison entre les Missions permanentes et le Département d'État des États-Unis pour les questions de privilèges et d'immunités des Missions. Il organise et coordonne aussi l'utilisation du Bâtiment principal de l'OEA pour des réunions protocolaires ou sociales.

Protocole et cérémonial

Le Service du Protocole a organisé des séances protocolaires à l'occasion de la visite du Président italien, du Président de l'Uruguay, du Président du Nicaragua, du Président de Bolivie et du Président du Paraguay et une séance extraordinaire du Conseil permanent à l'occasion de la visite de la Délégation de l'Union européenne. Il a également organisé des cérémonies pour la célébration du Jour des Amériques, de l'anniversaire de la naissance de Simon Bolivar et la commémoration de la découverte de l'Amérique: Rencontre de deux mondes. Le Service a coordonné la présentation des lettres de créance de 8 Représentants permanents et organisé la visite de courtoisie de plusieurs Observateurs permanents. Il a également organisé des réceptions d'adieux pour les Ambassadeurs du Nicaragua, de l'Équateur, de la Colombie, de la République dominicaine, des États-Unis et du Guatemala.

Le Service du Protocole a aussi prêté son appui en matière de protocole à tous les vernissages des expositions organisées par le Musée d'art des Amériques. De même, toutes les cérémonies de signature, de dépôt ou de ratification de protocole et d'autres accords entre l'OEA et ses pays membres ont été organisées par ce Service. Pendant l'Assemblée générale qui s'est tenue à Santiago du Chili, il a organisé une grande réception offerte par le Secrétaire général à près de 500 invités.

Le Service du Protocole a actualisé, publié sous format imprimé et posté sur le portail Internet-Intranet de l'OEA l'"Annuaire des missions, des chefs d'État ou de gouvernement, des hauts fonctionnaires gouvernementaux, des organes de l'OEA et des organismes affiliés". Il a rédigé et envoyé des lettres de félicitations aux représentants permanents et aux observateurs à l'occasion de l'indépendance de leurs pays ou de leur fête nationale.

Gestion du Bâtiment principal

Le Service du protocole gère l'utilisation du Bâtiment principal dans lequel, pendant l'année, plus de 300 réceptions, déjeuners, dîners et conférences ont été donnés. Le montant des recettes escomptées au titre de la location de l'immeuble en 2003 s'élèvera à environ EU\$190 000. Sous la coordination du Service, 17 "Semaines des pays" ont également été organisées. Il s'agit d'un programme selon lequel les pays membres et les pays observateurs disposent d'une semaine pour organiser des manifestations culturelles ou éducatives. Le Service du protocole a prêté son appui à l'organisation de 4 expositions de peinture et de 9 récitals sans rapport avec le programme des Semaines des pays. Il a collaboré étroitement à l'organisation et au déroulement du Festival gastronomique des Amériques, organisé par l'Organisation des femmes des Amériques qui réunit les épouses des ambassadeurs accrédités auprès de l'OEA et tout au long de l'année, il a prêté son appui et des services conseils à cette Organisation.

Aide aux Missions permanentes, au Secrétariat général et liaison avec le Département d'État des États-Unis

Le Service du Protocole a révisé et examiné quelque 3.950 requêtes adressées par les Missions permanentes et leur personnel avant de les déferer au Département d'État. Ces requêtes concernaient des accréditations, des émissions, changements et renouvellements de visas, de permis de travail, l'importation et l'acquisition d'articles en franchise, l'obtention et le renouvellement de cartes d'exonération d'impôts et de permis de conduire, ainsi que des demandes liées à l'obtention de la vignette pour les véhicules diplomatiques, à la vérification des assurances et à la vente ou à l'exportation de véhicules. Il a également accompli des démarches pour obtenir les visas des hauts fonctionnaires de l'OEA et rédigé des lettres pour obtenir les permis de conduire du personnel de l'OEA.

BUREAU DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Le Bureau des relations extérieures a été créé par l'Instruction 97-4 du 23 juillet 1997. Sa mission est de donner des conseils aux différentes instances du Secrétariat général ainsi qu'aux organes de direction pour toutes les activités se rapportant aux relations extérieures, en encourageant et en maintenant des communications avec le pays siège de l'Organisation, les organisations non gouvernementales, les établissements universitaires, le secteur privé et les organismes à but non lucratif, entre autres.

Les Observateurs permanents

Le Bureau des relations extérieures est chargé de la gestion, au quotidien, des activités liées aux pays Observateurs permanents qui s'intéressent et participent de plus en plus aux programmes et aux projets de l'Organisation. Il encourage la participation et la collaboration actives de ces pays aux activités du Secrétariat général par le biais de réunions d'information, d'échanges de documents et d'information, de visites réalisées par de hauts fonctionnaires gouvernementaux de ces pays et de manifestations spéciales.

Le nombre de pays Observateurs permanent auprès de l'Organisation s'élève actuellement à 59. Deux nouveaux États ont accédé au statut d'Observateur permanent près l'OEA en 2003: la Slovaquie, le Nigeria et le Luxembourg. Au cours de 2003, l'Organisation a reçu des contributions substantielles en espèces et en nature de ces pays. Le Bureau des relations extérieures a négocié directement une partie considérable de ces contributions ou a servi d'intermédiaire pour leur obtention. Il a également organisé plusieurs cérémonies de donation afin de rendre hommage publiquement au soutien apporté par les pays Observateurs aux activités de l'OEA et il a coordonné la diffusion des communiqués de presse consacrés à l'événement.

Il convient de mettre en lumière, en ce qui concerne les visites officielles de hauts fonctionnaires gouvernementaux des pays Observateurs permanents, celle du Président italien, Carlo Azeglio Ciampi, qui s'est adressé au Conseil permanent dans le cadre d'une séance protocolaire. À cette occasion, le Chef d'État italien s'est déclaré optimiste quant aux résultats du dialogue engagé entre l'Union européenne et l'OEA. En outre, le Président Ciampi, qui est le premier Chef d'État italien à rendre visite à l'Organisation, a saisi l'occasion pour faire savoir que l'Italie allait avoir à nouveau une Mission permanente près l'OEA. Pendant la période couverte par le présent rapport, des consultations ont eu lieu entre l'OEA et l'Union européenne, représentée par une délégation conduite par le Vice-ministre des affaires étrangères italien, Mario Baccini et le Directeur général pour les Amériques, l'Ambassadeur Ludovico Ortona. L'Irlande qui succédera à l'Italie à la présidence de l'Union européenne, était représentée par Patrick Walshe, Secrétaire général adjoint de la Chancellerie irlandaise. Des représentants de la Commission européenne et du Conseil de l'Europe ont également assisté aux consultations.

Le Bureau des relations extérieures a organisé une réunion de haut niveau entre le Secrétaire général du Conseil de l'Europe, Monsieur Walter Schwimmer et le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint de l'OEA. Au cours de cette réunion, ils ont échangé des informations sur des questions d'intérêt commun, notamment les droits de la personne, la lutte contre le trafic et l'abus des drogues, la corruption, le terrorisme et le renforcement de la démocratie.

Par ailleurs, le Bureau actualise et étoffe régulièrement sa page Internet relative aux Observateurs permanents, qui comprend des informations et de la documentation pertinentes sur le statut

d'Observateur permanent, des informations détaillées sur chaque pays Observateur et des données générales sur leurs contributions et leur participation aux activités de l'Organisation. Pendant la période couverte par le présent rapport, le Bureau a traduit sa page Internet en espagnol, qui, auparavant, n'était disponible qu'en anglais.

En outre, en étroite collaboration avec les secteurs techniques, le Bureau a préparé un dossier comportant des informations détaillées sur plusieurs projets de coopération technique administrés par le Secrétariat général dont le financement est sollicité, et l'a transmis aux pays Observateurs.

Autres activités

La création d'un "Programme des orateurs" qui consiste en une banque de données exhaustive de spécialistes de différentes disciplines, aussi bien de l'OEA que des missions permanentes et d'institutions extérieures, invités à participer en qualité de conférenciers ou d'orateurs aux manifestations de l'Organisation, s'est avérée une initiative de premier plan du Bureau des relations extérieures. Les informations contenues dans la banque de données sont à la disposition du public en général en qualité de document de référence et fournissent des renseignements complets sur ces spécialistes, notamment leur nom, leur profil, leur domaine d'expertise, leurs coordonnées, l'institution pour laquelle ils travaillent, leurs antécédents, leur expérience professionnelle et en qualité de conférenciers.

Dans le cadre du Programme des orateurs, une série de conférences ont été organisées conjointement avec le Centre d'études latino-américaines de l'Université George Washington et le *World Affairs Council*. Les questions abordées ont été la Conférence sur la sécurité de Mexico, le Sommet extraordinaire des Amériques et les résultats de la réunion ministérielle sur le processus de la ZLEA, qui s'est tenue à Miami. Ces conférences, dont le but est d'enrichir le dialogue continental sur des thèmes prioritaires pour les États membres, ont attiré plus de 600 personnes de la communauté locale, y compris des diplomates, des professeurs universitaires, des experts de centres d'enseignement et de recherche, des représentants du gouvernement, d'ONG et du secteur privé.

En outre, le Bureau a organisé, par le biais du Programme des orateurs, des manifestations spéciales, telles que le programme télévisé sur "Les enfants et l'environnement", coparrainé par l'OPS, la table ronde sur "Le travail des enfants, la pauvreté et l'éducation", qui a bénéficié de la participation de Kailash Satyarthi, Président de la marche mondiale contre le travail des enfants et spécialiste reconnu de la question, la visioconférence avec l'Université luthérienne de Californie dont le but était de faire connaître les principales activités réalisées par l'Organisation et la visioconférence sur "La traite des personnes dans le Continent américain", organisée de concert avec la Commission interaméricaine des femmes (CIM).

Le Bureau a organisé également le séminaire annuel du Projet *Américas* à l'intention des jeunes dirigeants du Continent américain, en collaboration avec l'Institut Baker pour les politiques publiques de l'Université Rice, à Houston (Texas). Le séminaire dont le thème central était "L'état d'avancement de la démocratie dans la région" a réuni un groupe de 16 dirigeants, originaires de différents pays du Continent américain. L'Ambassadeur Luigi R. Enaudi, Secrétaire général adjoint de l'OEA y a participé en qualité d'orateur principal, en représentation de l'Organisation.

Le Bureau a reçu environ 3.800 visiteurs et a réalisé 164 visites guidées de l'OEA et séances d'information sur l'Organisation à l'intention des collèges, des universités et d'autres institutions. Ces groupes étaient composés, entre autres, de fonctionnaires gouvernementaux, de spécialistes de centres d'enseignement et de recherche, d'officiers des forces armées, d'étudiants et de professeurs universitaires.

Le Bureau a continué à étoffer sa base de données, qui compte actuellement plus de 3.000 personnes locales, intéressées à participer aux activités de l'OEA. Il a continué à actualiser "Le coin des enfants à l'OEA", qui est la page Internet de l'OEA spécialement conçue à l'intention des enfants, des étudiants, des enseignants et du public en général en tant que centre cybernétique d'informations et de loisirs.

SECRETARIAT AU PROCESSUS DES SOMMETS DES AMÉRIQUES

Le 31 mai 2002, le Secrétaire général a signé l'Instruction N° 02-03 portant création du Secrétariat au processus des Sommets en remplacement du Bureau de suivi des Sommets. Celui-ci avait été créé par l'Instruction 98-3 du 16 juillet 1998 pour coordonner les actions et assurer le suivi des mandats conférés par le Plan d'action de Santiago, émané du Deuxième Sommet des Amériques. Le Secrétariat au processus des Sommets est l'entité du Secrétariat général chargée de conseiller le Secrétaire général, le Secrétaire général adjoint et les organes politiques de l'Organisation sur les questions se rapportant au suivi des Sommets.

Secrétariat au processus des Sommets des Amériques

À partir du Troisième Sommet des Amériques et en application des résolutions AG/RES 1824 (XXXI-O/01) et AG/RES 1847 (XXXII-O/02), ce Secrétariat assure les fonctions de secrétariat au processus des Sommets, ce qui consiste, entre autres, à prêter un appui technique et logistique aux réunions du Groupe de travail pour la mise en oeuvre des initiatives des Sommets des Amériques (GRIC) et de ses Comités directeur et exécutif, à rédiger, à conserver, à actualiser et à publier toute la documentation concernant ces réunions dans la section du système d'information réservée aux gouvernements des pays membres du Réseau d'information du Sommet des Amériques, à être le dépositaire de la mémoire institutionnelle du processus des Sommets, à mettre à jour en permanence les informations sur les activités de suivi des mandats approuvés par les chefs d'État et de gouvernement des Amériques et à fournir toutes les informations que les pays lui demandent sur le processus des Sommets. En outre, au cours de la dernière année, le Secrétariat a mené plusieurs activités de diffusion afin de faire connaître aux différents secteurs des sociétés de notre Continent les Sommets des Amériques et les mandats émanés de ceux-ci.

Appui aux travaux du Groupe de travail sur la mise en oeuvre des initiatives des Sommets (GRIC)

Le Secrétariat au processus des Sommets a apporté son appui aux réunions du GRIC tenues en avril 2003 à Washington, D.C., en juin 2003 à Santiago du Chili et aux cinq réunions préparatoires au Sommet extraordinaire des Amériques. En ce qui a trait à la réunion du GRIC, tenue le 2 avril 2003, ce soutien a consisté, en plus des aspects logistiques et techniques de la réunion, en une compilation destinée au cadre sur la mise en oeuvre et le suivi des Sommets, qui comprend les rapports nationaux présentés par tous les pays du Continent sur l'exécution des mandats émanés des Sommets. Ultérieurement, le GRIC a organisé une réunion ministérielle, dans le cadre de l'Assemblée générale de l'OEA, tenue à Santiago du Chili, au cours de laquelle l'Argentine, qui est le pays hôte du Quatrième Sommet des Amériques, a assumé la présidence du Processus des Sommets. Au cours de cette réunion, il a été décidé de tenir un Sommet extraordinaire des Amériques avant le Quatrième Sommet.

Pendant le processus de préparation du Sommet extraordinaire, le Mexique a assumé la présidence du GRIC et, à ce titre, a dirigé les travaux préparatoires avec l'appui de ce Secrétariat. Le GRIC a organisé cinq réunions préparatoires, qui ont eu lieu en juillet et en septembre 2003 à Washington, D.C., au siège de l'OEA, en octobre à Mexico, puis du 8 au 12 décembre à Washington, D.C. et enfin, du 8 au 10 janvier 2004 à Monterrey (Mexique). Lors de ces réunions, le Secrétariat au processus des Sommets a appuyé les négociations qui se sont déroulées autour de la Déclaration de Nuevo León, offrant des services consultatifs techniques et logistiques, transmettant les documents pertinents aux coordonnateurs nationaux, traduisant les documents et les plaçant sur le site Internet dont l'accès est réservé aux gouvernements.

Lors du Sommet extraordinaire des Amériques, le Secrétariat au processus des Sommets a présenté un rapport intitulé *“Avançant dans les Amériques: progrès et défis”* sur la mise en œuvre des mandats approuvés par le Sommet de Québec.

Le Secrétariat tient et gère la page Internet du Réseau d'information des Sommets des Amériques auquel a accès le public en général et qui comprend une section réservée à l'usage des coordonnateurs nationaux du processus des Sommets. Cette page contient les documents de base du processus des Sommets, tels que les discours, les rapports nationaux, les déclarations et les comptes rendus des réunions du GRIC, les rapports des réunions ministérielles pertinentes et des informations relatives aux autres activités qui ont été menées en rapport avec l'exécution des mandats émanés des Sommets des Amériques et à la participation de la société civile à ce processus.

Suivi des réunions ministérielles et des réunions de haut niveau ayant trait au processus des Sommets

Dans le cadre du suivi des réunions ministérielles ayant trait au processus des Sommets, le Secrétariat présente un rapport, à chaque réunion du GRIC, sur les réunions ministérielles qui se sont tenues récemment. À cet effet, le Secrétariat au processus des Sommets assure une coordination avec les secteurs techniques de l'OEA chargés de cette question et prête une assistance technique et un soutien à ces réunions ministérielles. Le Secrétariat au processus des Sommets est chargé en particulier, de coordonner la participation de la société civile à ces réunions. Au cours de la période sur laquelle porte le présent rapport, le Secrétariat au processus des Sommets a appuyé les réunions indiquées ci-après:

- V^e Réunion des ministres des transports, Ixtapa (Mexique), 8-9 mai 2003
- III^e Réunion des ministres de l'éducation organisée dans le cadre du CIDI, Mexico, 12-13 août 2003
- Réunion des ministres de la santé, Washington, D.C., 22-26 septembre 2003
- XIII^e Conférence interaméricaine des ministres du travail, Salvador, Bahía (Brésil), 24-26 septembre 2003
- Réunion de haut niveau sur la pauvreté, l'équité et l'inclusion sociale, Île Margarita (Venezuela), 8-10 octobre 2003
- II^e Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés des politiques de décentralisation, d'administration locale et de participation citoyenne, Mexico, 17 octobre 2003
- Conférence sur la responsabilité sociale de l'entreprise, Panama, 26-28 octobre 2003
- Conférence spéciale sur la sécurité, Mexico, 27-28 octobre 2003
- Réunion des ministres de l'agriculture et de la vie rurale, Panama, 11-12 novembre 2003
- VIII^e Réunion des ministres du commerce, Miami, Floride, 21 novembre 2003

Groupe de travail mixte pour les Sommets

Un mémorandum d'accord, signé en juillet 2001, a porté création du Groupe de travail des organisations internationales avec la participation de la Banque interaméricaine de développement (BID), l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), l'Organisation des États Américains (OEA), l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), la Société andine de développement (CAF/SAD), la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE), la Banque de développement des Caraïbes (BDC) et la Banque mondiale (BM). Le Secrétariat au processus des Sommets de l'OEA assure les services de secrétariat de ce Groupe de travail et est chargé d'en coordonner les activités.

Ce Groupe de travail s'est réuni périodiquement pour échanger des informations sur les activités de suivi et de mise en oeuvre des mandats du Troisième Sommet des Amériques. Le Secrétariat au processus des Sommets de l'OEA est chargé de convoquer les réunions, présenter un ordre du jour, rédiger le compte rendu des réunions, compiler les rapports conjoints et assurer un suivi des décisions qui sont adoptées. Ce Groupe d'organisations a participé à toutes les réunions du GRIC tenues en 2003 et a présenté un rapport sur les activités ayant trait au suivi des mandats émanés du Sommet à la réunion du GRIC tenue en avril 2003. Il a également présenté aux ministres des relations extérieures et à la direction de chaque organisation pendant l'Assemblée générale de l'OEA un rapport continental qui contient toutes les activités menées par les membres de ce Groupe de travail en exécution des mandats du Sommet.

Le 10 décembre 2003, sur l'invitation du Président de la BID et du Secrétaire général de l'OEA, a eu lieu la Deuxième Réunion des directeurs de toutes les organisations qui font partie de ce Groupe de travail afin de renforcer la coordination et la coopération dans l'exécution des mandats du Troisième Sommet des Amériques. À cette réunion ont également participé les coordonnateurs nationaux du processus des Sommets.

Les directeurs des organisations qui font partie de ce Groupe de travail ont participé au Sommet extraordinaire des Amériques, tenu à Monterrey (Mexique), les 12 et 13 janvier 2004.

Diffusion du processus des Sommets des Amériques

Dans le cadre des efforts qu'il a réalisés pour diffuser des informations sur l'exécution des mandats émanés du Sommet des Amériques, le Secrétariat au processus des Sommets a organisé les manifestations indiquées ci-après:

- Séminaire régional avec la société civile à la Faculté latino-américaine des sciences sociales (FLACSO), Santiago du Chili, juin 2003
- Réunion du Groupe ESQUEL avec les ONG de la région de Washington sur le Sommet extraordinaire des Amériques, Washington, D.C., 26 septembre 2003
- Séance d'information sur le Sommet des Amériques à l'intention des missions des Observateurs permanents près l'OEA, Washington, D.C., 30 septembre 2003
- Concours d'essais sur le Sommet extraordinaire des Amériques pour les étudiants universitaires et de troisième cycle
- Séance d'information sur le processus des Sommets organisé à l'intention des ONG de la zone métropolitaine de Washington, D.C., Dialogue interaméricain, Washington, D.C., 7 octobre 2003

- Réunion sur les Sommets des Amériques au siège de l'OEA avec des groupes du secteur privé, Washington, D.C., 17 octobre 2003
- Réunion d'information sur le processus des Sommets organisé à l'intention des milieux politiques de Washington, *Center for Security and International Studies (CSIS)*, Washington, D.C., 3 novembre 2003
- Rencontre avec la société civile organisée, en collaboration avec le *North-South Center*, pendant le Forum des affaires des Amériques et la Réunion des ministres du commerce, Miami, Floride, 17 novembre 2003
- Petit déjeuner avec le secteur privé et le *Council of the Americas*, Miami, Floride, 21 novembre 2003
- Séminaire régional "La société civile dans les processus d'intégration continentale dans le cadre du Sommet extraordinaire des Amériques", Mexico, 24-25 novembre 2003
- Séminaire régional avec la presse, Washington, D.C., 12 décembre 2003
- Forum avec la société civile, Monterrey (Mexique), 11 janvier 2004
- Forum avec le secteur privé, Monterrey (Mexique), 11 janvier 2004
- Remise des prix du concours d'essais, Monterrey (Mexique), 11 janvier 2004
- Présentation du rapport "Avançant dans les Amériques: Progrès et défis", Monterrey (Mexique), 11 janvier 2004

Mobilisation de ressources

Au cours de l'année 2003, le Secrétariat au processus des Sommets a réalisé des efforts particuliers pour mobiliser des ressources, obtenant ainsi des contributions de pays membres (Argentine, Brésil, Canada, Chili, El Salvador, États-Unis, Mexique, Suriname) et de l'organisation *Partners of the Americas*. Ces ressources supplémentaires ont permis de la réalisation des travaux de diffusion auprès des médias, de la société civile, du secteur privé et des jeunes des Amériques ainsi que la préparation du volumineux rapport de situation qui a passé en revue les progrès accomplis dans les 18 domaines du Plan d'action de Québec et a servi de document de référence pour les discussions des Présidents et Chefs d'État lors du Sommet extraordinaire des Amériques, tenu à Monterrey (Mexique).

Appui à la Commission sur la gestion des Sommets interaméricains et la participation de la société civile aux activités de l'OEA

Le Secrétariat au processus des Sommets apporte son appui technique à cette Commission et il est chargé de coordonner la participation de la société civile à ses réunions ainsi que l'accréditation des organisations non gouvernementales auprès de l'Organisation.

Le Secrétariat a apporté un appui technique aux sept (7) séances tenues par cette Commission. À ce titre, il a établi des rapports et la version préliminaire du plan de travail et il a analysé les demandes d'accréditation adressées par les organisations non gouvernementales, entre autres tâches. Il convient de souligner notamment la réunion spéciale de cette Commission, tenue le 28 mars 2003, à laquelle ont participé plus de 30 représentants de la société civile qui y ont exposé leurs points de vues à propos de la participation de ces entités aux activités de l'OEA. Plusieurs organisations ont mentionné la résolution du Conseil Permanent CP/Res. 840, intitulée "*Stratégies visant à accroître et renforcer la participation des organisations de la société civile aux activités de l'OEA*", qu'elles ont qualifiée de pas en avant dans la voie de la coopération et de la collaboration avec les organisations non gouvernementales. La séance de l'après-midi avait pour but de connaître les différents points de vues de la société civile à propos de la mise en œuvre des mandats émanés du Sommet dans le domaine de la sécurité continentale, de l'éducation et de la gouvernance. Ces

thèmes avaient été choisis en raison de la tenue prochaine de la Conférence spéciale sur la sécurité, de la XXXIII^e Session ordinaire de l'Assemblée générale dont le thème central était "La gouvernance dans les Amériques" et de la III^e Réunion des ministres de l'éducation. Par ailleurs, l'organisation *Corporación PARTICIPA* a présenté un rapport verbal sur les progrès réalisés dans l'application de la Stratégie concernant la société civile, mise au point par cette organisation avec le concours de FOCAL, de l'Association coordinatrice régionale de recherche économique et sociale (CRIES), du Département des sciences politiques de l'Université des Andes (UNIANDES) et de FLACSO-Chili, pour assurer le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action de Québec.

En outre, le Secrétariat au processus des Sommets a coordonné l'accréditation de 78 organisations de la société civile qui peuvent ainsi participer aux activités de l'OEA, en exécution des "Directives pour la participation des organisations de la société civile aux activités de l'OEA".

La société civile

Dans le cadre de l'Assemblée générale de l'OEA, qui s'est tenue à Santiago du Chili, le Secrétariat au processus des Sommets a organisé une séance de travail entre les représentants de plus de 100 organisations non gouvernementales, le Secrétaire général et les ministres des affaires étrangères de plusieurs États membres, afin d'examiner le rôle de la société civile dans la mise en œuvre des mandats émanés du Sommet des Amériques. Le dialogue a abordé des thèmes ayant trait au renforcement de la démocratie, à la protection des droits de la personne et à la réalisation d'autres mandats impartis par les Sommets des Amériques.

Soucieux de resserrer les liens avec la société civile et la participation de celle-ci au processus des Sommets, le Secrétariat a tenu à jour la page web ayant trait à cette question. Il a aussi actualisé la base de données des organisations non gouvernementales accréditées auprès de l'OEA et de celles qui ont participé au Sommet des Amériques. Il a aussi créé une messagerie électronique afin de renforcer les communications avec les organisations de la société civile et envoyer et recevoir des documents se rapportant à ce thème.

Participation de la société civile aux réunions ministérielles

Le Secrétariat a appuyé la participation de représentants de la société civile aux réunions ministérielles et aux conférences spécialisées qui ont eu lieu dans le cadre du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI), en particulier la III^e Réunion des ministres de l'éducation et à celles qui se sont tenues dans le cadre de l'OEA, notamment la Réunion sur la décentralisation, celle sur la sécurité continentale et la VIII^e Réunion des ministres du commerce.

Participation de la société civile au processus des Sommets

La société civile participe, depuis le début, aux activités préparatoires des Sommets, par l'intermédiaire de forums régionaux qui se sont tenus à Washington, D.C. en mars 2003, à Santiago du Chili en juin 2003, à Mexico en novembre 2003, à Washington D.C. en décembre 2003 et à Monterrey (Mexique) en janvier 2004.

Appui au Groupe de travail chargé de l'élaboration du Projet de Déclaration des droits des peuples autochtones

Le Secrétariat au processus des Sommets apporte un appui technique et logistique au Groupe de travail du Conseil permanent de l'OEA chargé de l'élaboration du projet de Déclaration des droits des peuples autochtones. À cet effet, il a collaboré à l'élaboration de son Plan de travail et a présenté plusieurs projets à des institutions de coopération afin d'obtenir des ressources qui contribueraient à financer la participation des représentants des peuples autochtones à la discussion du projet de Déclaration et à améliorer la communication et les échanges des données d'expérience entre le Secrétariat général, les États membres et les peuples autochtones.

Le Secrétariat a appuyé les séances du Groupe de travail, qui est actuellement en train d'analyser et d'examiner le texte consolidé du projet de Déclaration, établi par son Président, à partir de la proposition originelle de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH). Cette proposition a pris en considération les contributions, les commentaires et les propositions présentés par les États membres et les peuples autochtones depuis le début du processus d'élaboration du projet de Déclaration.

En exécution de la résolution AG/RES. 1919 (XXXIII-O/03), adoptée par l'Assemblée générale de l'OEA, tenue à Santiago du Chili en juin 2003, le Secrétariat a apporté son appui à la Réunion initiale et à la Deuxième Réunion de négociation pour la recherche de consensus. Ces deux réunions de travail ont eu lieu au siège de l'OEA, du 10 au 12 novembre 2003 et du 23 au 26 janvier 2004, respectivement. Un nombre important de représentants des peuples autochtones du Continent américain ont assisté à ces réunions qui ont permis de connaître les diverses opinions et d'analyser les textes des articles de la première section (Champ d'application et portée), de la deuxième section (Droits de la personne), de la troisième section (Identité culturelle) et de la quatrième section (Droits d'organisation et droits politiques) du projet de Déclaration sur les droits des peuples autochtones.

En outre, ces séances de travail ont permis de réviser les progrès accomplis dans les lois nationales, les normes internationales en la matière, de même que les doctrines et les pratiques en ce qui concerne les formes traditionnelles de propriété, les terres, les territoires et les ressources naturelles.

D'autre part, le Secrétariat au processus des Sommets a continué à gérer le Fonds spécifique destiné à appuyer l'élaboration de la Déclaration américaine, qui a reçu des contributions du Brésil, du Canada, des États-Unis, du Nicaragua et de la Finlande. Il a également continué à tenir à jour la base de données des peuples autochtones des Amériques qui compte actuellement près de 500 rubriques.

Autres activités

Le Secrétariat au processus des Sommets assure la gestion du site web officiel de l'Initiative des transports du Continent américain, grâce auquel les ministres des transports communiquent entre eux et publient leurs rapports de suivi sur cette question.

BUREAU DE LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE

Le Bureau de la science et la technologie (OCyT) a été créé en vertu de l'Instruction N° 97-1 du 29 janvier 1997. Il prête des services consultatifs au Secrétariat général sur tous les aspects qui ont trait à la science et la technologie. Ses attributions sont les suivantes: renforcer la capacité technique et les programmes qui ont une composante scientifique et/ou technologique; appuyer les États membres dans les domaines relevant de sa sphère de compétence; apporter sa coopération et son soutien aux activités du Secrétariat exécutif au développement intégré; favoriser l'échange et la diffusion des informations spécialisées; et coordonner les Prix interaméricains dans sa spécialité.

L'OCyT a coordonné et facilité la réalisation d'activités qui créent le terrain favorable à la mise en œuvre des mandats de l'Assemblée générale de l'OEA, du Processus des Sommets des Amériques et d'autres entités représentatives du Continent américain sur des thèmes liés à la science et la technologie et à l'innovation, ainsi qu'à leur interaction avec d'autres secteurs tels que le commerce, l'éducation, le développement social, le développement durable et l'environnement, les technologies de l'information, le développement du secteur privé et le renforcement des petites et moyennes entreprises (PME), dans le souci de contribuer à la réduction de la pauvreté dans le Continent américain. À ce sujet, l'OCyT a rempli, voire même accru, son rôle d'agent de liaison et de coordination des politiques relatives à la science, à la technologie et à l'innovation. En sa qualité de Secrétariat technique de la Commission interaméricaine de la science et la technologie (COMCYT) et du processus préparatoire à la prochaine Réunion continentale des Ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et la technologie organisée dans le cadre du CIDI, l'OCyT a coordonné la Réunion spéciale de la COMCYT, qui a eu lieu en mai 2003 à Lima (Pérou). À cette réunion, il a notamment été convenu de tenir la Réunion ministérielle en novembre 2004, afin de mettre au point à l'intention du prochain Sommet des Amériques, l'agenda de la science et la technologie, et de tenir la Quatrième Réunion ordinaire de la COMCYT en mars 2004, pour discuter des politiques scientifiques et technologiques continentales dans les domaines prioritaires définis par les pays, y compris la science, la technologie et l'innovation, en vue de rendre le secteur productif plus compétitif; la science et la technologie pour le développement social; le développement scientifique et technologique dans les Amériques; et la vulgarisation de la science et de la technologie.

Par ailleurs, l'OCyT assure la mise en œuvre du Programme de coopération continentale comportant deux volets: le Projet de coopération continentale et d'élaboration de la politique scientifique et technologique; et le Projet Science, technologie et innovation pour la compétitivité continentale.

Le Projet coopération continentale vise à susciter des politiques continentales en science et technologie dans chacun des domaines prioritaires et, à cette fin, plusieurs ateliers ont été organisés avec la participation des experts et les organes décisionnels nationaux. Le premier atelier sur l'amélioration de la compétitivité du secteur productif a eu lieu en Argentine du 17 au 19 novembre 2003, et le second, sur le développement scientifique et technologique, en Équateur du 10 au 12 décembre 2003. Des technologies pointues y ont été présentées en ce qui concerne les réseaux avancés et l'infrastructure de l'information, les matériels et la nanotechnologie, les technologies propres et l'environnement, et la biotechnologie. Il est prévu de tenir, début 2004, à la Jamaïque et au Brésil des ateliers orientés vers le développement social et la vulgarisation de la science et de la technologie. Pour consolider les recommandations et politiques émanées des quatre ateliers

susmentionnés, une réunion aura lieu au premier semestre de 2004 au Panama pour l'élaboration du document final qui sera présenté à la réunion ministérielle par l'intermédiaire de la COMCYT.

En ce qui a trait à la politique scientifique et technologique, il importe de signaler que l'OCyT a entretenu des relations avec des académies des sciences des Amériques. Les 14 et 15 août 2003, au cours d'une réunion tenue à Washington a été envisagée une éventuelle coopération entre académies des sciences des Amériques, initiative qui encouragera la capacité scientifique et d'excellence pour le développement durable des Amériques.

Par ailleurs, l'OCyT a dirigé le Groupe de la science et la technologie pour le développement social, Conférence de l'AICD sur le thème: Éléments d'un nouveau consensus en faveur de la lutte contre la pauvreté dans les Amériques, qui a été organisée à Washington D.C. le 19 novembre 2003 avec l'AICD/OEA, l'OPS et la BID. Ce Groupe a notamment conclu que le développement social et économique, et la réduction de la pauvreté ne peuvent pas devenir une réalité sans la science et la technologie; qu'il est vital pour la prise de décisions, les gouvernements et les donateurs d'appliquer des stratégies qui reconnaissent l'impact transversal de la science et de la technologie, en les intégrant en tant qu'instruments indispensables au développement.

En ce qui concerne les services technologiques, l'OCyT a continué de soutenir les efforts de consolidation du Système interaméricain de métrologie (SIM) et de la Coopération interaméricaine d'accréditation (IAAC), spécialement à la veille de la constitution de la ZLEA. Il a fourni ses conseils techniques aux deux organes dans la réalisation de leurs activités et les réunions de coordination. Celles-ci ont reçu un appui financier et technique de PTB-Allemagne et tous les États membres y ont participé, coopéré et échangé des données d'expériences, surtout en métrologie. Les activités dans ces domaines visent pour l'essentiel à améliorer le secteur productif composé principalement de PME.

En biotechnologie et technologie des aliments, l'OCyT s'est efforcé, en appuyant le réseau de biotechnologie et de technologie des aliments pour l'Amérique latine et les Caraïbes (SIMBIOSIS), d'accroître l'impact sur la gestion de la biodiversité et de donner effet au Protocole sur la biosécurité approuvé au Canada en 2000. Il a apporté son soutien au Symposium traitant du Protocole sur la biosécurité qui a eu lieu au Venezuela en novembre 2003 et qui visait à former un personnel à l'application de ce Protocole dans tous les États membres, en vue d'une harmonisation avec la ZLEA. Il encourage aussi l'établissement d'indicateurs de biotechnologie au moyen, à l'appui, d'un atelier qui a récemment été organisé sur ce thème en Colombie avec l'Observatoire de science et de technologie de ce pays, pour la création d'un modèle et dispositif de collecte de données à l'intention des États membres.

Dans le domaine des technologies de l'information et des télécommunications, l'expérience acquise par l'OCyT au fil des années, en matière d'interconnexion, de création et d'expansion de réseaux, dans le cadre du projet RedHUCyT, Réseau continental universitaire d'information scientifique et technologique, est mise à profit pour diffuser, en Amérique latine et dans les Caraïbes, des niveaux plus poussés d'interconnexion, qui facilitent l'accès à la nouvelle génération d'applications et de technologies avancées de l'Internet dans la région.

L'OCyT a contribué à la mise en place et à la consolidation de réseaux spécialisés d'information en science et technologie, notamment: SIM (Système interaméricain de métrologie), RICYT (Réseau ibéro-américain/interaméricain d'indicateurs en science et technologie), SIMBIOSIS, INFOCYT (Réseau d'information scientifique et technologique pour l'Amérique latine et les Caraïbes) et RELAQ (Réseau latino-américain de chimie). Des pages relatives à ces réseaux peuvent être consultées sur Internet. L'OCyT a également établi une collaboration avec d'autres initiatives telles que ScienTi, base de données contenant plus de 300 000 notices biographiques de scientifiques de la région, et CLARA, Collaboration interaméricaine de réseaux avancés, initiative qui est appuyée par la Communauté européenne. Une réunion à laquelle ont participé des représentants de CLARA, de la BID et du Consortium Internet2, a eu lieu au siège de l'OEA pour définir des formules de collaboration.

Pour ce qui est des indicateurs scientifiques et technologiques, l'OCyT a continué de soutenir les activités du Réseau RICYT, en lui apportant en permanence son assistance technique, dans le cadre du Programme ibéro-américain de science et technologie pour le développement, en vue de l'élaboration de nouveaux indicateurs régionaux et du renforcement du réseau.

En 2003, l'OCyT a abordé le thème de l'égalité des sexes en science et technologie, en planifiant le lancement d'un projet qui facilite l'adoption de politiques et recommandations pertinentes par les Ministres chargés de la science et de la technologie dans le Continent américain, en coordination avec la Commission interaméricaine des femmes (CIM) et d'autres organisations internationales. Des experts en la matière préparent des études de cas sur l'Amérique latine et d'autres pays plus avancés, qui serviront de base de discussion pour un atelier qui se tiendra sur ce sujet en 2004, sous réserve de l'appui financier demandé à CIDA-Canada en 2003.

Dernièrement, l'OCyT a exercé des activités dans le domaine de la cyber-administration dans lequel, avec l'appui de la *National Science Foundation* des États-Unis et de la CICAD-OEA, il cherche un système qui permette l'échange des informations, en temps réel, entre les pays sur des thèmes spécifiques. À présent, il s'emploie à élaborer un modèle technologique pour, l'automatisation du processus d'immigration et le contrôle aux frontières entre deux pays.

L'OCyT a maintenu des relations permanentes avec la Division du développement humain de l'AICD/OEA, principalement en ce qui concerne l'évaluation des demandes de bourse et la coordination, avec le Programme CYTED, de journées ibéro-américaines.

Dans tous ces domaines, l'OCyT a assuré un suivi permanent, dans le cadre de ses contacts avec l'ONCyT et les diverses institutions et agences compétentes, ainsi que des visites techniques qu'il a effectuées dans différents pays pendant la période à l'étude, dont en Argentine, au Canada, au Chili, en Équateur, en Colombie, au Mexique, au Nicaragua, au Pérou et en Uruguay.

UNITÉ SUR LE COMMERCE

L'Unité sur le commerce a été créée en vertu de l'Instruction N° 95-4 du 3 avril 1995. Elle vise essentiellement à prêter son appui aux États membres en matière de commerce, y compris aux tâches confiées à l'Organisation des États Américains (OEA) par le Troisième Sommet des Amériques en vue de la création de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Ses attributions sont les suivantes: prêter son assistance technique à la Commission spéciale sur le commerce (CEC); étudier les divers aspects des relations commerciales dans le Continent américain; assurer la coordination effective avec les organisations régionales et sous-régionales d'intégration et renforcer les systèmes d'information sur le commerce.

À sa trente-troisième Session ordinaire tenue à Santiago du Chili, l'Assemblée générale a réaffirmé, par sa résolution (AG/RES. 1973/XXXIII-O/03) "Commerce et intégration dans les Amériques", l'engagement pris par l'OEA de contribuer au processus de libre-échange et d'intégration économique dans le Continent américain.

Zone de libre-échange dans les Amériques (ZLEA)

Pendant la période couverte par le présent rapport, l'Unité sur le commerce a prêté son assistance aux États membres dans les trois entités du processus de la ZLEA: les réunions des Groupes de négociation de la ZLEA; la Huitième Réunion ministérielle sur le commerce tenue le 20 novembre à Miami, en Floride; et les quatre réunions vice-ministérielles qui ont eu lieu en avril à Puebla (Mexique), en juillet à San Salvador (El Salvador), en septembre à Port-of-Spain (Trinité-et-Tobago) et en novembre à Miami (Floride). Ces activités ont été coordonnées avec les deux autres institutions qui composent la Commission Tripartite (CT) avec l'OEA, à savoir la Banque interaméricaine de développement (BID) et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes des Nations Unies (CEPALC).

Les travaux d'appui de l'Unité sur le commerce aux groupes de négociation se sont articulés autour de ce mandat et ont consisté à compiler la documentation, effectuer des études et des analyses, et offrir les services d'assistance technique demandés par ces groupes.

Dans la Déclaration de Miami, les Ministres ont adressé plusieurs demandes concrètes à la Commission tripartite, à savoir que: 1) la Commission tripartite et le Groupe consultatif sur les économies de petite taille continuent d'appuyer le Comité de négociations commerciales (CNC) en vue de mettre à jour le rapport d'activités concernant le traitement des différences de stades de développement et de tailles des économies dans chacun des Groupes de négociation; 2) le Groupe consultatif sur les économies de petite taille, avec l'assistance de la CT, "présente ses recommandations [au CNC] sur les méthodes et mécanismes de financement en vue de répondre aux besoins d'ajustement découlant des différences entre les niveaux de développement et la taille des économies du Continent américain"; 3) les pays, avec l'assistance de la CT, complètent les Stratégies de renforcement des capacités commerciales (ECCC) selon leurs besoins et que la CT organise des réunions sous-régionales avec les donateurs pour poursuivre les délibérations sur les ECCC.

Au cours de la période à l'étude, l'Unité sur le commerce a continué d'apporter son appui à sept des dix groupes de négociations: investissement; services; droits de propriété intellectuelle; subventions, droits antidumping et droits compensatoires; politique de concurrence et règlement des différends. De plus, elle a fourni une assistance dans le domaine des normes et barrières techniques au commerce du Groupe d'accès aux marchés. Elle a également prêté une assistance au Comité technique sur les questions institutionnelles ; au Groupe consultatif sur les économies de petite taille ; à la Commission des représentants gouvernementaux sur la participation de la société civile, et à la Sous-commission du CNC sur l'Administration et le budget.

Par ailleurs, la CT a continué de répondre à des requêtes concrètes formulées par les Ministres dans les Déclarations ministérielles de Toronto, de Buenos Aires et de Quito.

Système d'information sur le commerce extérieur

Le Système d'information sur le commerce extérieur (SICE) a pour mission de fournir dans les quatre langues officielles de l'OEA des informations actualisées et complètes sur le commerce dans le Continent américain. Depuis que le SICE a été présenté sur une page web (<http://www.sice.oas.org>), le nombre des usagers a régulièrement augmenté pour atteindre près de 1 802 648 en 2003.

Le SICE dispose de documents sur les thèmes suivants: processus de la ZLEA; accords commerciaux et traités bilatéraux d'investissement entre les pays membres de l'OEA; propriété intellectuelle; arbitrage commercial; institutions liées au commerce; informations générales sur les pays; entreprises et chambres de commerce; données quantitatives, y compris sur les flux commerciaux, les tarifs et les prix.

Le SICE, conjointement avec le Secrétariat administratif de la ZLEA, tient le *Service de distribution des documents (DDS) de la ZLEA* qui a été créé le 1^{er} mai 1999. Ce service permet un accès limité aux documents qui sont produits dans le processus de négociation de la ZLEA. Le nombre des documents disponibles sur ce site sécurisé dépassait 28 000 unités à la fin de 2003.

Page officielle de la ZLEA

En tant que partie intégrante de la CT, le SICE administre la page officielle de la ZLEA sur Internet, laquelle contient tous les documents publics relatifs au processus de création de la ZLEA, des bases de données, des publications et l'information pertinente sur les progrès réalisés dans le processus de négociation.

Par ailleurs, dans le cadre des mandats qu'elle a reçus à la réunion ministérielle de novembre 1999 tenue à Toronto, l'Unité sur le commerce-SICE, en sa qualité de membre de la Commission tripartite, est chargée de tenir un calendrier actualisé avec indication des délais impartis par les groupes de négociation pour la réception des apports des délégations.

Coopération interinstitutionnelle

Dans le cadre de la Commission tripartite, l'Unité sur le commerce continue de travailler en étroite collaboration avec la Banque interaméricaine de développement (BID) et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) pour prêter son appui aux différentes instances de la ZLEA. Elle travaille aussi à des projets spécifiques avec d'autres institutions internationales, telles que l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), la Banque mondiale, l'Organisation de

coopération et de développement économiques (OCDE), ainsi qu'avec des organismes sous-régionaux, tels que l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI), la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE), la Communauté andine, le Mécanisme de négociations régionales de la CARICOM (CRNM), le MERCOSUR et le Secrétariat permanent du Traité d'intégration économique centraméricaine (SIECA).

Équité et parité hommes-femmes

Soucieuse d'intégrer le thème de l'équité et de la parité dans l'agenda du commerce, l'Unité a fait un exposé sur la ZLEA à la Première réunion du Forum interaméricain interinstitutionnel sur l'équité et la parité hommes-femmes, de la Commission interaméricaine des femmes (CIM) le 19 février 2003; elle a également fait un exposé les 9 et 10 décembre à la III^e Réunion de suivi du Programme interaméricain (SEPIA) de la CIM sur le thème Parité hommes-femmes et éducation. À cette occasion, l'Unité a présenté un document en anglais intitulé *Liberalización comercial, género y desarrollo: ¿Cuáles son los temas y cómo podemos reflexionar sobre ellos?* (Libéralisation commerciale, parité hommes-femmes et développement: quelles sont les questions et comment les envisager?)

Coopération technique

Le renforcement des capacités commerciales est une composante fondamentale des activités que mène l'Unité de l'OEA. Conformément aux mandats qu'elle reçoit des Chefs d'État et de gouvernement des pays du Continent américain aux Sommets des Amériques, l'OEA prête ses services techniques dans le cadre des négociations relatives à la ZLEA et son assistance technique aux États membres, en particulier aux économies de petite taille, pour faciliter leur participation au processus d'intégration continentale.

Suite à l'approbation du Programme de coopération continentale (PCC) de la ZLEA à la réunion ministérielle de Quito, en novembre 2002, et en exécution des mandats de l'Assemblée générale à l'appui du PCC, l'Unité a élargi son éventail d'activités visant à renforcer les capacités commerciales dans les Amériques. Cet éventail comprend les domaines d'intervention suivants:

Appui à l'élaboration des stratégies nationales ou sous-régionales de renforcement des capacités commerciales

L'Unité a collaboré avec 11¹ pays à l'élaboration de leurs stratégies nationales ou sous-régionales de renforcement des capacités commerciales. Ces stratégies définissent, classent par ordre de priorité et coordonnent les besoins de coopération commerciale, dans trois domaines principaux: préparation des négociations, mise en oeuvre des engagements commerciaux et adaptation à l'intégration, laquelle consiste notamment à accroître au maximum les avantages de cette intégration, y compris la capacité productive et la compétitivité dans la région.

Formation de hauts fonctionnaires et dialogues de politique commerciale avec la société civile

En 2003, l'Unité a mené les activités de formation suivantes:

¹ L'OEA a aidé les pays mentionnés ci-dessous à élaborer leurs stratégies, conformément à la répartition des tâches entre les institutions de la Commission tripartite: Bahamas, Barbade, Belize, El Salvador, Uruguay, et les pays des Caraïbes orientales (Antigua-et-Barbuda, Dominique, Grenade, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis et Saint-Vincent-et-Grenadines). L'appui aux pays des Caraïbes orientales a été possible grâce au financement de l'Agence canadienne pour le développement international.

- *Programme avancé de formation à l'intention de fonctionnaires de l'État concernant les approches commerciales multilatérales et régionales pour les Amériques.* En 2003, ce cours a été organisé et financé par l'OEA en association avec l'OMC dans l'Université des Antilles, à la Barbade, et l'Université Georgetown à Washington D.C. Il a comporté deux sessions, l'une destinée aux participants hispanophones de l'Université Georgetown, et l'autre, aux participants anglophones de l'Université des Antilles. L'OMC a recommandé que ce cours serve de modèle pour les cours de courte durée de politique commerciale du Programme de Doha pour le développement.
- *Cycle d'ateliers, de conférences et de dialogues sur la politique commerciale à l'intention de cadres supérieurs, gestionnaires et autres dirigeants.* Ce type de formation, destiné principalement au secteur des entreprises, a été offert en Amérique centrale conjointement avec les Ministères chargés de la politique commerciale et des associations d'entreprises. Ce cycle a été créé en vue d'appuyer le renforcement des capacités commerciales et d'encourager le dialogue des secteurs public et privé, ainsi que de la société civile dans le cadre du PCC.
- *Cycle d'ateliers, de conférences et de dialogues sur des thèmes commerciaux spécifiques.* Ces activités étaient destinées à de hauts fonctionnaires dans des domaines tels que les marchés publics, les investissements, les politiques de concurrence, la propriété intellectuelle, la protection conditionnelle, les services, le règlement des différends et les barrières techniques au commerce, domaines dans lesquels l'Unité sur le commerce est spécialisée. Pendant la période à l'étude, ces activités ont été menées aux Bahamas, au Belize, en Bolivie, en Équateur, au Guyana, au Honduras, à la Jamaïque, au Pérou et à la Trinité-et-Tobago.
- *Alliances avec des institutions universitaires pour l'élaboration de programmes de formation aux politiques commerciales.* Par cette nouvelle forme d'aide, l'Unité cherche à constituer une masse critique de "formateurs" à des questions et disciplines commerciales et à sceller des alliances avec des institutions universitaires, des centres de recherche (*think-tanks*) et des associations d'entreprises. Elle a ainsi pour objectif de renforcer les capacités locales et de promouvoir la viabilité des programmes de formation commerciale aux niveaux national et régional. Ce programme a commencé en Amérique centrale avec 12 formateurs de la région, mais l'Unité sur le commerce espère l'étendre aux pays des Caraïbes, à la Communauté andine, au Panama et à la République Dominicaine et devra obtenir à cette fin des ressources supplémentaires.

Promotion de contacts entre membres des milieux universitaires

L'Unité a continué d'encourager l'échange des informations entre membres des milieux universitaires du Continent américain qui traitent de questions de commerce et d'intégration à travers le Réseau de recherche sur le commerce des Amériques (NetAmericas). Conjointement avec la BCIE, elle a donné à Tegucigalpa, au Honduras, une Conférence sur le thème "L'intégration à l'économie mondiale et régionale: les enjeux qui se posent pour l'Amérique centrale".

NetAmericas est un réseau qui a pour objet de promouvoir l'échange des informations et de résultats de recherches sur des thèmes liés à l'intégration continentale. Il est ouvert aux personnes dont les antécédents sont reconnus en matière de travaux de recherche et de publications universitaires sur la politique commerciale et l'intégration dans les Amériques. Les bénéficiaires

principaux sont les universitaires et les économies de petite taille qui ont désormais à leur disposition un outil qui leur ouvre l'accès à des activités de recherche pertinentes sur le commerce et l'intégration dans le Continent américain.

Programme d'appui aux initiatives de modernisation des systèmes de passation des marchés publics. L'Unité collabore avec le Secrétariat de la Communauté andine pour analyser des cas et concerter des initiatives de coopération technique pour contribuer à la formulation de stratégies et à l'élaboration de projets visant à moderniser les systèmes de passation des marchés publics. Au début, elle s'attache en particulier à publier sur Internet des informations sur les marchés publics. Une initiative comparable qui a été proposée conjointement par la BID et l'OEA fait actuellement l'objet de consultations avec les pays centraméricains. Pour mener à bien ces activités, l'Unité dispose d'une contribution supplémentaire apportée, au titre de la coopération technique, par la Mission permanente des États-Unis près l'OEA, et elle collabore avec l'Institut pour la connectivité dans les Amériques (ICA).

Programme d'appui à la participation de la micro, petite et moyenne entreprise (MIPME) aux marchés publics et à l'accès aux marchés électroniques et aux services techniques en ligne. En ce qui concerne la formation, la recherche et la diffusion de l'information, l'Unité dispose d'informations qu'elle a elle-même récemment recueillies sur l'appui à la participation des MIPME aux marchés publics et au commerce électronique, ou qui proviennent de projets appuyés par le FEMCIDI et la Mission des États-Unis près l'OEA, et qui seront disséminées par l'Internet. De plus, l'Unité a établi des relations de coopération avec le Ministère de la planification et SEBRAE du Brésil, ainsi qu'avec l'Administration générale des services (GSA) des États-Unis, étant donné l'expérience de ces entités dans le domaine de l'organisation de programmes de formation à la participation aux marchés publics à l'intention des MIPME.

Publications

En novembre 2003, l'Unité a publié dans la collection *Études de l'Unité sur le commerce* l'ouvrage intitulé: *The FTAA and Development Strategies in Latin America and the Caribbean* (La ZLEA et les stratégies de développement en Amérique latine et dans les Caraïbes) de José M. Salazar-Xirinachs, et en février 2004 les études suivantes: *Do Trade Agreements Trade Away the Right to Regulate? A Look at Existing Provisions on Goods, Services and Investment* (Les accords commerciaux signifient-ils l'abandon du droit de réglementer? Un aperçu des dispositions existant sur les biens, les services et les investissements) de Maryse Robert, *Services Regulation and Trade Agreements: Dispelling Misunderstandings* (Réglementation des services et accords commerciaux: dissiper les malentendus) de Luis Niscovolos et Sherry Stephenson, et *Policy approaches on trade and the environment in economic instruments in the Western Hemisphere* (Stratégies commerciales et environnementales dans les instruments économiques du Continent américain), de Paul Fisher.

Augmentation de la transparence et diffusion de l'information sur le commerce à l'aide des technologies de l'information

L'OEA mène un certain nombre d'activités qui visent à promouvoir la transparence à l'aide des technologies de l'information:

- Base de données sur l'éducation en matière de commerce. Elle a été établie avec l'appui de l'Agence internationale de développement des États-Unis et contient des informations sur les cours de formation aux politiques commerciales. (<http://trt.ftaa-alca.org/searchted.asp>)
- Base de données sur les besoins d'assistance technique dans le domaine commercial. Elle a été élaborée dans le cadre de l'appui qu'apporte l'OEA au Groupe consultatif sur les économies de petite taille de la ZLEA, elle facilite l'accès à l'information sur les ressources d'assistance technique et fournit des renseignements très importants aux donateurs sur les besoins d'assistance technique des pays participants dans le domaine commercial. (http://trt.ftaa-alca.org/ta/spanish/SearchTACountry_s.asp).
- Portail Intranet du programme avancé de formation à l'intention de fonctionnaires sur les approches commerciales multilatérales et régionales pour les Amériques. La fonction de ce portail, qui est géré conjointement par l'Unité et le SICE, consiste à fournir aux participants le matériel de recherche qu'ils utiliseront pendant le cours.

La Commission spéciale du commerce et son Groupe consultatif

La Commission spéciale du commerce (CEC) et son Groupe consultatif ne se sont pas réunis en 2002. En conséquence, l'Unité sur le commerce n'a pas fourni son appui à ces organes. Lors de sa trentième Session ordinaire qui a eu lieu à Windsor, l'Assemblée générale a décidé "de faire sienne la recommandation du Président de la Commission spéciale du commerce (CEC), basée sur les consultations qu'il a menées avec les États membres de la CEC, de maintenir le *statu quo*, c'est-à-dire de maintenir l'existence de la CEC, sans convoquer ladite Commission".

UNITÉ DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DE L'ÉDUCATION

L'Unité du développement social et de l'éducation a été créée en vertu de l'Instruction N° 96-5 de juin 1996. Son objectif est de fournir un appui technique et opérationnel aux États membres et aux organes délibérants de l'OEA dans les domaines suivants: renforcement des systèmes éducatifs; promotion des possibilités d'emploi et de formation des travailleurs; formulation de politiques publiques et de stratégies d'actions orientées vers la lutte contre la pauvreté et la discrimination. Pour la réalisation de cet objectif, l'Unité mène et coordonne des études et des recherches, œuvre en faveur de l'échange des informations et des données d'expériences, encourage des activités de formation de ressources humaines, appuie les initiatives de promotion de la coopération entre les pays, entre les agences internationales de coopération et de développement et entre les institutions gouvernementales et non gouvernementales en matière d'élaboration de politiques de développement social, d'éducation, d'emploi et de culture.

Au cours de 2003, l'Unité du développement social et de l'éducation (UDSE) a continué d'apporter son appui aux forums politiques de l'OEA, de prêter ses services consultatifs et de renforcer la coopération interaméricaine dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, du développement social et de la culture. Les priorités de l'Unité ont été axées sur le suivi des mandats des Sommets des Amériques, des Assemblées générales et du CIDI. Afin de donner les suites pertinentes à ces mandats, l'Unité a travaillé en étroite collaboration avec des agences du Système interaméricain, des organismes internationaux de coopération et de développement, des organisations gouvernementales et des institutions de la société civile.

Développement social et élimination de la pauvreté

Réseau social de l'Amérique latine et des Caraïbes.

En 2003, l'UDSE a continué d'exercer les attributions de Secrétariat technique du Réseau social de l'Amérique latine et des Caraïbes, en administrant le Fonds volontaire du Réseau et en collaborant à la tenue de la conférence annuelle, des séminaires et des stages prévus dans son plan de travail 2003. Du 1^{er} au 3 octobre, la X^e Conférence annuelle du Réseau social a eu lieu à Santiago du Chili, activité qui a été organisée par le Réseau social, le Fonds de solidarité et d'investissement social et l'OEA. Le Plan de travail 2004 et la Déclaration de Santiago ont été approuvés à cette réunion. Pendant la période considérée, deux séminaires ont été organisés, l'un à Ocho Rios (Jamaïque) sur le thème "Poverty Eradication: Responding to Basic Needs or Community Development?" (Élimination de la pauvreté: répondre aux besoins essentiels ou renforcer la communauté?) et l'autre à Santiago du Chili (CEPALC) sur le thème "III Curso de Formulación, Monitoreo y Evaluación de Proyectos Sociales" (III^e Cours sur l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets sociaux).

En vertu d'un accord signé avec la BID, le Secrétariat général de l'OEA joue le rôle d'organisme d'exécution du Programme intrarégional de stages entre les institutions membres du Réseau social. Dans le cadre de ce programme, l'Unité a organisé, conjointement avec l'Institut interaméricain pour le développement social (INDES) de la BID, le "Séminaire sur les pratiques de concertation et de gestion sociale concernant les directives relatives aux fonds d'investissement social des membres du Réseau social", qui a eu lieu à Washington, D.C. du 2 au 6 juin.

Réunion de haut niveau sur la pauvreté, l'équité et l'inclusion sociale.

Conformément aux dispositions de la résolution AG/RES. 1854 (XXXII-O/02) "Pauvreté, équité et inclusion sociale", l'OEA a prêté son appui à la CEPCIDI, pendant le processus préparatoire à la Réunion de haut niveau sur le thème Pauvreté, équité et inclusion sociale, tenue sur l'île Margarita, (Venezuela) du 8 au 10 octobre et pour laquelle l'UDSE a exercé les attributions de Secrétariat technique.

Promotion de la démocratie: rôle de l'éducation civique

Conformément aux dispositions du Troisième Sommet des Amériques, de la Charte démocratique interaméricaine et du mandat énoncé dans la résolution AG/RES. 1869 (XXXII-O02) "Promotion de la culture démocratique", l'UDSE a effectué une étude sur l'incorporation des valeurs et principes démocratiques dans les programmes d'éducation des États membres. Cette étude a fait l'objet d'un examen pendant la Deuxième Réunion du Comité consultatif du Projet tenue les 29 et 30 avril 2003, et les propositions et apports des pays y ont été pris en considération. Le résultat de ce travail a été publié sous forme de rapport final, en version espagnole et anglaise.

Éducation

En exécution du mandat émané du III^e Sommet des Amériques et en sa qualité de Secrétariat technique de la II^e Réunion des Ministres de l'éducation organisée dans le cadre du CIDI, l'UDSE a tenu plusieurs réunions, et a activement participé à d'autres rencontres, afin d'en préparer le contenu et de parvenir à mieux discerner les enjeux de l'éducation et des pratiques optimales pour la coopération horizontale.

Troisième Réunion des Ministres de l'éducation organisée dans le cadre du CIDI

La Troisième Réunion des Ministres de l'éducation du CIDI a eu lieu à Mexico du 11 au 13 août 2003. La Déclaration ministérielle regroupe les initiatives à mettre en oeuvre en ce qui concerne les nouvelles technologies, la promotion de la recherche scientifique et de son application dans l'éducation; la promotion de la parité hommes-femmes par l'éducation; la préservation de la diversité culturelle du Continent américain; la recherche d'autres moyens de financement et la nécessité de créer une véritable alliance continentale en faveur de l'éducation.

Première Réunion de la Commission interaméricaine de l'éducation (CIE)

La Première Réunion de la CIE a été tenue à Mexico (Mexique) le 13 août 2003. À cette réunion, les résolutions approuvées dans le cadre de la Troisième Réunion des Ministres de l'éducation ont été révisées, les instruments du Système interaméricain qui peuvent appuyer les activités de la CIE ont été présentés et les participants sont convenus de tenir une prochaine réunion spéciale pour déterminer les modalités de l'allocation des ressources conformément aux dispositions de la résolution CIDI/RME/RES. 9 (III-O/03). Cette réunion spéciale a eu lieu les 4 et 5 décembre.

Réunion des membres du bureau de la CIE

Le Mexique, en sa qualité de Président de la CIE, a convoqué une réunion des membres du bureau de la Commission, les 4 et 5 décembre 2003 à Washington, D.C., afin d'amorcer le dialogue pour la programmation des activités dictées par les mandats reçus par la CIE de la Réunion ministérielle et avec la participation des Délégations du Mexique, de El Salvador, de la Trinité-et-Tobago, du Canada, des États-Unis, du Honduras, du Brésil, de l'Équateur et de Sainte-Lucie. Ils ont convenu

de travailler sous forme virtuelle et de se réunir en avril 2004 pour établir le calendrier et le budget au titre de chaque activité.

Réunion préparatoire à la Troisième Réunion des Ministres de l'éducation organisée dans le cadre du CIDI

Cette réunion préparatoire a eu lieu du 9 au 11 avril 2003, à Buenos Aires (Argentine) avec la participation des délégations de 24 États membres et représentants d'organismes internationaux. Elle avait pour objet d'analyser les progrès réalisés et les enjeux qui se posent pour les activités faisant suite aux engagements pris lors du Sommet des Amériques. Les débats ont porté sur les propositions de calendrier et de Déclaration. Après avoir analysé le Règlement de la Commission interaméricaine de l'éducation, qui a été approuvé par la résolution CEPCIDI/RES.81 (LXXXVI-O/02) en novembre 2002, les délégations ont proposé de le modifier pour tenir compte de la création d'un Comité exécutif. Les délégations présentes ont convenu d'articuler l'élaboration des projets continentaux autour de trois axes thématiques: formation des enseignants; équité et qualité et enseignement secondaire.

Réunion des coordonnateurs de projets continentaux

Les États membres ont décidé, pendant le processus préparatoire à la Troisième Réunion des Ministres de l'éducation, d'axer leurs activités sur trois projets continentaux, qui reprennent et résument les cinq priorités de l'éducation approuvées à Punta del Este, en réponse aux enjeux de la équité et qualité, de la formation des enseignants et de l'enseignement secondaire. Ces projets continentaux tiennent compte des leçons tirées des séminaires sur les Programmes consolidés, et suivent la même stratégie de coopération horizontale, en mettant à contribution les meilleurs programmes éducatifs dans chaque pays. Ils sont ouverts à la participation de tous les États membres; chaque projet est coordonné par un pays et co-coordonné par cinq pays représentants des sous-régions. Pour renforcer son caractère continental, l'UDSE a convoqué les coordonnateurs continentaux et sous-régionaux à une réunion qui a eu lieu à Washington, DC, les 18 et 19 novembre 2003. Son objectif principal était de consolider les propositions de projets qui seront mis en œuvre à partir de 2004 au moyen des ressources du Fonds spécial multilatéral du CIDI (FEMCIDI).

À ce sujet, l'UDSE, en sa qualité de Secrétariat technique de la III^e Réunion des Ministres de l'éducation, a reçu pour instruction d'ajouter les contributions des organismes internationaux à l'apport des pays en vue de l'élaboration des trois projets continentaux. Pour trouver les moyens de contribuer à l'enrichissement et à la réalisation de chacun des projets présentés par les pays, l'UDSE a convoqué la Réunion interinstitutions de l'éducation les 18 et 19 juillet 2003 dans les locaux de l'Institut des études avancées pour les Amériques (INEAM) à Miami, en Floride. Cette rencontre avait pour objet de recueillir tous les points de vue et les contributions des institutions internationales à vocation d'éducation. Les représentants de ces institutions ont évalué leur capacité d'apporter des ressources techniques, financières ou en nature aux activités que mèneront à bien les pays du Continent américain au cours de la période de quatre ans 2004-2008. Ont participé à la réunion des représentants de l'UNESCO/OREALC, de la Banque interaméricaine de développement (BID), de l'UNICEF, de l'Organisation des États ibéro-américains pour l'éducation, la science et la culture, de l'Accord Andrés Bello et de la Banque mondiale.

- *Inauguration du Forum en ligne.* Sur la demande des États membres, l'UDSE, en sa qualité de Secrétariat technique de la Réunion des Ministres de l'éducation, a créé un forum de discussion en ligne pour donner suite aux engagements pris à la Réunion préparatoire à la III^e Réunion des Ministres de l'éducation et pour élaborer les trois projets continentaux.

- *Vidéoconférences sur l'éducation.* En coopération avec le Secrétariat à l'éducation nationale du Mexique (SEP) et l'Institut de la Banque mondiale, l'UDSE a réalisé trois Vidéoconférences pour perfectionner l'élaboration des Projets continentaux sur les thèmes Équité et qualité, Formation des enseignants et Enseignement secondaire. Les Ministres de l'éducation des pays coordonnateurs de ces projets, qui les ont analysés ensemble et ont présenté les enjeux particuliers de chaque sous-région du Continent américain ont participé à ces vidéoconférences.
- *Réunion de la société civile.* Le Gouvernement colombien, avec l'appui du Secrétariat au processus des Sommets et l'UDSE de l'OEA, a convoqué la réunion sur le thème "Participation de la société civile à l'éducation", qui a eu lieu les 28 et 29 juillet 2003 à Bogota (Colombie). Celle-ci avait pour objet de recueillir les points de vue de la société civile sur les activités menées par l'OEA, en particulier les activités ayant trait aux thèmes des trois axes thématiques.

Accord de coopération entre l'OEA et le Secrétariat à l'éducation nationale du Mexique (SEP)

Dans le cadre de la coopération, le Mexique a offert à tous les États membres, par l'intermédiaire du SEP, d'utiliser gratuitement le Système satellite éducatif mexicain "Red Satelital de Televisión Educativa EDUSAT". L'utilisation de cet instrument et de son contenu pédagogique mis au point par le SEP permettra de réaliser des programmes conjoints pour rehausser la qualité de l'éducation de base dans le Continent américain. À la III^e Réunion ministérielle, le SEP a inauguré la chaîne éducative des Amériques.

Stratégie de coopération horizontale/Portefeuille permanent de programmes consolidés.

L'UDSE a poursuivi ses activités en réponse à l'engagement pris par les Ministres de l'éducation de renforcer la coopération horizontale entre les pays dans le cadre des séminaires sur le transfert de programmes éducatifs qui sont organisés depuis 2002. Grâce à leurs efforts conjugués, les pays qui dispensent les cours, ceux qui s'y intéressent, l'UDSE et l'AICD ont offert les stages suivants:

- *Gestion de l'éducation au Mexique et en Argentine:* du 17 au 27 février 2003, avec la participation de fonctionnaires de l'Argentine, du Chili, de Colombie, de El Salvador, du Mexique, du Pérou et d'Uruguay. (Pour de plus amples renseignements, prière de consulter la page Web de cet atelier: <http://www.oas.org/udse/gestion/>).
- *Enseignement à distance pour adultes:* du 24 février au 7 mars 2003, à Mexico, avec la participation de fonctionnaires de Colombie, d'Équateur, de El Salvador, du Honduras, du Nicaragua, du Paraguay, du Pérou et d'Uruguay. Pour de plus amples renseignements, prière de consulter la page Web de cet atelier: <http://www.oas.org/udse/sea/>
- *Séminaire – Atelier pour les Caraïbes:* du 14 au 18 juillet 2003 à Miami. Il avait pour objet de favoriser la coopération dans la région des Caraïbes par une réflexion sur les six programmes éducatifs qui ont été présentés en vue de leur transfert critique en 2002 et en 2003, et compte tenu des particularités de cette région. Le dialogue a aussi porté sur les Projets continentaux en matière d'éducation qui sont actuellement élaborés par tous les pays en vue d'être soumis à la III^e Réunion des Ministres de l'éducation. Ont participé à cet atelier les hauts responsables des ministères de l'éducation d'Antigua-et-Barbuda, des Bahamas, du Belize, de la Grenade, du Guyana, de la Jamaïque, de Saint-Kitts-et-Nevis, de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent-et-Grenadines et de la Trinité-et-Tobago. Des représentants de la CARICOM et de l'OECS y étaient également présents. Pour de plus amples renseignements, consulter la page Web de cet atelier: <http://www.oas.org/udse/caribworkshop>

Au cours de cette première étape du transfert critique de programmes consolidés, 28 États membres ont participé à un ou plusieurs des stages offerts au cours de ces deux dernières années, ce qui témoigne de la détermination des pays à appuyer ce processus.

Promotion des valeurs civiques et démocratiques.

En application de la résolution AG/RES.1957 (XXXIII-O/03) “Promotion et renforcement de la démocratie. Suivi de la Charte démocratique interaméricaine”, l’UDSE et l’UPD collaborent pour appuyer le Conseil permanent de l’OEA en vue de la mise en œuvre du mandat de l’Assemblée générale, à savoir convoquer une réunion spéciale sur le thème “Promotion de la culture démocratique par l’éducation”. Cette réunion est prévue pour le premier trimestre de 2004.

De plus, le Secrétariat technique tient des consultations au niveau continental pour recenser les programmes consolidés, existant dans les différents États membres, sur l’éducation pour la démocratie et les valeurs civiques à l’aide de la stratégie de coopération horizontale dérivée du Portefeuille permanent de programmes consolidés.

Conformément aux orientations du Troisième Sommet des Amériques, des recherches sont en cours avec l’Université du Maryland et l’aide du Département d’État des États-Unis, sur le renforcement de la démocratie en Amérique par la formation aux valeurs civiques et démocratiques.

Les enjeux du financement de l’éducation.

Sur la demande des Ministres de l’éducation, l’UDSE a organisé, avec l’assistance de la Banque mondiale, une vidéoconférence sur la proposition d’échange de créances contre des programmes d’éducation, encouragée dans plusieurs forums internationaux par des ministres des Amériques. Cette vidéoconférence a eu lieu le 21 novembre 2003 avec la participation du Ministre de l’éducation de l’Argentine, le Vice-ministre de l’éducation du Pérou et de la Colombie et de l’organisation *Open Society Institute*.

Dans le même ordre d’activités, l’UDSE a participé à une réunion convoquée par l’AICD, l’OPS et la BID afin de dialoguer sur les modalités de l’incitation à présenter des propositions et des sujets de discussion dans le Continent américain sur le thème des enjeux de l’éducation. Le groupe animé par l’UDSE était composé des professeurs et chercheurs Steven Klees, Noel McGinn, William Cummings et Jim Williams.

L’UDSE a continué de recevoir l’appui de la Banque mondiale pour l’application de la stratégie Connaissances et services consultatifs en réseau (CONARED), qui transforme en actions concrètes les engagements pris dans le cadre de la coopération, et fournit des instruments techniques et politiques pour le dialogue entre les ministères de l’éducation du Continent américain.

Programme de coopération OEA/Harvard University-Rockefeller Center.

Dans le cadre de l’accord signé avec le Rockefeller Center pour les études latino-américaines de l’Université Harvard, trois étudiants ont participé aux activités de l’Unité dans le domaine de l’éducation pendant les mois d’été. Parmi leurs activités principales, il convient de mentionner l’établissement de diagnostics continentaux et sous-régionaux sur les thèmes équité et qualité, formation des enseignants et enseignement secondaire. Les documents diagnostiqués ainsi préparés ont été présentés à la III^e Réunion des Ministres de l’éducation.

Emploi et formation des travailleurs

Tenue de la XIII^e Conférence interaméricaine des ministres du travail (CIMT).

L'UDSE, en sa qualité de Secrétariat technique de la CIMT, a contribué aux travaux préparatoires, à l'organisation et au déroulement de la XIII^e Conférence, qui a eu lieu du 24 au 26 septembre (année?) à Salvador, dans l'État de Bahía (Brésil). Dans ce contexte, l'UDSE a mené les activités suivantes:

- Organisation et coordination de la Réunion technique préparatoire de la XIII^e CIMT tenue les 23 et 24 juillet 2003 à Brasilia (Brésil). Au cours de cette rencontre, les délégations ont approuvé les versions préliminaires de la Déclaration et du Plan d'action de Salvador et ont analysé une proposition relative à l'emploi des ressources du sous-fonds de l'OEA pour le secteur du travail.
- Élaboration, actualisation et administration d'un Forum virtuel (www.oas.org/udse/cimt) en vue d'appuyer la préparation des versions préliminaires de la Déclaration et du Plan d'action de Salvador et de faciliter une participation accrue des États membres et des organes consultatifs de la Conférence à l'aide d'Internet. Ce Forum virtuel a été inauguré en juin 2003 et a été reconnu par les États membres comme étant un excellent outil pour garantir un dialogue permanent.
- Organisation et coordination de la XIII^e CIMT, avec la participation de 26 délégations nationales, dont 22 étaient dirigées par des Ministres du travail, de 30 représentants des principales organisations syndicales du Continent américain, et de 14 représentants d'entreprises. L'Organisation internationale du travail (OIT) en la personne de son Directeur général, la BID et l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) étaient aussi présentes à cette conférence, parmi d'autres organisations internationales.
- Élaboration du Rapport final de la XIII^e CIMT qui comprend tous les documents pertinents et un compte rendu des activités de la réunion. Ce Rapport sera disponible dans les quatre langues officielles de l'Organisation et sous forme de CD-Rom.

Encouragement de la coopération horizontale.

Dans le cadre de la Stratégie de coopération horizontale dont elle est chargée, l'UDSE a élaboré un Portefeuille de Programmes consolidés dans le domaine du travail sous forme de CD-Rom, qui a été distribué pendant la XIII^e CIMT. Ce portefeuille contient les programmes les plus reconnus et utiles qui sont appliqués dans le Continent américain dans les domaines suivants: 1) Modernisation de l'administration du travail; 2) Formation et homologation des compétences professionnelles; 3) Santé et sécurité dans le travail; 4) Parité hommes-femmes. Sur le thème Santé et sécurité dans le travail, l'Unité a collaboré avec l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD) et l'OPS. Le portefeuille est un outil d'information sur des programmes propres à être reproduits dans le cadre de la coopération horizontale et en tant que tel, il fait l'objet d'une mise à jour permanente.

Appui à la formation et à l'homologation des compétences professionnelles

Reconnaissant que l'homologation des compétences professionnelles est capitale pour obtenir une meilleure employabilité de la population active, l'Unité s'est engagée à apporter son appui au renforcement des systèmes de formation et d'homologation des compétences. En ce sens, l'UDSE a participé à un atelier sous-régional sur le thème "*Desafíos de la Formación Profesional en la Sub Región Andina*" (Enjeux de la formation professionnelle dans la sous-région andine), qui a été organisé par la Communauté andine à Lima (Pérou) en avril 2003. Par ailleurs, avec l'appui de l'AICD et du Conseil de normalisation et d'homologation des compétences professionnelles (CONOCER) du Mexique, l'UDSE prévoit d'offrir un Cours virtuel ayant trait à l'homologation des compétences professionnelles qu'elle espère commencer en 2004 sur le Portail de l'éducation des Amériques.

Coordination interinstitutionnelle.

Les 8 et 9 décembre 2003, l'UDSE a tenu une Réunion de planification de la XIII^e CIMT, avec la participation de l'OIT, de la BID, de l'OPS, du bureau de la CEPALC à Washington, ainsi que des Ministères du travail du Brésil, du Mexique, du Canada, des États-Unis et de El Salvador, en leur qualité de membres de la troïka et coordonnateurs des Groupes de travail de la Conférence. Les participants ont approuvé un calendrier d'activités et un document dans lequel sont définies les sources de financement et les attributions des différents acteurs dans le déroulement de ces activités, ce qui permettra d'exécuter le Plan d'action de Salvador.

Culture

Première Réunion de la Commission interaméricaine de la culture (CIC) et activités préparatoires.

La CIC a tenu sa première réunion les 4 et 5 septembre 2003 à Mexico, sous les auspices du Conseil national pour la culture et les arts (CONACULTA) du Mexique. En sa qualité de Secrétariat technique de cette Commission, l'UDSE a réalisé les activités suivantes:

- Appui à l'élaboration et à l'approbation du Règlement de la CIC, en passant par un vaste processus de consultations avec les États membres. Ce processus a débuté en juillet 2002 et a abouti à l'approbation du Règlement par le CIDI en avril 2003.
- Conception et gestion de la page Web de la CIC (www.oas.org/udse/cic) visant à donner une continuité aux activités de la Commission, de faciliter l'échange de points de vue, de connaissances et de pratiques, et d'offrir un moyen permanent de communication entre ses membres. Le contenu de cette page Web est régi par les mandats et priorités de la CIC.

- Organisation et coordination, conjointement avec CONACULTA, de la Première Réunion de la CIC. L'objectif de cette réunion a été atteint en totalité avec l'élaboration du Plan de travail de la CIC qui contient les principales activités que devra réaliser la Commission pour exécuter les mandats du Plan d'action de Cartagena de Indias.

Observatoire interaméricain des politiques culturelles

L'UDSE a coordonné l'étude de faisabilité de l'Observatoire interaméricain des politiques culturelles (OIPC), qui a été élaborée par M. Raj Isar, ancien directeur des politiques culturelles de l'UNESCO, et qui a été révisée, commentée et enrichie des différentes perspectives sous-régionales par le Comité consultatif, composé d'experts de renom. Cette étude a été présentée à la première réunion de la CIC, avec trois structures possibles qui sont envisagées pour l'OIPC et sur lesquelles les Ministres et responsables de la culture devront se prononcer à leur prochaine réunion qui aura lieu en août 2003 au Mexique.

Stratégie de coopération horizontale

L'UDSE continue de mettre à jour le Portefeuille permanent de Programmes consolidés sur la culture, qui contient les programmes que les ministères et chargés de la culture veulent mettre en commun avec leurs homologues. Ce Portefeuille est une pièce maîtresse de la stratégie de coopération horizontale que coordonne l'UDSE. Celle-ci a organisé en 2003 un premier atelier d'échange de connaissances axé sur l'analyse de l'expérience acquise par le Canada dans le cadre du programme "Jeunesse Canada au travail" du Ministère du patrimoine. Cet atelier a eu lieu à Ottawa du 27 au 31 octobre 2003 avec la participation de représentants des responsables de la culture d'Antigua-et-Barbuda, du Chili, de la Colombie, de la Dominique, de El Salvador, du Guatemala, du Mexique, du Nicaragua, du Pérou et de Saint-Vincent-et-Grenadines. Les participants y ont élaboré des profils de projet à partir du transfert critique de l'expérience canadienne, lesquels continueront d'être perfectionnés et renforcés avec l'appui technique de l'OEA et du Ministère du patrimoine canadien.

Encouragement de la participation de la société civile, accords de coopération avec d'autres organismes internationaux multilatéraux.

L'UDSE a signé des accords avec le Ministère du patrimoine canadien et l'Accord Andrés Bello pour financer des activités liées à l'étude de faisabilité de l'OIPC et la tenue de la Première réunion de la CIC. Elle a aussi créé un Forum virtuel, sur le portail électronique de la CIC, en tant qu'outil d'enregistrement des observations et commentaires formulés sur la CIC et son Plan de travail par les représentants de gouvernements et, ultérieurement, de la société civile.

UNITÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENVIRONNEMENT

L'Unité du développement durable et de l'environnement a été créée en vertu de l'Instruction N° 96-6 du 28 juin 1996. Elle est l'entité principale du Secrétariat général chargée des affaires qui sont directement liées au développement durable et à l'environnement. Sa mission est d'appuyer les activités de l'Organisation, de ses organes et organismes qui ont trait à la définition des politiques de développement durable et de l'environnement de la région. Elle élabore, évalue et exécute les projets de coopération technique dans les domaines relevant de sa sphère de compétence et prête des services consultatifs et une assistance technique sur les aspects liés au développement durable, y compris les programmes de mise en place de la législation sur l'environnement, le transfert des technologies propres pour l'environnement et l'éducation écologique. De plus, l'Unité exerce des activités dans les domaines reconnus comme prioritaires par le processus des Sommets continentaux et elle a un rôle particulièrement vital à jouer dans le suivi du Plan d'action de Santa Cruz, adopté par le Sommet des Amériques sur le développement durable (Santa Cruz de la Sierra, Bolivie, décembre 1996).

Les activités menées par l'Unité du développement durable et de l'environnement (UDSMA) en 2003 se sont inscrites dans le cadre des mandats des Sommets, des résolutions de l'Assemblée générale de l'Organisation, des mandats émanés du Programme interaméricain pour le développement durable, adopté par l'Assemblée générale à sa vingt-septième Session ordinaire, tenue en juin 1997 à Lima (Pérou), du Plan stratégique de partenariat pour le développement 2002-2005, et des résolutions adoptées à la Troisième Réunion ordinaire de la Commission interaméricaine pour le développement durable des 11 et 12 février 2002.

L'UDSMA met actuellement en œuvre un portefeuille de projets se chiffrant à un total d'environ EU\$65 millions, qui est financé pour plus de 95% au moyen de fonds provenant de sources extérieures à l'OEA. La page Web de l'Unité comporte les principales activités en cours d'exécution, leurs liens et leur succès. Elle peut être consultée à l'adresse suivante: (<http://www.oas.org/usde>.)

Activités liées au Sommet de Bolivie

L'UDSMA a poursuivi ses activités de coordination et de suivi du Plan d'action de Santa Cruz. Elle a prêté son assistance au Groupe de travail sur le développement durable, créé dans le cadre de la CEPCIDI, sur la recommandation de la Commission interaméricaine pour le développement durable (CIDS), à sa Troisième Réunion ordinaire.

En exécution des mandats émanés du Plan d'action de Santa Cruz et qui figurent dans le Programme interaméricain pour le développement durable, l'UDSMA a exercé les activités suivantes:

Le Réseau interaméricain sur la biodiversité (IABIN) a été créé en 1996 sur l'initiative du Sommet des Amériques. Ce projet a pour objet de fournir l'infrastructure pour le réseau d'information (règles et protocoles) ainsi que le contenu scientifique nécessaire aux pays du Continent américain pour améliorer le processus de prise de décisions, en particulier en cas de conflits entre développement humain et conservation de la biodiversité. À l'appui de la conservation de la biodiversité, IABIN a été consolidé en tant que forum Internet pour la coopération technique et

scientifique. Dans chacun des 34 pays du processus des Sommets, les points de convergence de IABIN encouragent la coordination de la collecte, de l'échange et de l'utilisation des informations relatives à la biodiversité. Ils contribuent aux progrès réguliers réalisés par les gouvernements des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes dans l'élargissement des zones protégées dont la superficie est passée de moins de 200 millions d'hectares en 1975 à plus de 400 millions d'hectares aujourd'hui. Il est prévu de terminer les activités de la phase PDF-B en mars 2004 avec la présentation au Fonds pour l'environnement mondial d'une proposition de financement équivalant à EU\$4 millions au titre de l'exécution de la prochaine phase du réseau, sur un coût total du projet de EU\$20 millions. Le site Web du réseau IABIN est entièrement opérationnel en espagnol et en anglais, y compris sa matrice d'information biologique.

L'Unité a continué d'encourager auprès des États membres la phase de mise en oeuvre de la Stratégie interaméricaine pour la promotion de la participation citoyenne au processus décisionnel sur le développement durable (ISP), en application de la résolution CIDI/CIDS/RES. 6 (III-O/02), approuvée par la Commission interaméricaine pour le développement durable (CIDS III). De plus, elle a continué d'épauler les efforts visant à appliquer cette stratégie, en favorisant une collaboration étroite entre les secteurs public et privé sur des questions de développement durable et d'environnement.

Dans le domaine du droit, des réglementations et de la politique de l'environnement, les partenariats fondés sur la coopération ont été créés au niveau continental et régional en vue de renforcer les régimes économiques, sociaux et environnementaux de manière à assurer leur complémentarité et leur contribution au développement durable. Ce faisant, une attention particulière a été accordée à la viabilité du point de vue écologique de la libéralisation du commerce, des instruments économiques, d'une production plus propre et d'une utilisation rationnelle de l'énergie. Le Forum interaméricain sur le droit de l'environnement (FIDA) a permis de progresser dans l'application de ces initiatives. Le FIDA a été créé par le Sommet des Amériques sur le développement durable. Il collabore avec des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux des Amériques à l'établissement d'études nationales d'impact sur l'environnement de la proposition d'accord relatif à la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) et à l'examen des diverses politiques qui s'offrent aux États membres de l'OEA. Les études sur l'Argentine et le Brésil sont terminées et ont été examinées par des groupes d'experts en mars et en mai 2003 respectivement. Au début de 2004, les études sur le Paraguay, l'Uruguay et de deux pays centraméricains ou plus seront entreprises.

Activités liées au Sommet des Amériques

Enregistrement des propriétés

En exécution des mandats émanés des Deuxième et Troisième Sommets des Amériques, l'application d'un accord de coopération avec la *United States Agency for International Development* (USAID) s'est poursuivie, lequel renforce les progrès accomplis dans la mise en oeuvre du programme visant à améliorer les systèmes d'enregistrement des propriétés. Ce programme est réalisé par l'intermédiaire du Bureau virtuel de l'initiative intersommet des cadastres (IPSI), mécanisme créé à cette fin par l'USAID et l'OEA, au moyen de ressources octroyées par l'USAID. Pendant les Sommets, les États membres se sont déclarés déterminés à rationaliser et à normaliser leurs systèmes nationaux d'enregistrement des propriétés. En présentant des informations sur son portail, l'IPSI apporte son appui aux nombreuses activités en cours dans le Continent américain destinées à réformer certains aspects des systèmes d'information d'enregistrement des propriétés. Le site Web de l'IPSI fait actuellement l'objet d'un remaniement qui consiste à décentraliser les activités de création et de gestion de son contenu. Une importance particulière est aussi accordée à la participation des institutions multilatérales pour éviter le

déploiement d'efforts parallèles qui risquent de fragmenter les ressources et de jeter la confusion dans la communauté des usagers quant à l'endroit auquel il convient de s'adresser pour obtenir des informations sur les propriétés et les terres. En conséquence, des discussions se sont déroulées avec la Banque mondiale (BM) et la Banque interaméricaine de développement (BID) sur la façon dont l'IPSI peut collaborer et échanger des informations avec ces institutions pour renforcer les efforts visant à encourager le processus de rationalisation des systèmes d'enregistrement des propriétés.

Energie renouvelable

L'UDSMA a continué de faire fonction de secrétariat technique de l'initiative de l'énergie renouvelable dans les Amériques (EREA). En 2003, EREA a toute une gamme de nouvelles initiatives et a élargi la portée de certaines activités déjà en cours. EREA a mené une action en faveur de nouvelles sources d'énergie durable dans la région et a contribué à faire adopter la loi relative aux incitations à l'exploitation d'énergie renouvelable au Guatemala et à la préparation de plans sur l'énergie durable à Sainte-Lucie, la Dominique et la Grenade. Dans le cadre du Partenariat Village mondial pour l'énergie/Amérique latine et Caraïbes (GVEP-LAC), EREA a encouragé la préparation de la Conférence continentale sur l'énergie rurale en Bolivie en juin 2003, dans le cadre de laquelle elle a notamment appuyé la recherche de fonds supplémentaires au titre de l'organisation, de l'identification de pays participants et de l'établissement d'un dialogue avec les pays censés mettre en place des stratégies nationales concernant l'énergie rurale.

Gestion des catastrophes

En exécution des mandats des Sommets, l'Unité a continué de mettre en place des projets de nature à contribuer à la réduction de la vulnérabilité face aux catastrophes naturelles. Elle a participé aux réunions du Comité technique interinstitutions (ITC) du Forum ministériel mondial sur l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) pour mettre en commun l'expérience acquise dans le domaine des catastrophes naturelles. Des consultations régionales ont été tenues dans le secteur des transports par des spécialistes du Canada, du Mexique et des Etats-Unis sur les mesures de coopération qui pourraient être adoptées face à des catastrophes dans le domaine des transports. L'exécution de projets de formation et de recherche s'est poursuivie en vue de créer des couloirs commerciaux, avec la collaboration de centres en Argentine, au Brésil, au Chili, au Costa Rica, en Equateur, au Honduras, au Pérou, aux Etats-Unis et en Uruguay. L'UDSMA a continué d'apporter son soutien à la Commission interaméricaine pour la réduction des catastrophes naturelles (CIRDN), ainsi qu'à la Commission spéciale sur la sécurité continentale du Conseil permanent.

Parmi les projets spécifiques, il convient de noter notamment:

- Programme de renforcement des capacités de réduction des risques dans les Caraïbes. L'UDSMA, l'organisme caraïbe d'intervention rapide en cas de catastrophes (CDERA) et le mécanisme d'atténuation des effets des catastrophes de la Banque de développement des Caraïbes (CDB/DMFC) ont mis au point un modèle de politique nationale de réduction des risques à appliquer dans les Caraïbes. Un atelier/dialogue régional a été organisé en vue d'élaborer et d'examiner le projet. Cet atelier a réuni une grande variété de parties prenantes, y compris des agences gouvernementales et des organisations nationales de lutte contre les catastrophes du Belize, des Îles Vierges britanniques, de la Grenade, de la Jamaïque, de Sainte-Lucie et de Saint-Kitts-et-Nevis, ainsi que des représentants d'institutions régionales et d'agences de développement internationales. La politique ainsi définie servira de base à la formulation de politiques nationales de réduction des risques dans les Caraïbes.
- Programme scolaire de réduction de la vulnérabilité et plan continental pour la réduction des facteurs de vulnérabilité dans le secteur de l'éducation (EDUPLAN hemisférico). Un manuel destiné aux écoles situées dans les zones les moins vulnérables a été élaboré à des fins de diffusion. Neuf secrétariats techniques dans 6 pays travaillent actuellement à la mise en œuvre d'*EDUPLAN hemisférico*. Diverses formes de programmation et de présentation de la Troisième Conférence continentale sur la réduction des facteurs de vulnérabilité dans le secteur de l'éducation sont actuellement à l'étude.
- Programme d'alerte précoce aux inondations et de réduction de la vulnérabilité des petites vallées d'Amérique centrale (Programme SVP). La Phase VI de ce programme a été mise en œuvre en vue de prêter assistance à plus de 30 groupes communautaires SVP existant dans 6 pays sous forme d'appui à la création d'une plate-forme régionale qui servira de support à la gestion intégrée des inondations dans les petites vallées d'Amérique centrale. Les travaux préparatoires ont comporté des ateliers en vue de consultations avec les groupes SVP dans la région et des échanges de vues avec des ONG nationales, régionales et internationales ainsi que des agences multilatérales et bilatérales pour définir de façon plus précise un premier domaine d'intervention et les conditions préalables à la coordination de la plate-forme régionale SVP par un consortium d'ONG. Cette phase aboutira à un dialogue régional à partir duquel seront élaborés des documents techniques.
- Programme d'accroissement de la salubrité des logements et d'assurance de l'OECS à Sainte-Lucie.
- Préparation du Quatrième atelier sur les techniques d'évaluation de la vulnérabilité et de leurs applications (VAT). Le Troisième VAT a été présenté avec succès, ayant amorcé à la BDC un processus permanent pour ses États emprunteurs, et actualisé et élargi le contenu de son site Web. Le Quatrième atelier VAT a été convoqué et son institution d'accueil sera la *Louisiana State University*.

L'UDSMA coopère avec le Secrétariat général, qui préside la Commission interaméricaine pour la réduction des catastrophes naturelles (CIRDN), à la préparation du projet de Plan stratégique interaméricain pour la réduction des catastrophes, la gestion du risque et des situations de crise, qui sera soumis à l'examen des États membres en vue de son application.

Couloirs commerciaux ciblés sur le secteur des transports

Le Programme interaméricain de formation et de recherche du projet de développement des couloirs commerciaux (PROCORREDOR), avec 14 centres de collaboration, continue d'appuyer les projets régionaux de formation et de recherche sur le terrain sur des sujets complémentaires, lesquels ont pour objet de prêter des services consultatifs aux gouvernements, de tenir des consultations avec le secteur privé et de préparer la prochaine génération d'experts en couloirs commerciaux. Les centres qui collaborent avec PROCORREDOR en Argentine, au Brésil, au Chili, au Costa Rica, en Équateur, aux États-Unis, au Honduras, au Pérou et en Uruguay prélèvent sur leurs propres ressources qui sont limitées pour mener des activités nationales et bilatérales et appuient la programmation et la présentation de la Troisième Conférence continentale sur la réduction de la vulnérabilité des couloirs commerciaux face aux catastrophes socio-naturelles (TCC III) prévue au Honduras en 2004.

Le projet de gestion des couloirs commerciaux ciblé sur le secteur du transport est en cours d'exécution par l'Unité. Dans le cadre d'un accord de coopération avec GTZ d'Allemagne, l'UDSMA a bénéficié des services d'un spécialiste détaché pour travailler à l'intégration de la réduction de la vulnérabilité des systèmes routiers face aux dangers naturels dans les travaux technique en cours dans le domaine de l'entretien des routes et des fonds affectés à l'entretien du réseau routier national, y compris la formation, l'assistance technique et le transfert de technologies. De plus, l'Unité et la Société latino-américaine des unités environnementales du secteur des transports (SLUAT) ont adopté le Plan continental de gestion environnementale des couloirs routiers, auquel se sont jointes la Banque mondiale, la BID et la Société andine de développement. Ce guide technique est mis à jour sous les auspices de la SLUAT avec une assistance technique de l'OEA, et des progrès ont été enregistrés à la réunion de la SLUAT de 2003

Gestion des ressources hydriques

L'UDSMA a poursuivi ses efforts visant à renforcer la coopération technique entre les États membres pour la gestion intégrée et durable des ressources hydriques dans les bassins transfrontières et les zones côtières. Elle a continué d'exécuter des projets spéciaux qui contribuent à la formulation de politiques nationales et régionales de gestion intégrée des ressources hydriques et des zones côtières dans plusieurs pays des Amériques. À cette fin, elle a réalisé des projets et des activités dans les bassins des fleuves Plata, Amazone, Bermejo, Grande de Tarija, Tolomosa, Sao Francisco, San Juan, Pantanal et Alto Paraguay.

Programme stratégique d'action pour le Bassin binational du Fleuve Bermejo (PEA). L'Unité a continué de mener les activités liées à la mise en œuvre du projet pendant le premier semestre de 2003. Dans la zone d'Iruya, 97% des travaux d'ingénierie pour le contrôle de l'érosion et des inondations sont terminés. À cela sont venues s'ajouter des activités non structurelles réalisées en collaboration avec des groupes autochtones, ainsi que des programmes d'éducation environnementale. D'autres travaux en cours d'exécution se rapportent aux composantes de renforcement des institutions, aux structures de contrôle de l'érosion dans le bassin inférieur du Fleuve Tolomosa, au zonage environnemental, à la gestion intégrée des ressources naturelles (Bassin inférieur du Santa Ana) et à la création et l'application d'un système d'information et de suivi pour le bassin du Bermejo. Le projet est exécuté en collaboration avec les Gouvernements argentin et bolivien, par l'intermédiaire de la Commission binationale pour le développement du bassin supérieur du Fleuve Bermejo et Grande de Tarija, avec l'appui financier du Fond pour l'environnement mondial. Selon les prévisions, les activités liées à ce projet devraient être terminées en octobre 2005.

Programme stratégique d'action pour la gestion intégrée des ressources hydriques et le développement durable du bassin du Fleuve San Juan et de sa zone côtière (SJRB). L'exécution des projets expérimentaux se poursuit. Un atelier binational avec la participation du public a été organisé dans la ville de Grenada (Nicaragua). Une réunion du Conseil de direction a eu lieu à Managua (Nicaragua). La construction de l'outil de mappage institutionnel du projet est achevée. À San José (Costa Rica) un atelier de formation à l'utilisation de cet outil a été offert avec la participation du personnel technique du projet et ses partenaires nationaux. On s'est efforcé d'établir une gestion binationale du projet et aussi de préparer un projet du Programme stratégique d'action (PEA). À l'appui de l'intégration d'une perspective de parité hommes-femmes dans le programme stratégique d'action, une analyse par sexe a été effectuée dans le bassin. Enfin, le PROCUENCA-SAN JUAN a participé au Troisième forum mondial de l'eau qui a eu lieu à Kyoto (Japon). Le projet a été présenté à Kyoto.

Projet de gestion intégrée des activités terrestres dans le bassin du Fleuve São Francisco. Ce projet est entré dans sa phase finale d'exécution. Tous les rapports finals des sous-projets ont été présentés à la coordination technique et divulgués parmi les membres du Comité du bassin du Fleuve São Francisco (CBH-SF) à sa réunion de São Roque. Les 3 sous-projets directement en cause et qui bénéficient du financement du Comité ont également été présentés et la dernière version du diagnostic analytique du bassin a été distribuée. Plus de 200 activités publiques ont déjà été réalisées avec la participation du projet. Le diagnostic analytique du bassin du São Francisco est maintenant terminé et sa dernière révision est en cours. Le processus d'élaboration du Programme stratégique d'action a débuté avec le recrutement d'un conseiller chargé d'élaborer les termes de référence. À la réunion qu'il a tenue en juin à Brasilia, le Conseil de direction a approuvé les activités liées aux sous-projets et la programmation jusqu'à la phase finale du projet.

Application de pratiques de gestion intégrée des bassins du Pantanal et du bassin supérieur du Fleuve Paraguay. Pour l'exécution de ce projet, des contrats ont été signés pour les activités finales des projets expérimentaux. L'élaboration du diagnostic analytique est aussi entrée dans sa phase finale avec l'organisation d'un atelier, offert à Campo Grande. Les 130 participants à cet atelier ont passé en revue et approuvé les liens de cause à effet et la méthodologie suivie. Parallèlement, un consultant a été engagé pour la préparation des termes de référence en vue de l'élaboration du Programme stratégique d'action. À la réunion du Conseil de direction, tenue en juin à Brasilia, le calendrier des activités a été examiné et la stratégie définie de manière à faire participer à cette initiative la Bolivie et le Paraguay.

Projet relatif au système aquifère Guaraní. Les activités préparatoires au lancement du projet se sont poursuivies. Un atelier technique a eu lieu avec plusieurs représentants des institutions nationales des pays participants pour examiner et approuver le programme opérationnel du projet pour 2003. Cinq spécialistes techniques qui composent le Secrétariat technique du projet ont été recrutés. Les termes de références de toutes les activités programmées pour cette année ont été élaborées, et les futurs séminaires de travail préparés. Les activités liées à ce projet ont été sélectionnées et ont commencé.

Renforcement du secteur des ressources hydriques du Brésil (SRH). Dans le cadre de ce projet, des activités d'appui à l'élaboration des politiques et au transfert de technologies pour la gestion des ressources hydriques ont été entreprises. Une révision de la Loi N° 9433 sur la politique nationale des ressources en eau a donné lieu à une modification de l'article 37 qui réglemente le Conseil national des ressources en eau, en vertu du décret N°4613 du 11 mars 2003.

Accord entre le Secrétariat général de l'OEA et l'Association japonaise des ressources hydriques (JAWA). L'Unité a continué de coordonner le rapport final de ce projet dont la mise en circulation est prévue pour la fin de 2003.

Établissement d'un cadre pour la gestion des ressources hydriques transfrontières pour le bassin du Fleuve Plata. L'UDSMA a poursuivi l'exécution de ce projet. Elle a élaboré et présenté un document pour la mise en œuvre du projet, dont la phase Bloc-B a été approuvée par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Cette activité a été réalisée au moyen d'un don du FEM-Bloc A acheminé par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et avec l'assistance technique et financière de l'Unité.

Développement durable de la Vallée du Parnaíba. Les activités techniques liées à ce projet ont commencé avec un financement du Gouvernement brésilien et de la Banque mondiale.

Fonds Guarani des universités. L'Unité a entrepris cette nouvelle activité en collaboration avec la Banque mondiale et le FEM. Un Comité consultatif a été créé avec un représentant universitaire de chaque pays, pour l'évaluation de la bonne trentaine de projets régionaux qui ont été présentés en 2003, tandis que des réunions étaient tenues pour évaluer ces propositions. L'Unité a poursuivi ses travaux visant à incorporer les activités de gestion des eaux aux politiques de la santé. Elle s'y est employée avec l'Organisation panaméricaine de la santé, *Environment Canada* et d'autres agences internationales.

L'Unité a commencé la préparation d'un nouveau projet de coopération technique en faveur de l'Amazonie brésilienne. Ce projet tire son origine des activités menées dans le cadre du Programme d'actions stratégiques pour l'Amazonie brésilienne (PRODEAM), achevé en 2002.

À titre d'exemple du succès remporté dans le domaine de la gestion intégrée des ressources hydriques, il est utile de signaler que tous les pays des Amériques procèdent actuellement à la mise à jour et à l'examen de leurs législations et cadres institutionnels concernant les ressources hydriques, ou en élaborent de nouveaux, pour mettre en œuvre des systèmes de gestion intégrée de leurs ressources hydriques. Des projets appuyés par le FEM, la Banque mondiale et les Nations Unies y ont largement contribué. Le prochain forum mondial de l'eau sera accueilli par le Mexique en 2006. Au Brésil, plus de 40 organisations afférentes à des bassins fluviaux ont été créées au niveau national ou provincial. Actuellement, tous les États brésiliens possèdent une loi relative à l'eau et un système de tarification de l'eau et ont mis en œuvre un programme visant à faire payer les utilisateurs d'eau en vrac. En Amérique centrale, le projet du bassin du Fleuve San Juan financé par le FEM et l'OEA a permis au Costa Rica et au Nicaragua de renforcer dans une large mesure leur cadre institutionnel et leurs instruments législatifs de gestion intégrée des ressources hydriques. Parallèlement, les pays du bassin du Fleuve Plata et les pays du Traité de coopération dans le bassin de l'Amazone se lancent dans des projets hydriques transfrontières axés sur une gestion intégrée des ressources pour parvenir à un développement durable.

Réseau interaméricain de ressources hydriques

L'UDSMA en sa qualité de Secrétariat technique a continué de prêter son appui au Comité exécutif, au Conseil consultatif et à la Fondation du Réseau interaméricain de ressources hydriques (RIRH). Des réunions du Comité exécutif et des points de convergence nationaux ont eu lieu à Arequipa (Pérou). Une réunion de planification a été tenue avec le Secrétariat des ressources hydriques du Brésil, suite au début des activités liées au projet à moyen terme du FEM en collaboration avec le PNUE. Ce projet a été présenté au Troisième forum mondial de l'eau à Kyoto (Japon).

Projet de renforcement du Réseau interaméricain de ressources hydriques

L'Unité a commencé le projet relatif à la préparation et à l'application des mécanismes de diffusion des leçons apprises et de l'expérience acquise dans la gestion intégrée des ressources hydriques transfrontières en Amérique et dans les Caraïbes, DELTAMERICA. À cet effet, la première réunion du Conseil de direction a eu lieu à Arequipa (Pérou). Dans cette même ville, les points de convergence nationaux du Réseau interaméricain des ressources hydriques ont tenu une réunion pour lancer le Projet. Le premier dialogue sous-régional et un atelier sur le système d'information ont eu lieu à Brasilia (Brésil). Un coordonnateur technique a été recruté tandis qu'un personnel technique d'appui aux diverses activités était identifié et recruté dans plusieurs pays membres. Les préparatifs de la mise en place de forums virtuels ont commencé dans les sous-régions sélectionnées. La durée du projet est de 18 mois.

Réunion continentale de suivi du III^e Forum mondial de l'eau

L'Unité a continué de remplir un rôle de coordonnateur entre les points de convergence nationaux du Réseau interaméricain de ressources hydriques et le Groupe de coordination pour la Journée des Amériques de la Réunion continentale de suivi du III^e Forum mondial de l'eau. Les activités spécifiques du projet ont été définies et lancées.

Information pour la prise de décisions en matière de développement durable

L'UDSMA a poursuivi l'exécution du projet concernant la capacité de créer des systèmes de gestion de l'information pour améliorer le processus de prises de décisions sur le développement durable dans les petits États en développement des Caraïbes. Les activités liées à ce projet ont comporté notamment des réunions avec plusieurs organisations internationales, régionales et nationales pour examiner les modalités d'intégration du projet aux activités qui sont déjà engagées ou sont au stade de la conception. L'Unité a coopéré avec un certain nombre d'organisations dans la région dont l'Université des Antilles.

Activités liées aux mandats de l'Assemblée générale

Droits de la personne et environnement

En application de la résolution AG/RES. 1926 (XXXIII-O/03) "Droits de la personne et environnement dans les Amériques," adoptée par l'Assemblée générale, l'Unité a continué d'encourager la coopération institutionnelle dans le domaine des droits de la personne et l'environnement dans le cadre de l'Organisation, en particulier entre la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) et l'Unité du développement durable et de l'environnement. Par cette résolution, l'Assemblée générale s'est efforcée d'encourager la coordination entre la CIDH et l'USDMA pour définir le plan de travail et les stratégies d'exécution du mandat; elle a encouragé la participation des institutions de la société civile accréditées auprès de l'OEA aux initiatives de l'USDMA et de la CIDH sur cette question, a coordonné avec le Forum interaméricain sur le droit de l'environnement une augmentation des activités concernant la question des droits de la personne et l'environnement, y compris la participation de la société civile au plan de travail, et elle a apporté une assistance technique à la Commission des questions juridiques et politiques du Conseil permanent.

Changements climatiques

En application de la résolution de l'Assemblée générale AG/RES. 1864 (XXXII-O/02) "Impact socio-économique et environnemental des changements climatiques sur les pays du Continent américain", l'Unité a élaboré un projet de suivi de "La planification des Caraïbes en vue de l'adaptation au changement climatique planétaire (CPACC)" intitulé "Intégration de l'adaptation au changement climatique (MACC)". Des sources extérieures de financement ont été obtenues du Fonds pour l'environnement mondial. Le rôle de l'Unité dans la préparation du projet MACC a pris fin en mars 2003, c'est-à-dire lorsque la Banque mondiale et le Secrétariat de la CARICOM ont accepté ce document.

L'USDMA a par ailleurs mené à bien l'élaboration et l'exécution finale d'un projet relatif à la tenue de consultations entre de nombreux bénéficiaires sur la question de l'eau et du climat dans le bassin du Fleuve San Juan au Costa Rica et au Nicaragua. Elle a aussi mis au point des projets sur le thème de l'eau et du climat qui comportaient: a) la création d'un dialogue caraïbe sur l'eau et le climat; et b) un programme d'alerte précoce aux inondations et de réduction de la vulnérabilité des petites vallées d'Amérique centrale.

L'adaptation au changement climatique est en cours d'intégration dans la planification du développement des Caraïbes au moyen d'une initiative prise par la Banque de développement des Caraïbes (BDC) conjointement avec l'OEA et l'Agence de développement international du Canada. Cette initiative vise à intégrer l'évaluation de l'impact des risques naturels et des changements climatiques au processus de préparation et d'évaluation des projets de la Banque et des pays participants.

Activités menées en collaboration avec des organisations internationales

Banque interaméricaine de développement

Par l'intermédiaire de l'UDSMA, le Secrétariat général a continué de jouer un rôle dans les consultations officielles amorcées par la Banque interaméricaine de développement pour préparer la stratégie environnementale de la Banque avec d'autres organisations. Il a fait part de ses observations et commentaires sur la Stratégie et il participera à toutes les consultations que la Banque pourrait tenir à l'avenir le cas échéant.

Groupe de travail interinstitutions chargé du suivi du Sommet de Bolivie

L'Unité continue de présider le Groupe de travail chargé de l'intégration de la réduction des effets des catastrophes au développement du Groupe de travail interinstitutions. Elle collabore étroitement avec le Secrétariat exécutif au processus de gestion des Sommets pour assurer que le Groupe de travail interinstitutions joue un rôle approprié dans l'exécution du mandat du Groupe de travail dans le cadre du processus de suivi du Sommet.

Programme des Nations Unies pour l'environnement

Répondant à l'invitation du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Unité a fait un exposé officiel devant le forum des ministres de l'environnement réunis dans le cadre du PNUE à Panama (Panama) en novembre 2003.

UNITÉ INTERSECTORIELLE DU TOURISME

Créée en vertu de l'Instruction N° 96-7, l'Unité intersectorielle du tourisme encourage le développement interdisciplinaire du tourisme, c'est-à-dire qu'elle renforce et stabilise la coopération pratique avec d'autres organisations régionales et internationales, donne une nouvelle impulsion au Congrès interaméricain du tourisme (CIT) et dirige les programmes de coopération technique et de formation en vue de la promotion du développement durable dans les États membres.

Le plan de travail annuel de l'Unité du tourisme est fondé sur les mandats et recommandations dont l'exécution lui est confiée par les divers Sommets des Amériques, le Programme interaméricain pour le développement durable du tourisme, le Plan d'action des Congrès interaméricains du tourisme et le Plan stratégique de partenariat 2002-2005 du CIDI.

L'appui au tourisme repose sur la reconnaissance du potentiel que recèle le secteur touristique en tant que moteur de la croissance et du développement économique durable et sur la nécessité de préserver en permanence la diversification, l'innovation et l'amélioration du produit touristique, afin d'augmenter la compétitivité des États membres sur le marché international du tourisme. Pour atteindre ces objectifs plus vastes, et dans l'intention d'employer efficacement les ressources humaines et financières qui sont limitées, l'Unité du tourisme a mis l'accent sur l'échange de vues et la mise en commun des pratiques optimales entre les États membres.

Élaboration des politiques et programmes

Pour donner suite au mandat visant à soutenir les efforts déployés par les États membres pour développer le tourisme en tant que partie intégrante de la politique de développement, l'Unité du tourisme a prêté son assistance au Gouvernement des Bahamas pour la tenue d'un atelier sur le thème des politiques de développement durable du tourisme. Cet atelier a notamment permis de discerner les mesures judicieuses et importantes que les pays devront adopter pour réaliser le développement durable du secteur du tourisme, d'émettre des déclarations de politique et d'établir des procédures pour appliquer les initiatives convenues pendant l'atelier.

La Dominique a été l'un des États membres les plus touchés par le déclin du tourisme et de l'économie mondiale après 2001. Étant donné le marasme persistant du secteur touristique et la dépendance croissante de l'île à son égard, l'assistance a essentiellement porté sur le tourisme qui remplit le rôle principal de catalyseur du redressement. Afin de contribuer à ce processus, l'Unité du tourisme a achevé en 2003 un Plan de revitalisation du tourisme pour la Dominique et a commencé à repérer des fonds pour contribuer à son exécution.

Éducation et formation

L'un des mandats de l'Unité du tourisme consiste à apporter son appui à tous les niveaux d'éducation ainsi qu'au développement et à la formation des ressources humaines dans le secteur du tourisme. En exécution de ce mandat, l'Unité du tourisme, dans le cadre du Programme de la petite entreprise touristique (STEP), financé par l'USAID, a continué de s'attacher à la mise en place d'une infrastructure qui permette de préserver la compétitivité de ce secteur et de maximiser à la fois ses bénéfices et sa contribution au développement de la région. En conséquence, afin d'encourager la capacité des institutions et d'améliorer les structures d'appui institutionnel au sein du secteur hôtelier, l'Unité a entrepris les activités suivantes:

Programmes de formation et de certification à l'intention des petits hôtels

En 2003, l'Unité du tourisme a continué de collaborer avec d'autres entités, telles que le Programme de développement des ressources humaines en faveur de la compétitivité économique dans les Antilles, de l'Agence du Canada pour le développement international (CIDA CPEC) et l'*American Hotel and Lodging Association* (AHLA), à l'élaboration et à l'exécution de programmes de formation à l'intention des petites entreprises touristiques. Dans le cadre de cette collaboration, les activités figurant ci-dessous ont été menées à bien au cours de l'année.

Programme de formation "Compétences pour le succès" – Formation en vue de la certification des formateurs

Dans le cadre de la collaboration avec CIDA CPEC, des cours de formation ont été offerts dans le contexte du programme "Compétences pour le succès" grâce auquel 41 personnes ont obtenu le diplôme de *Certified Hospitality Department Trainer* (CHDT), programme de certification professionnelle qui sanctionne les acquis des formateurs départementaux dans le domaine de l'accueil touristique.

Une formation a également été offerte à 125 autres employés hôteliers dans le cadre du Programme "Compétences pour le succès" destiné aux travailleurs du secteur de l'accueil et du secteur touristiques, ce qui porte à 378 le nombre des personnes qui ont reçu une formation à ce titre.

Autres activités de formation de premier niveau dans différentes disciplines

En 2003, l'Unité du tourisme a aussi noué des contacts avec le *Culinary Institute of America* (CIA) en vue d'établir des relations de collaboration. Le CIA est l'une des institutions les plus réputées en ce qui concerne les cours de formation professionnelle et continue qui sont offerts à l'intention des spécialistes du secteur de l'accueil touristique. On espère que ce partenariat permettra de rehausser le niveau d'excellence de la formation mise à la disposition des travailleurs de ce secteur dans les États membres participants.

Programme de formation d'administrateurs et de propriétaires

Ce programme a été créé par l'Unité du tourisme et mis à l'essai au cours d'ateliers réunissant des hôteliers et des directeurs chargés de la gastronomie et de la sommellerie. En 2003, l'Unité a ouvert des négociations avec AHLA pour qu'il soit possible de décerner des diplômes dans le cadre de ce programme. En conséquence, les modifications nécessaires ont été apportées au programme à cette fin et par la suite l'Unité du tourisme utilisera ce cours comme programme principal de formation des gérants et propriétaires de petits hôtels.

Collaboration avec la SACO

En 2003, l'Unité du tourisme, en collaboration avec la Société d'assistance canadienne aux organismes (SACO), a prêté son assistance à 109 hôtels dans les domaines de l'administration hôtelière, des opérations générales et des opérations relatives à la gastronomie et à la sommellerie. À ce titre, 406 personnes ont reçu une formation. L'apport d'assistance a été confié à des volontaires de la SACO.

Formation en matière de sécurité

Étant donné les effets défavorables éventuels d'une sécurité inadéquate sur le tourisme et sur les économies des États membres qui sont tributaires du tourisme, en 2003, l'Unité du tourisme a prêté une plus grande attention à la question de la sécurité. Pour y faire face, elle a négocié un accord avec l'Institut d'éducation de l'AHLA prévoyant une série de séminaires sur la sécurité à l'intention des personnes qui travaillent dans le secteur de l'accueil touristique. Deux séminaires ont eu lieu en 2003, et un calendrier de séminaires pour 2004 a été établi. Les cours sont d'un niveau qui facilitera la remise de diplômes aux participants. L'Unité du tourisme accordera dans ses futures activités une plus grande place à la sécurité et à la promotion de mesures d'encouragement de la confiance qui contribueront à une relance du tourisme.

Renforcement des institutions et stimulation de la capacité du secteur public

Le Programme de formation "Esprit d'hospitalité" qui utilise des bandes vidéos et du matériel pédagogique d'appui, a été réalisé dans le cadre d'un accord entre l'Unité du tourisme et l'AHLA, qui a été chargée de sa mise en oeuvre. Reconnaissant que l'efficacité du Programme de la petite industrie touristique (STEP) dépend de la capacité des partenaires coordonnateurs dans les États membres participants, le programme de formation "Esprit d'hospitalité" a été offert pendant l'été 2003 aux coordonnateurs du programme STEP dans les Caraïbes.

Partenariat avec l'Organisation du tourisme de la Caraïbe (OTC) – Activités de formation et de sensibilisation au tourisme

En 2003, l'Unité du tourisme a poursuivi ses efforts de promotion du développement durable du tourisme, en encourageant la sensibilisation du public à l'importance des liens qui existent entre le tourisme et l'environnement. Cette activité a été menée en collaboration avec l'Organisation du tourisme de la Caraïbe (OTC), et a été l'occasion de l'élaboration des projets d'un Programme d'accueil dans les Antilles, ainsi que des Programmes de promotion de la carrière touristique et de la sensibilisation des jeunes. Ceux-ci ont pour objet d'accroître la sensibilisation et d'améliorer les comportements dans le secteur du tourisme. On espère qu'une fois mise à l'essai cette activité continuera d'être l'un des domaines principaux de coopération entre ces deux institutions.

En 2003, ce partenariat a aussi abouti à l'organisation d'ateliers visant à initier et à former des maîtres à l'utilisation de manuels éducatifs destinés aux écoles. En 2004, les matériels préparés dans le cadre de ce partenariat seront mis à la disposition d'autres États membres de l'OEA hispanophones et francophones.

Développement de produits touristiques

En exécution des mandats du Programme interaméricain pour le développement durable du tourisme, l'Unité du tourisme a continué de s'attacher à l'élaboration et à l'adoption de normes pour le secteur touristique des Amériques qui soient conformes aux normes en vigueur sur le marché international du tourisme. En particulier, dans le cadre du Programme de la petite entreprise touristique financé par l'USAID, elle a poursuivi l'élaboration de normes et la mise au point de produits pour certaines niches de marché. Pendant la période à l'étude, les activités qui ont été réalisées dans le cadre de ce programme sont les suivantes.

Création de signes de catégorisation et de normes pour les hôtels et entreprises auxiliaires du secteur du tourisme

En 2003, un signe distinctif de catégorisation hôtelière en milieu naturel a été créé, lequel permet à ces établissements d'être certifiés conformément à une nouvelle norme internationale mise au point conjointement par le Programme national d'écotourisme australien et *Green Globe 21*

Création de normes pour sites touristiques et pôles d'attraction

Ce projet vise à aider les petites et moyennes entreprises qui ne sont pas des hôtels à se développer et à utiliser les sites ou pôles d'attraction touristiques comme partie intégrante du produit touristique. L'Unité a commencé les activités liées à cette composante en 2003 en repérant et répertoriant 15 pôles d'attraction dans deux pays participants. On espère que les informations ainsi recueillies constitueront à la constitution initiale d'une base de données sur les produits, qui pourra être établie et commercialisée dans le cadre du produit de *Caribbean Experiences*.

Soucieuse d'aider les communautés à rehausser les normes applicables aux services et à la qualité des sites touristiques et des pôles d'attraction de manière à les porter aux niveaux internationaux, l'Unité du tourisme s'est aussi employée à discerner, enregistrer et mettre en commun les pratiques optimales. À cet égard, elle a examiné et évalué, suivant un critère déterminé, les pratiques optimales, sélectionnées par thème et par entreprise, et des conseils ont été offerts par les opérateurs voyagistes des secteurs en mal d'amélioration.

Vers la fin de 2003, l'Unité a commencé les activités d'adoption d'un vaste programme destiné au développement, à la gestion et à l'utilisation durable de sites et de pôles d'attraction touristiques, dont des châteaux forts, des jardins botaniques, des musées, des parcs nationaux et des produits spéciaux qui peuvent être offerts par l'intermédiaire des voyagistes. À ce sujet, l'accès à plus de 20 pôles d'attraction et d'entreprises hôtelières a fait l'objet d'une évaluation en 2003.

Gestion de l'environnement – Collaboration avec CAST

En 2002, l'Unité du tourisme a travaillé avec le personnel de l'USAID et de l'Alliance caraïbe pour le tourisme durable (CAST) à un programme de plan d'action environnementale pour petits hôtels, dans le cadre du premier élément d'un éventail d'initiatives visant à aider les propriétaires de petits établissements à appliquer des systèmes de gestion de l'environnement.

En 2003, plus de 135 propriétaires de petits hôtels ont participé aux plans d'action environnementale, ce qui porte à 200 le nombre total des participants à ce programme. Par ailleurs, 41 petits hôtels ont fait l'objet d'une évaluation environnementale, et 18 établissements ont reçu une assistance à ce titre. De plus, des programmes de certification ont été réalisés dans 40 établissements sélectionnés.

La même année, 6 nouvelles brochures explicatives ont été créées, en plus des divers matériels de gestion de l'environnement disponibles à des fins de diffusion sous forme électronique ou imprimée. Ce matériel est distribué principalement par l'intermédiaire des Centres de ressources. Cinq (5) cours de formation ont été offerts à des hôteliers afin de les sensibiliser au système de gestion de l'environnement et de leur fournir des informations sur ce sujet. Toujours dans le cadre de cette initiative, pour renforcer la composante pédagogique, 5 bandes vidéos seront produites à des fins de formation.

Projet d'assistance aux petits hôtels d'Amérique centrale

Ce projet, qui s'inspire du Projet de la petite entreprise touristique des Caraïbes comprend six (6) États membres (Guatemala, El Salvador, Honduras, Nicaragua, Costa Rica et Panama), a pour objet d'apporter une assistance aux petits établissements hôteliers de la région, afin d'améliorer leur fonctionnement et les rendre plus compétitifs. Parmi les activités entreprises dans le cadre de ce projet en 2003, figurent notamment les suivants:

- Achèvement d'une étude d'évaluation des besoins;
- Élaboration des matériels de formation;
- Début d'une gamme de programmes de formation dans les six États membres;
- Établissement d'un projet de proposition appelé à servir de document de référence lorsque des contacts seront établis avec d'éventuels nouveaux partenaires ou donateurs;
- Tenue de réunions avec des institutions financières et des donateurs ayant leur siège à Washington;
- Conclusion d'accords de collaboration avec la Société d'assistance canadienne aux organismes (SACO), le Centre pour la promotion de la micro et petite entreprise en Amérique centrale (CENPROMYPE), TACA, l'Association costaricaine d'experts en tourisme (ACOPROT), l'Institut national d'apprentissage (INA) du Costa Rica et ITECAP du Guatemala.
- Présentation de propositions à l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement, au Gouvernement de Taiwan, aux institutions BID-FMI (Panama) en vue d'obtenir une assistance pour la suite du projet;
- Convocation de différentes réunions avec le Conseil centraméricain pour le tourisme (CCT) et le Secrétariat à l'intégration centraméricaine (SICA);
- Création et application du site Web du projet.

Entre autres activités, le personnel de l'Unité du tourisme s'est rendu au Costa Rica en mai pour aider les autorités chargées du tourisme à préparer une nouvelle proposition de projet de trois ans qui sera soumise à l'examen du FEMCIDI en vue d'obtenir un éventuel financement. Le personnel de l'Unité a aussi participé à trois réunions du Forum du Programme d'assistance centraméricaine au Panama, mécanisme de coordination du projet.

Projet touristique «Route du café»

Ce projet est destiné à dégager des bénéfices dans la région à partir du tourisme au moyen de l'exploitation d'un produit tel que le café, aidant ainsi les communautés participantes à diversifier leurs économies qui reposent dans une très large mesure sur la culture du café et, partant, à renforcer leur patrimoine et leur culture. Il permettra aussi d'atténuer les effets de la crise économique provoquée par le faible niveau des cours internationaux du café sur une longue période, puisqu'il fournira d'autres sources de revenu aux petits producteurs de café d'Amérique latine. Le projet pilote qui améliorera le produit café en préparant et en commercialisant l'opération café en tant que destination touristique est en cours d'exécution au Costa Rica, mais la collaboration s'est élargie à d'autres pays intéressés.

En 2003, en raison de l'intérêt suscité au cours de la première année d'activité, le projet a commencé à s'étendre à d'autres pays d'Amérique centrale. En conséquence, des réunions ont été organisées dans le cadre d'une action concertée avec les autorités chargées du tourisme au Belize, à El Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua et au Panama, qui leur ont toutes apporté leur appui. Ces réunions avaient pour objet d'obtenir la coopération et l'engagement des partenaires et d'assurer d'éventuelles sources d'assistance technique et financière au titre du projet dans ces pays.

Des contacts ont également été noués avec la SACO et le Secrétariat à l'intégration centraméricaine (SICA). Pendant le dernier trimestre de 2003, les plans pour la première Réunion des directeurs de la Route du café qui aura lieu en janvier 2004 au Costa Rica ont été définitivement arrêtés.

Systèmes d'information et de transfert des technologies

Renforcement des institutions et stimulation de la capacité du secteur privé. Prestation d'assistance technique. Le programme d'assistance technique aux petites entreprises touristiques continue de faire l'objet d'une forte demande. En 2003, plus de 81 établissements ont reçu une assistance technique et 195 personnes une formation technique par l'intermédiaire de volontaires des programmes Net Corps Canada et *Net Corps Americas*. L'assistance fournie par les volontaires a principalement porté sur la création de pages Web et la formation de base aux techniques informatiques.

Mise en place d'un système basé sur l'Internet. En 2003, l'Unité du tourisme a tenu des pourparlers avec la Société financière internationale (SFI) sur la possibilité d'un apport de fonds par celle-ci au titre du lancement et du fonctionnement du projet *Caribbean Experiences* en tant que mécanisme d'assistance à la gestion des petits hôtels et de surveillance de l'application des normes par ce groupe. Ce système permettrait aussi aux hôtels de bénéficier des économies d'échelle des grandes chaînes d'hôtels affiliés.

Création d'un Centre virtuel de ressources sur l'Internet "Caribbean Innkeeper.com". Ce projet offre aux exploitants d'hôtels, chercheurs, étudiants et personnel du secteur du tourisme un grand volume d'informations qui ont trait au fonctionnement des entreprises touristiques et sont accessibles par l'Internet. En 2003, le personnel de l'Unité a fait des mises à jour périodiques de *Caribbean Innkeeper* en tant que centre virtuel de ressources.

En décembre 2003, étant donné les similarités et la coordination qui peuvent être établies, le personnel de l'Unité a entamé des pourparlers avec la SFI en vue de se charger de l'administration des brochures PME de la SFI destinées aux petites et moyennes entreprises.

Création de centres physiques de ressources. En 2003, l'Unité a continué de compléter les centres virtuels de ressources en accroissant le nombre des centres physiques de ressources. Ces centres offrent du matériel de formation, une vidéothèque pour petits hôtels mise sur pied en collaboration avec AHLA, une installation de projection avec téléviseurs et vidéos, l'accès à l'Internet et des notices. Ils offrent aussi des informations de CAST sur ses programmes et brochures concernant la gestion de l'environnement préparés pour le programme STEP.

En 2003, des centres ont été inaugurés à Antigua-et-Barbuda et à Nevis pour compléter celui qui a déjà été inauguré à Saint-Kitts. Un centre de ressources itinérant a été livré aux Bahamas. Ces centres itinérants ont pour objet de faciliter la prestation de services aux petits établissements éloignés des principaux centres touristiques.

Élaboration de brochures explicatives. Les brochures visent à présenter les pratiques opérationnelles et les méthodes de gestion optimales dans le secteur du tourisme, à la fois sous forme électronique et imprimée. L'application de certaines pratiques optimales figurant dans les brochures devrait aboutir à une plus grande efficacité et rentabilité de la gestion des entreprises touristiques. En 2003, 6 nouvelles brochures ont ainsi été élaborées, ce qui porte à 23 le nombre total des brochures publiées à des fins de formation du secteur de la petite entreprise.

Sommet des Amériques et activités connexes

Le XVIII^e Congrès interaméricain du tourisme, Réunion des Ministres du tourisme du Continent américain, a eu lieu au Guatemala en juin 2003. Il a donné aux délégués l'occasion de recevoir des rapports techniques sur diverses questions relatives au tourisme, dont l'effet du terrorisme sur les économies qui dépendent du tourisme et ses conséquences pour la croissance et le développement à moyen et à long terme des États membres; les restrictions et nouvelles réglementations applicables aux transports aérien et maritime, et leurs implications pour les pays tributaires du tourisme; les questions sanitaires qui touchent le tourisme international, en particulier les épidémies sur les bateaux de croisière et la pneumonie atypique (SARS); les facteurs qui influent sur la viabilité des entreprises dans les secteurs du tourisme et de l'accueil touristique; la mise au point et l'adoption de techniques, spécialement le rôle et l'effet de la technologie dans la gestion des entreprises du secteur touristique; et l'importance croissante que revêtent l'écotourisme et le tourisme communautaire en tant que créneaux pour les produits et segments du marché.

Ce Congrès a également été propice à la fourniture d'informations par des institutions financières déterminées sur les activités qu'elles mènent pour appuyer le développement durable du tourisme dans les pays des Amériques. De plus, les délégués ont reçu des propositions dans lesquelles figurait un choix de méthodes institutionnelles de fonctionnement et d'organisation des Congrès interaméricains du tourisme.

Pendant le Congrès a également été approuvé un Plan d'action qui orientera le programme de travail de l'Unité du tourisme au cours des trois prochaines années, et les profils de projets qui ont été proposés en vue d'améliorer la disponibilité et la gestion des informations à des fins touristiques et pour le renforcement de la capacité dans le secteur du tourisme y ont été adoptés. Un vaste rapport sur les résultats du Congrès qui est disponible séparément a été élaboré.

Identification de projets, fourniture d'assistance et réalisation d'activités de coopération connexes

L'Unité a participé à divers projets et activités dans la région, dont les suivants:

- Premier Forum régional du Projet des petits hôtels d'Amérique centrale et du Panama (février 2003). Du fait de la sensibilisation de plus en plus grande aux activités du projet des petits hôtels d'Amérique centrale, l'Unité a reçu une demande d'assistance présentée par l'Équateur pour l'élaboration d'un programme d'assistance aux petits hôtels de la région andine. Pour cette raison, l'Unité se rendra en Équateur et dans d'autres pays de la région andine pour confirmer l'intérêt porté par la région à ce projet et étudier la possibilité de mettre en commun des expériences dans le cadre de projets comparables dans les Caraïbes et l'Amérique centrale.
- Séminaires sur les Comptes satellites du tourisme (El Salvador et Barbade, octobre). Ils avaient pour objet d'établir une collaboration avec d'autres organisations éventuelles (Organisation mondiale du tourisme, OTC/CARICOM, ECLAC/CEPALC).
- *Expoecoturismo* 2003, Puerto Ordaz, Venezuela, novembre 2003. Cette conférence avait pour objectif de renforcer la coopération et les possibilités d'intervention dans le domaine de l'écotourisme et du tourisme communautaire.
- Collaboration avec les autorités chargées du tourisme dans les sous-régions d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud et des Caraïbes. Elle visait à prêter une assistance à l'élaboration de propositions qui seront soumises à l'examen du FEMCIDI et éventuellement sélectionnées pour en obtenir du financement. Dans le prolongement de cette participation, le personnel de l'Unité espère jouer un rôle important dans l'exécution des projets aux Bahamas et en Amérique centrale.
- XVIII^e Congrès interaméricain du tourisme. L'Unité a élaboré plusieurs documents et exposés qui figurent dans le rapport final du Congrès. Elle a également présenté un document accompagné de propositions de revitalisation du secteur du tourisme à la Dominique et elle participera aux réunions des Conseils d'administration de l'Organisation du tourisme de la *Acción Caribeña-Centroamericana*. À cette occasion, elle a soumis un document intitulé "Biodiversité dans le tourisme".

Financement

Les pourparlers se sont poursuivis avec plusieurs institutions financières sur l'octroi d'une aide au titre des activités de l'Unité. En ce qui concerne la proposition d'appui au Système d'investissement du secteur du tourisme, des engagements conditionnels ont été reçus de la Banque européenne d'investissement et de la Société interaméricaine d'investissement.

UNITÉ POUR LA PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE

L'Unité pour la promotion de la démocratie a été créée en vertu de l'Instruction N° 90-3 du 15 octobre 1990 conformément à la résolution AG/RES. 1063 (XX-O/90) de l'Assemblée générale. Elle est chargée d'appuyer les efforts des États membres visant à préserver et renforcer leurs institutions politiques et processus démocratiques. L'Unité met en œuvre son plan de travail dans le cadre du Programme d'appui pour la promotion de la démocratie adoptée en vertu de la résolution CP/RES. 572 (882/91) du Conseil permanent.

Les attributions principales de l'Unité pour la promotion de la démocratie (UPD) sont les suivantes: i) accompagner et épauler les organes politiques de l'Organisation dans leurs délibérations sur le renforcement et la préservation de la démocratie; ii) collaborer avec les États membres au perfectionnement de leurs institutions et processus démocratiques; iii) apporter son appui aux États membres pour la création, la diffusion et l'échange des connaissances sur les systèmes politiques et les valeurs démocratiques; iv) apporter une assistance technique et de fond pour le dialogue et la mise en commun d'expériences entre institutions et experts du Continent américain dans des domaines liés à la promotion de la démocratie; v) contribuer à la transparence des processus électoraux des pays membres de l'Organisation en effectuant des missions d'observation des élections; vi) appuyer les processus de réconciliation nationale et d'édification de la paix.

En 2003, l'UPD a continué d'apporter son soutien à l'exécution des mandats relatifs à la démocratie émanés du processus des Sommets des Amériques, des Assemblées générales et des autres organes politiques de l'Organisation, ainsi qu'aux orientations de la Charte démocratique interaméricaine.

Appui à l'examen du renforcement de la gouvernance démocratique

En 2003, l'analyse de la gouvernance démocratique dans le Continent américain a été le thème central du Dialogue des chefs de délégation qui a eu lieu dans le cadre de la trente-troisième Assemblée générale. En vue d'étayer ce processus de dialogue, le Conseil permanent a demandé aux différents services et unités du Secrétariat général de préparer des documents à l'appui. En réponse à cette demande, l'UPD a préparé et distribué un document sur ce thème (AG/DOC. 4155/03) et a reçu les commentaires des délégations participant à l'Assemblée générale qui s'est tenue au Chili.

L'UPD, avec le Secrétariat au processus des Sommets des Amériques et avec l'appui de la Faculté latino-américaine des sciences sociales (FLACSO)-Chili, a organisé un atelier sur le thème "Sociedad civil y gobernabilidad: foro de la sociedad civil en preparación de la Asamblea General de la OEA", (Société civile et gouvernance: forum de la société civile à titre de préparatif de l'Assemblée générale de l'OEA) qui s'est tenu la veille du premier jour de l'Assemblée générale avec la participation de représentants de plusieurs institutions de la société civile du Continent américain. La rencontre a facilité le bon déroulement du Dialogue des chefs de délégation avec la société civile qui a précédé la séance d'ouverture de l'Assemblée et a représenté un pas important vers l'institutionnalisation de ce Dialogue dans le cadre de l'Assemblée générale de l'Organisation.

Suite aux délibérations sur ce thème, l'Assemblée générale a adopté la résolution AG/RES. 1960 (XXXIII-O/03) dans laquelle était indiquée la procédure à suivre pour la discussion et l'approbation d'un Programme de gouvernance démocratique dans les Amériques. Dans le cadre de ce processus, elle a chargé l'UPD d'organiser une réunion d'experts pour analyser le renforcement de la gouvernance démocratique dans la région et présenter l'analyse, assortie de recommandations, au

Conseil permanent pour examen et transmission au Sommet extraordinaire des Amériques. Plus de cinquante spécialistes du Continent américain et d'organismes internationaux ont participé à cette réunion d'experts qui a eu lieu les 12 et 13 novembre au siège de l'OEA. Le rapport final de la réunion a été présenté au Conseil permanent conformément aux dispositions de la résolution AG/RES. 1960.

Forum interaméricain sur les partis politiques

Le Forum interaméricain sur les partis politiques (FIAPP) est une initiative de l'UPD qui a été lancée vers la fin de 2001 en exécution des mandats continentaux sur le renforcement et la modernisation des partis politiques conférés par les Etats membres dans le Plan d'action du Troisième Sommet des Amériques comme dans la Charte démocratique interaméricaine. Cette initiative est appliquée avec la collaboration de différentes institutions, et elle sert de mécanisme de rencontre entre les partis, les secteurs sociaux, les universitaires, les autorités électorales, les moyens de communication et les institutions de la coopération internationale. Le Forum a pour objectif fondamental de contribuer aux processus de renforcement et de réforme des partis politiques et des systèmes de partis dans le Continent américain par le dialogue, l'échange des données d'expériences, des études appliquées et des services spécifiques d'assistance et d'appui.

En 2003, le Conseil consultatif du Forum s'est étoffé, réunissant chaque semestre des représentants de plus de vingt-cinq institutions de différents secteurs afin de définir les attributions, coordonner les activités et maximiser l'impact des ressources disponibles pour appuyer la modernisation des partis politiques. La première réunion du Conseil (Washington, D.C., mars 2003) ainsi que la deuxième réunion (Cartagena de Indias, Colombie, novembre 2003) ont donné naissance à plusieurs initiatives. Parmi celles-ci il convient de mentionner la Conférence de haut niveau sur le financement de la démocratie dans les Amériques tenue en mars conjointement avec le Centre Carter et la publication du "Manuel sur la divulgation et la transparence" des contributions qui proviennent de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID). De plus, le FIAPP a apporté son assistance technique au Sommet des présidents du Groupe de Rio qui a eu lieu en mai et a travaillé avec le Parlement latino-américain (PARLATINO) à l'application des directives émanées du "Consensus de Cuzco sur la gouvernance et les partis politiques". Le Forum a également contribué aux activités des organisations partisanes internationales en participant à la Conférence des dirigeants de l'Organisation démocratique chrétienne d'Amérique (ODCA) et au XXII^e Congrès de la *Internacional Socialista*, qui ont eu lieu à Caracas et à Sao Paulo respectivement.

Sur la question du financement des campagnes et des partis politiques, l'UPD, avec l'Institut international pour la démocratie et l'assistance aux élections (International IDEA), a fait une analyse comparative sur le financement de la politique dans les 34 pays membres de l'OEA, assortie de recommandations concrètes en la matière formulées par les Etats membres. Pour appuyer la réalisation de cette étude, l'UPD a mené à bien plusieurs ateliers de travail sous-régionaux sur ce thème, notamment en Amérique latine, en Amérique du nord et dans la Caraïbe anglophone. Dans le cadre de sa contribution au chapitre de l'étude consacré au financement et à la parité hommes-femmes, l'UPD – avec la collaboration de la Commission interaméricaine des femmes (CIM) et *International IDEA* – a convoqué une réunion de travail pour discuter des conséquences des systèmes de financement pour la participation politique de la femme. Les résultats de la réunion de travail ont constitué un apport supplémentaire au traitement d'un thème qui a été peu analysé jusqu'à présent

Dans le domaine de l'assistance et de l'accompagnement technique aux processus de réforme politique et de modernisation des partis, le Forum a poursuivi le programme de gouvernance

politique et des valeurs démocratique qui est mis en œuvre sur une base pluriannuelle au Guatemala dans le cadre des Accords de paix conclus dans le pays. En 2003, les tables rondes dites “tables rondes intersectorielles” qui ont abouti à l’approbation d’un agenda national commun et signé par 21 partis politiques, ont continué de bénéficier d’une aide.

En collaboration avec la Banque interaméricaine de développement (BID) et *International IDEA*, le Forum termine actuellement l’analyse comparative de la situation des partis politiques en Amérique centrale et en République dominicaine. Le FIAPP, avec l’Institut international de gouvernance (IIG) de Catalogne, a lui aussi présenté un forum virtuel sur le financement de la politique dans les Amériques.

L’activité la plus importante du FIAPP pendant l’année a été sa Troisième Réunion annuelle tenue du 23 au 25 novembre à Cartagena de Indias (Colombie). Plus de 100 dirigeants représentant 50 partis politiques de 20 pays du Continent américain y ont assisté, ainsi que des représentants d’autres secteurs de la société. Les discussions étaient orientées vers trois domaines: financement des campagnes et des partis politiques; relation entre les partis et les autres secteurs de la société; et réformes politiques récemment entreprises ou à l’étude en Bolivie, au Brésil, en Colombie, au Pérou et dans les pays centraméricains. Cette réunion a aussi permis de connaître plus facilement les activités menées dans ce domaine par des institutions comme la BID, les principales fondations partisans du Brésil, le PARLATINO, *International IDEA*, la Fondation Friedrich Naumann, l’Institut hollandais pour la démocratie multipartisane, l’Institut national démocrate pour les affaires internationales et l’Institut international républicain, entre autres.

Programme d’appui aux processus de décentralisation

En 2003, l’UPD, en sa qualité de Secrétariat technique du Réseau interaméricain de haut niveau sur la décentralisation (RIAD), a apporté son appui à la tenue de la deuxième réunion des ministres ou hauts fonctionnaires chargés des politiques de décentralisation, de gouvernement local et de participation citoyenne qui a eu lieu du 24 au 26 septembre à Mexico. À l’issue de cette réunion, le “Plan d’action de Mexico sur la décentralisation et le renforcement des administrations régionales et municipales et de la participation citoyenne” a été approuvé.

En sa qualité de Secrétariat technique du RIAD, l’UPD a coordonné l’application du “Plan d’action de Mexico” avec la présidence et la vice-présidence du Réseau (Mexique et Brésil respectivement) et les vice-présidences régionales (Jamaïque, Guatemala, Mexique et Pérou), et a resserré les liens avec les agences internationales pour consolider le Groupe d’appui financier et technique au RIAD figurant dans le Plan d’action. Pendant la même période, le site Web du RIA a été remanié et deux activités de formation ont été mises au point sur la question de la décentralisation en collaboration avec l’Institut latino-américain de planification économique et social (ILPES) de la Commission économique pour l’Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et l’Université Alberto Hurtado.

Par ailleurs, l’UPD a mené un éventail d’activités sous-régionales sur ce thème. Dans la Caraïbe anglophone, des activités conjointes ont été réalisées en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Gouvernement de Saint-Vincent-et-Grenadines en vue de tenir un forum sur la gouvernance locale dans les pays membres de l’Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO). Dans la Communauté andine, l’UPD a collaboré avec FLACSO – Équateur en vue de publier un ouvrage sur les processus de décentralisation dans la région. Dans le MERCOSUR, elle a apporté son appui à la réunion spécialisée des intendances du MERCOSUR (REMI) pour la réalisation d’études sur la décentralisation et l’autonomie locale. Enfin, elle a mis en œuvre le projet “Appui au renforcement des processus de décentralisation politique en Amérique centrale” financé par la BID.

Programme d'appui au renforcement des institutions législatives

En 2003, la plupart des activités du Programme d'appui au renforcement des institutions législatives (PAFIL) ont eu pour principal objectif le renforcement de l'appui législatif aux questions stratégiques inscrites à l'Agenda continental. Parmi ces activités, il convient de noter l'accompagnement de l'organisation de la Deuxième rencontre interparlementaire États-Unis – Venezuela, connue sous le nom de *Boston Group*, qui est le résultat des efforts conjugués de l'UPD, de la Mission permanente des États-Unis près l'OEA, de la Sous-commission des questions continentales de la Chambre des représentants du Congrès des États-Unis et de l'Assemblée nationale du Venezuela.

En sa qualité de Secrétariat *pro tempore* de la Commission interparlementaire du Forum des présidents des pouvoirs législatifs de l'Amérique centrale et du Bassin des Caraïbes (FOPREL) et avec l'appui financier du Gouvernement des États-Unis, l'UPD a exécuté le projet "Stratégie législative de lutte contre le terrorisme". Dans le cadre de ce projet, elle a établi un plan ambitieux d'appui à la ratification de la Convention interaméricaine contre le terrorisme, ainsi que des normes pertinentes dans les pays centraméricains et en République dominicaine. Par ailleurs, le "Premier Forum interparlementaire d'Amérique centrale et du Bassin des Caraïbes pour la lutte contre le terrorisme" a eu lieu à El Salvador, et les discussions visant à mener des actions législatives dans ce domaine dans les pays du MERCOSUR ont progressé.

En ce qui concerne la lutte contre la corruption, il convient de signaler l'appui apporté à la réunion "Parlements et maîtrise de la corruption: enjeux politiques en Amérique latine" organisée par la Banque mondiale à São Paulo (Brésil). Pendant cette réunion, le chapitre latino-américain des parlementaires contre la corruption (PLACC) a été constitué. Sur la demande de l'Assemblée législative du Costa Rica, l'UPD a apporté une assistance technique à la Commission interparlementaire centraméricaine contre le trafic de stupéfiants et la corruption (CICONA).

Dans le domaine des négociations commerciales internationales, l'UPD a entrepris une activité conjointe avec le FOPREL ainsi qu'avec la Commission parlementaire mixte du MERCOSUR pour analyser le rôle des pouvoirs législatifs sur des questions liées aux traités commerciaux. De même, en réponse à une demande de la Commission parlementaire mixte, l'UPD a mené des démarches pour oeuvrer dans le domaine de l'intégration interparlementaire. De plus, elle a apporté un appui aux présidents des Congrès centraméricains dans la mise au point d'actions interparlementaires en matière de sécurité.

L'UPD a également apporté son soutien aux activités des institutions interparlementaires sous-régionales. Avec le concours financier du Canada, l'UPD a prêté son assistance technique au Forum interparlementaire des Amériques (FIPA) pour la tenue de sa deuxième réunion annuelle. De plus, elle a offert ses services techniques permanents au FOPREL, appuyé les travaux de la Commission parlementaire mixte et entamé des discussions avec le Parlement andin pour réaliser des actions conjointes sur des thèmes stratégiques de l'Agenda interaméricain.

Dans le domaine du renforcement institutionnel et de la modernisation des institutions parlementaires, l'UPD a travaillé à la préparation du premier Forum interaméricain sur la modernisation législative qui doit se tenir en 2004, et elle a commencé l'élaboration d'un projet de renforcement du contrôle politique et budgétaire pour le Congrès du Paraguay. Dans le cadre du Programme de gouvernance politique à l'intention des législateurs, elle a dispensé deux cours de haut niveau à El Salvador et au Paraguay. Enfin, dans le cadre de sa participation à la promotion du

congrès électronique, elle a terminé la création d'un nouveau site Web destiné à améliorer et rendre plus efficace la gestion des législateurs dans les pays membres.

Programme de promotion du leadership et de la participation citoyenne démocratique

L'UPD a offert le Troisième cours régional sur la démocratie et la gouvernance politique à l'intention des jeunes dirigeants du MERCOSUR (Joinville, SC, Brésil- juillet 2003) et le Premier cours régional andin pour jeunes femmes dirigeantes sur la gouvernance démocratique (Quito, Equateur, août 2003). Le premier de ces cours a eu lieu en coopération avec plusieurs établissements universitaires, privés et publics, et avec des fondations des principaux partis politiques du Brésil, ainsi qu'avec l'appui de la Fondation Konrad Adenauer (dont le siège est au Brésil) et l'Organisation démocrate chrétienne d'Amérique (ODCA). Le deuxième cours a été dispensé conjointement avec la CIM, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), le Programme d'appui au leadership et à la représentation de la femme (PROLEAD) et l'Institut interaméricain pour le développement social (INDES) de la BID. Avec le concours financier de la BID, six cours ont été dispensés sur les institutions, les valeurs et pratiques démocratiques au Chili, en Equateur, au Honduras, au Nicaragua, au Panama et au Paraguay dans le cadre du Programme de cours nationaux de formation des dirigeants démocratiques (CALIDEM).

De plus, l'UPD a continué de consolider le mécanisme de suivi des cours et de renforcer les institutions d'où proviennent les participants à ces cours. Dans le cadre de ce mécanisme, elle a apporté son assistance technique au Secrétariat à l'action sociale de la présidence de la République du Paraguay pour l'élaboration de directives générales applicables à la mise au point de la stratégie de communication institutionnelle.

En 2003, l'UPD a intensifié sa collaboration avec l'Unité du développement social et de l'éducation (UDSE) du Secrétariat général en ce qui concerne l'appui aux Etats membres sur les thèmes de la culture démocratique et de l'éducation pour la démocratie, qui sont des thèmes centraux sur lesquels insiste la Charte démocratique interaméricaine. Dans ce contexte, l'UPD et l'UDSE ont apporté leur soutien au Conseil permanent pour la préparation de la Réunion spéciale sur le thème "Promotion de la culture démocratique par l'éducation" qui doit se tenir en 2004. L'UPD a également offert le séminaire sur l'enseignement des valeurs et des pratiques démocratiques dans le système d'enseignement de type classique à Montevideo (Uruguay), en collaboration avec l'UDSE, le Ministère de l'éducation et de l'administration de l'éducation nationale de l'Uruguay, et le *Center for Civic Education*, des Etats-Unis.

Renforcement des systèmes électoraux et des registres d'état civil

En 2003, l'UPD a continué d'appliquer les programmes de renforcement et de modernisation des institutions électORALES en Equateur, à El Salvador, au Guatemala et au Paraguay. À cette fin, elle a poursuivi la mise en œuvre des programmes spéciaux destinés à promouvoir l'utilisation des instruments et procédures les plus appropriés en matière d'organisation électORALE, de promotion de la participation citoyenne et d'application de la technologie électORALE moderne.

Au Guatemala, au Honduras et au Paraguay, l'UPD a exécuté des programmes concernant le registre d'état civil visant à appuyer la modernisation des procédures, des contrôles de sécurité et la formation au service d'enregistrement des citoyens et à la sécurité de l'administration du registre.

Dans le cadre des activités liées à la mise en commun des pratiques optimales et des initiatives de coopération horizontale, l'UPD a resserré ses relations de coopération avec les autorités électORALES du Brésil, du Canada, du Panama et du Paraguay, avec lesquelles le Secrétariat général a signé des

accords de coopération horizontale. À ce sujet, il convient de signaler la deuxième opération de coopération horizontale entre des organismes électoraux du Continent américain (Brésil-Paraguay) grâce à laquelle il a été possible d'utiliser à hauteur de 50 pour cent l'urne électronique dans les élections présidentielles tenues au Paraguay en avril. Dans le cadre des initiatives de coopération horizontale, l'UPD a tenu la première Réunion interaméricaine des autorités électorales avec l'appui du Tribunal supérieur électoral du Panama au mois de mars. Ont assisté à cette réunion des représentants de 22 organismes électoraux des Etats membres de l'Organisation. Ils ont abordé des thèmes liés à l'utilisation de la technologie dans l'organisation des processus électoraux et ont mis en place le Réseau interaméricain de technologie électorale (RITE).

En 2003, au Guatemala, dans les domaines de la participation citoyenne et de l'éducation civique électorale, l'UPD a tenu plusieurs ateliers et séminaires et a diffusé des publications visant à promouvoir la culture démocratique et appuyer les élections qui ont eu lieu dans ce pays en novembre et en décembre.

Pendant la même année, l'UPD a eu pour objectif d'assurer que les processus électoraux se déroulent de plus en plus dans un climat plus sûr, ouvert et efficace pour que les individus y participent et expriment de façon légitime leurs opinions et décisions politiques dans l'exercice de leur droit politique citoyen. À cet effet, des réunions de travail ont eu lieu avec les autorités électorales de la Colombie, de l'Equateur, de El Salvador et de la République dominicaine pour discuter de questions relatives aux progrès technologiques et au bon fonctionnement des processus électoraux.

Promotion et diffusion de la Charte démocratique interaméricaine

Compte tenu de l'importance de ce nouvel instrument interaméricain de renforcement et de défense collective de la démocratie dans le Continent américain, et conformément à l'intérêt exprimé par les Etats membres, l'UPD a entrepris en 2003 tout un éventail d'activités destinées à promouvoir et à diffuser le contenu de la Charte démocratique interaméricaine. Parmi les initiatives ainsi prises, elle a établi un programme d'enseignement à distance dans la formation des maîtres à l'enseignement des principes, valeurs et pratiques démocratiques conformément aux dispositions de la Charte. De même, les cours et séminaires sur la culture démocratique et la gouvernance politique préparés et dispensés par l'UPD depuis plusieurs années, ainsi que d'autres activités de l'Unité, sont devenus des moyens qui facilitent la connaissance de la Charte parmi les jeunes dirigeants du Continent américain et d'autres secteurs qui forment l'opinion publique, tels que les partis politiques, les moyens de communication, les institutions de la société civile et les centres universitaires, entre autres.

L'UPD, en collaboration avec le Département de l'information, a réalisé une annonce télévisée sur la Charte démocratique interaméricaine dans le cadre de *spots* variés qui doivent être diffusés sur cet instrument. À ce sujet, l'UPD a collaboré avec l'Institut interaméricain de l'enfance (IIN) à la présentation d'une annonce télévisée sur la Charte conçue pour les enfants. Ces deux initiatives ont pour objectif de sensibiliser davantage le public à l'importance de la Charte démocratique interaméricaine et de diffuser largement le mandat de l'OEA concernant le renforcement de la démocratie dans le Continent américain.

Enfin, une nouvelle édition de la Charte démocratique interaméricaine se présente sous forme de document de la dimension d'un passeport. Cette version a été amplement diffusée dans le cadre des programmes et activités notamment de l'Unité et des Missions permanentes près l'Organisation.

Information et dialogue sur la démocratie

Afin de diffuser de façon efficace l'information la plus importante liée au développement de la démocratie dans le Continent américain, ainsi que l'information sur ses activités spécifiques, l'UPD a renforcé sa capacité de créer et de divulguer cette information sous forme électronique et imprimée. En 2003, elle a particulièrement fait porter ses efforts sur l'actualisation et l'adaptation des informations présentées sur sa page Web pour mieux répondre à la demande croissante d'informations sur ses activités.

L'Unité a continué de collaborer avec le Centre d'études latino-américaines de l'Université Georgetown à l'établissement de la "Base de données politiques des Amériques". Cette Base de données représente une source importante de ressources universitaires sous forme de documents primaires et de données statistiques sur des thèmes politiques du Continent américain. Pour cette raison, la Base est périodiquement mise à jour pendant l'année avec l'incorporation des dernières informations disponibles sur des questions telles que les changements de gouvernement, les études comparatives, la décentralisation, les constitutions, les lois électorales, les résultats électoraux et les partis politiques.

L'UPD a également œuvré vers la publication du bulletin électronique *UPDate*, de plusieurs rapports d'observation des élections, de rapports spéciaux et de comptes rendus des activités et séminaires qu'elle a réalisés.

Programme spécial pour la promotion du dialogue et le règlement des conflits

Le programme spécial a appuyé la mise en oeuvre du Programme centraméricain pour le renforcement du dialogue démocratique (PCA) sur la base d'un cadre institutionnel défini conjointement avec les pays de la région. Parmi les activités de ce programme sous-régional, le Programme spécial a apporté une assistance technique au processus de dialogue national amorcé par le Gouvernement du Honduras et prévoit une collaboration continue au processus de suivi des résultats du dialogue national dans ce pays. Il a aussi commencé à apporter au Gouvernement bolivien une aide orientée vers l'élaboration et la mise en oeuvre d'un programme de prévention et de règlement des conflits. Par ailleurs, le Programme a établi une présence permanente dans le pays pour assurer le suivi et les services consultatifs nécessaires sur ces thèmes.

En mars 2003, le "Programme culture de dialogue: développement de ressources pour l'édification de la paix (PROPAZ)" a pris fin, marquant ainsi l'aboutissement de l'une des activités les plus réussies et importantes de l'UPD en matière d'appui au processus de paix, au dialogue politique et au développement de la démocratie au Guatemala. Il a été remplacé par la Fondation PROPAZ – entité guatémaltèque nouvellement formée et autonome – qui continuera d'étayer le dialogue et la concertation sociale au Guatemala en se fondant sur l'expérience acquise par PROPAZ.

Dans le cadre de la coordination des activités avec d'autres organisations multilatérales, le Programme spécial a participé activement au Projet sur le dialogue démocratique dirigé par le PNUD dans l'objectif de construire des cadres conceptuels communs pour l'analyse et l'application de pratiques de dialogue dans la région. À ce sujet, le Programme spécial a participé à l'organisation de l'atelier pour la pratique du dialogue au Guatemala. L'atelier a offert un espace pour la mise en commun des expériences entre des entités qui favorisent les processus de dialogue démocratique dans le pays; il a facilité la vulgarisation des enseignements tirés, et la formulation de directives génériques visant à améliorer les futures activités institutionnelles dans le domaine du dialogue démocratique; enfin, il a contribué à la création d'un modèle de coopération aux travaux des organisations qui s'emploient à promouvoir le dialogue.

Missions d'observation des élections

Les missions d'observation des élections (MOE) de l'Organisation sont l'une des activités de l'UPD qui est la plus visible et qui exerce un impact immédiat et le plus puissant en termes d'appui concret aux processus démocratiques dans les États membres. Tout au long de 2003, l'UPD a organisé et mené à bien deux missions d'observation des élections (Guatemala et Grenade). De plus, elle a effectué les missions d'accompagnement des processus électoraux suivants: Missions d'accompagnement des élections en Argentine (2), en Colombie et au Costa Rica; une mission de surveillance technique au Paraguay, dans le cadre des élections présidentielles, et une mission d'observation mixte OEA/Centre Carter pour la collecte de signatures au Venezuela.

Action intégrale contre les mines antipersonnel (AICMA)

Conformément à son mandat qui est de contribuer à la réconciliation nationale, au renforcement de la paix et au respect des dispositions de la Convention d'Ottawa par les États parties, le Programme a continué d'apporter un soutien aux actions antimines dans le Continent américain. En particulier, l'AICMA a prêté son assistance à l'Argentine, au Chili, à la Colombie, à l'Équateur, au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua et au Pérou en 2003. L'un des résultats obtenus mérite une attention particulière, à savoir que le Costa Rica avec l'appui de l'AICMA, a été déclaré libre de mines antipersonnel à la fin de 2002. Les éléments essentiels de cette activité ont continué d'être l'octroi et la coordination du financement avec l'appui de plusieurs donateurs et de l'assistance technique de l'Organisation interaméricaine de défense (JID).

En ce qui concerne la composante de déminage humanitaire, le Programme a collaboré directement avec les États membres bénéficiaires à l'enlèvement de plus de 48 000 mines. De ce fait, le Nicaragua, le pays le plus touché de l'Amérique centrale, a réalisé à 70 pour cent son objectif d'élimination de toutes les mines antipersonnel éparpillées sur son territoire pendant le conflit armé interne. Les activités du Programme au Honduras se trouvent dans leur étape finale et, d'après les prévisions, elles devraient être terminées au premier trimestre de 2004. De même, la fin du Programme de déminage au Guatemala et au Nicaragua est prévue pour 2004 et 2005 respectivement. En 2003, des opérations ont été entreprises dans le cadre d'actions concertées des deux côtés de la frontière entre le Pérou et l'Équateur. Elles ont abouti en octobre 2003 à l'enlèvement par la Police nationale du Pérou, avec l'assistance du Programme, des mines antipersonnel situées dans plus de 600 pylônes électriques du pays.

Le rôle de premier plan rempli par l'OEA à l'appui de la Convention d'Ottawa s'est manifesté dans l'assistance fournie aux États membres de la région dans le cadre des préparatifs requis pour leur participation efficace à la Conférence de révision de la Convention prévue pour novembre 2004 à Nairobi (Kenya). À cette fin, l'UPD a tenu le premier de deux séminaires régionaux à Lima en août 2003 et prévoit de tenir le second à Quito en juin 2004. Dans le cadre de l'appui à la Convention, l'AICMA a aussi prêté une assistance à plusieurs États membres pour la destruction de leur stock de mines. Au cours des trois dernières années un stock comprenant au total 650 000 mines a été détruit en Argentine, en Colombie, au Chili, en Équateur, au Honduras, au Nicaragua et au Pérou. En mars 2003, le Gouvernement colombien a signé un accord-cadre de coopération avec l'Organisation couvrant les domaines de l'éducation préventive, de l'assistance aux victimes de mines antipersonnel et de la création et de la tenue d'une base de données. Ultérieurement, l'Argentine et le Chili ont signé des accords avec l'OEA pour obtenir un appui à la destruction de leur stock de mines.

Pour répondre aux besoins de la population touchée, l'UPD a continué d'offrir son appui au Programme d'assistance aux victimes des mines et d'engins non explosés. Ce Programme est venu en aide à plus de 500 victimes d'Amérique centrale, dont la plupart se trouve au Nicaragua. En 2003, il a continué d'élargir son aide aux victimes de mines à travers un programme de formation professionnelle pour la période suivant la réadaptation, en collaboration avec l'Institut national technologique du Nicaragua (INATEC), qui a formé 100 personnes depuis sa création. Pour faciliter la coopération mutuelle sur ce thème, l'AICMA a organisé un séminaire régional sur l'assistance aux victimes de mines à Bogota en novembre 2003. Des représentants de plusieurs États membres, d'organisations internationales et d'entités non gouvernementales ont participé à ce séminaire.

Le programme AICMA a perfectionné l'installation du Système de gestion de l'information pour les activités relatives aux mines (MISMA) au Nicaragua, avec l'appui du Centre international pour le déminage humanitaire à Genève (Suisse). De plus, il a mis en place ce Système en Équateur et au Pérou. MISMA sert de banque de données primaires pour la hiérarchisation des activités de déminage, de l'éducation préventive et les services d'assistance aux victimes. Le Système existe déjà en Colombie, au Guatemala, au Nicaragua, en Équateur et au Pérou.

BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Selon l'article 115 de la Charte de l'OEA, et conformément à l'action et à la politique arrêtées par l'Assemblée générale et aux résolutions des Conseils, le Bureau du Secrétaire général adjoint exerce les attributions de secrétariat du Conseil permanent, prête des services consultatifs au Secrétaire général et s'acquitte des tâches que celui-ci lui confie.

Le Bureau du Secrétaire général adjoint a fourni un appui technique et opérationnel à la Trente-troisième Session ordinaire de l'Assemblée générale tenue à Santiago du Chili. Il a également coordonné les services techniques et opérationnels préparatoires à la trente-quatrième Session ordinaire de l'Assemblée générale prévue à Quito (Équateur) en juin 2004.

En exécution de l'Instruction 97-2, le Bureau du Secrétaire général adjoint a coordonné, supervisé et suivi les activités des Services suivants: le Secrétariat aux conférences et réunions, le Secrétariat exécutif de la Commission interaméricaine des femmes (CIM), la Bibliothèque Colomb, l'Institut interaméricain de l'enfance (IIN), le Musée des Amériques, le Comité interaméricain sur les situations de crise et les Bureaux hors siège de l'OEA. Il a continué de coordonner les relations de coopération, notamment avec l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées, les organes du Système interaméricain, l'Association des États de la Caraïbe et le Système d'intégration centraméricaine (SICA). Il s'est acquitté de tâches spécifiques de coordination concernant la situation en Haïti avec la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et la Banque interaméricaine de développement (BID).

Le Bureau du Secrétaire général adjoint a contribué aux efforts du Secrétaire général visant à trouver une solution à la crise politique et institutionnelle que traverse Haïti conformément à la volonté exprimée par les États membres de l'Organisation. Il est resté en étroite relation avec le Chef et le Chef adjoint de la Mission spéciale, ainsi qu'avec l'Envoyé spécial de l'OEA pour promouvoir le Dialogue en Haïti.

Il a organisé les réunions du Groupe des amis d'Haïti et y a participé. Il a également participé à la réunion du Groupe de travail pour recommander les ajustements qu'il convenait d'apporter au mandat de la Mission spéciale détachée par l'OEA en vue du renforcement de la démocratie en Haïti.

Le Bureau du Secrétaire général adjoint a appuyé le Bureau du Secrétaire général dans le processus de négociation en vue d'un règlement pacifique du conflit territorial opposant le Belize et le Guatemala. Le 7 février 2003, les Ministres des affaires étrangères du Belize et du Guatemala, conjointement avec le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint de l'OEA, ont signé un Accord visant à établir un processus de transition et une gamme de mesures d'encouragement de la confiance entre le Belize et le Guatemala.

En vertu de cet Accord, un nouveau cadre appelé "processus de transition" a été mis en place, dans lequel les parties conviennent de continuer, de façon constructive et en toute bonne foi, à gérer leurs relations jusqu'à ce qu'elles parviennent à un règlement final juste, équitable, honorable et permanent de leur différend territorial. Les responsabilités des parties y sont définies tandis que le Secrétariat général de l'Organisation des États Américains et la communauté internationale se voient aussi attribuer des obligations et fonctions dont ils s'acquitteront par l'intermédiaire d'un "Groupe d'amis" appelé à appuyer le règlement pacifique du différend territorial entre le Belize et le Guatemala. Le Groupe d'amis a tenu sa première réunion le 6 octobre 2003 au siège de l'OEA.

L'un des principaux éléments de cet Accord a été la création d'un Bureau hors siège dans la Zone limitrophe le 1^{er} juillet 2003. Ce Bureau est rattaché au Bureau du Secrétaire général adjoint et a pour attribution spécifique de vérifier l'application par les Parties d'un éventail de mesures d'encouragement de la confiance destinées à atténuer les tensions dans la Zone limitrophe, et de faire respecter les droits des habitants de la région.

En septembre 2002, le Président de El Salvador, Francisco Flores, et le Président du Honduras, Ricardo Maduro, se sont engagés à terminer de façon définitive la délimitation de la frontière terrestre entre les deux pays dans un délai de 18 mois. Toutes les zones jouxtant la frontière ont été établies en vertu d'un arrêt rendu par la Cour internationale de justice (CIJ) en 1992; mais certaines difficultés techniques au niveau de son application ont empêché de mener à bien le processus de délimitation dans son intégralité. Du fait de ces difficultés et de la décision d'accélérer la démarcation de la frontière, les deux gouvernements ont demandé une assistance technique au Secrétariat général de l'OEA et à l'Institut interaméricain de géographie et d'histoire (IPGH). Le Traité général de paix signé en 1980 par les deux pays prescrit des dispositions selon lesquelles l'IPGH s'est vu confier la tâche spécifique de désigner un arbitre tiers chargé d'aplanir les différends techniques opposant les Parties sur la question de la délimitation de la frontière.

En avril 2003, le Bureau du Secrétariat général adjoint et le Secrétariat général de l'IPGH ont acquiescé à la demande de nomination de M. John O. Gates, de l'IPGH, en qualité d'arbitre tiers du différend en question. M. Gates a été chargé de régler tous les différends de nature technique, c'est-à-dire exclusivement les questions d'ingénierie qui lui seront présentées par les deux pays, telles que, par exemple, la non-concordance des coordonnées géodésiques avec les caractéristiques géographiques mentionnées dans l'arrêt de la CIJ de 1992.

Depuis juillet 2003, M. Gates, accompagné d'un Conseiller du Secrétaire général adjoint, effectue des visites à la frontière. À partir des faits observés sur place, des dispositions de l'arrêt de la Cour internationale de justice de 1992, des documents fournis par la Commission spéciale de délimitation El Salvador-Honduras, des images prises par satellite et d'autres outils techniques, il a apporté des solutions définitives, respectées par les deux pays, aux problèmes techniques auxquels se heurtait la Commission. La délimitation de la frontière devrait être achevée dans les délais fixés par les Présidents Flores et Maduro.

En sa qualité de Secrétaire du Conseil permanent et de ses organes subsidiaires, le Secrétaire général adjoint a collaboré avec les représentants des pays membres et Observateurs à la préparation et à la tenue de 24 séances ordinaires, de 10 séances extraordinaires, de 6 séances protocolaires et d'une séance conjointe du Conseil avec la CEPCIDI et avec les Présidents du Conseil permanent. Il a également assuré le suivi des travaux des commissions et des groupes de travail du Conseil permanent qui ont tenu plus de 150 réunions.

BUREAU HORS SIÈGE DE L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS

Les Bureaux hors siège de l'OEA appuient l'élaboration, l'exécution et l'évaluation des programmes de coopération technique de l'Organisation dans les pays où ils sont installés. Ils représentent le Secrétariat général, prêtent leur appui aux autres activités de l'Organisation et contribuent à faire connaître ses objectifs.

Le Bureau du Secrétaire général adjoint a assuré la coordination des Bureaux hors siège qui ont continué de prêter leur appui aux divers secteurs du Secrétariat général pour l'exécution des mandats émanés des organes de direction.

Pendant cette période, il convient de signaler les activités de plusieurs Bureaux hors siège, en particulier ceux d'Haïti, du Venezuela et de Bolivie, en raison du soutien qu'ils ont apporté et continuent d'apporter au Secrétaire général et au Secrétaire général adjoint pour faciliter le règlement des difficultés politiques que traversent ces pays. De même, les Bureaux hors siège au Belize, au Guatemala et au Nicaragua se sont montrés particulièrement utiles en ceci qu'ils ont secondé le Secrétaire général en sa qualité de témoin d'honneur du règlement du différend frontalier entre le Belize et le Guatemala, ainsi que le Bureaux hors siège dans la zone adjacente aux deux pays. À diverses reprises, les directeurs de ces trois bureaux se sont acquittés d'importantes fonctions pour faciliter la tâche du Secrétaire général face aux difficultés qui se sont présentées dans l'exercice de ses fonctions de témoin privilégié. De même, les Bureaux hors siège au Honduras et à El Salvador ont prêté leur appui aux activités du Secrétaire général adjoint dans son rôle de médiateur pour la démarcation des frontières entre les deux pays.

Les Bureaux hors siège à la Grenade et au Guatemala ont apporté une aide précieuse aux Missions d'observation des élections détachées par l'Organisation dans ces pays. En ce qui concerne le Guatemala, le bureau a facilité la tâche de la Mission d'observation des élections lors des deux tours des élections présidentielles et a épaulé son action, en menant toutes les activités de coordination nécessaires et a accordé un soutien inappréciable au Chef de Mission tout en tenant informés les hauts fonctionnaires du siège de l'Organisation de l'évolution de la situation dans le pays.

De même, conformément au mandat énoncé dans la résolution AG/RES. 1974 (XXXIII-O/03), le Secrétariat a présenté pour la seconde année consécutive un document sous le couvert duquel figure le plan de travail de chaque bureau ainsi qu'un rapport sur les fonds ou subventions reçus par chacun d'entre eux du gouvernement d'accueil.

Une initiative opérationnelle importante destinée à améliorer l'administration des Bureaux hors siège a été la note de service émanée du Secrétaire général adjoint en date du 31 octobre 2003, qui avait les objectifs suivants: (i) souligner la nécessité pour les fonctionnaires des Bureaux hors siège de respecter les Normes générales de fonctionnement du Secrétariat général, le Manuel financier applicable sur le terrain, le Règlement budgétaire et financier, le Manuel budgétaire et financier, les Instructions, le Règlement du personnel, les Mémoires administratifs, les directives et autres instruments administratifs du Secrétariat général; (ii) solliciter la collaboration du personnel pour aborder certains thèmes ou problèmes relevés par l'Inspecteur général au cours des vérifications récentes des Bureaux hors siège; (iii) informer les membres du personnel de la mise en application d'un système de contrôle ponctuel (*spot checks*) dans les Bureaux hors siège; (iv) rappeler aux Directeurs et aux autres fonctionnaires les sérieuses conséquences qu'entraînera la non-application des normes et des réglementations du Secrétariat général de l'OEA énoncées dans les instruments juridiques susmentionnés et se rapportant aux attributions qui leur sont spécialement conférées.

Quelques-unes des principales activités menées ou appuyées par les Bureaux hors siège, l'an dernier sont présentées ci-dessous.

Appui administratif et logistique aux organes de l'OEA

Les Bureaux hors siège ont accordé un vaste soutien administratif et logistique aux différents organes et départements du Secrétariat général au siège. Ils convient de mentionner la négociation des dispositions relatives aux réunions, séminaires et autres activités, projets de voyage, acquisition de services locaux et appui et participation aux activités de planification des projets.

En particulier, les Bureaux hors siège ont exercé les fonctions suivantes:

- Tâches administratives concernant par exemple l'assistance au Secrétariat aux conférences et réunions pour la préparation de plusieurs réunions de niveau ministériel, dont la Conférence spéciale sur la sécurité qui a eu lieu en octobre 2003.
- Représentation du Secrétariat général à divers ateliers, conférences et symposiums et de l'Organisation en tant qu'institution dans les États membres.

Appui à la coopération

Les Bureaux hors siège de l'OEA ont activement encouragé le développement intégré dans le cadre des activités de partenariat pour le développement gérées par l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD) et d'autres services du Secrétariat général. En collaboration avec l'Agence, ils ont prêté des services de coopération technique entre l'OEA et les États membres. La plupart des bureaux ont offert une assistance directe en vue de l'élaboration des projets présentés à l'AICD à des fins de financement. Ils ont aussi facilité l'appui que le Secrétariat général prête au processus de création de la Zone de libre échange des Amériques (ZLEA). Les bureaux ont entrepris des négociations relatives à la tenue de séminaires, d'ateliers et de séances de formation sur ce thème et ont apporté un soutien aux activités menées dans le pays par le Département de la technologie de l'information pour le développement humain de l'AICD, le Bureau des affaires culturelles, le Bureau de la science et de la technologie (OCyT), la Commission de lutte contre l'abus des drogues (CICAD), la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL), l'Unité sur le commerce, l'Unité du développement social et de l'éducation (UDSE), l'Unité du développement durable et de l'environnement (UDSMA), l'Unité intersectorielle du tourisme (UTUR), l'Unité pour la promotion de la démocratie (UPD), la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH), la Commission interaméricaine des Femmes (CIM), l'Institut interaméricain de l'enfance (IIN) et le Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI). Il convient de souligner les activités suivantes:

- Lutte contre la drogue: les Bureaux hors siège ont soutenu les efforts déployés par la CICAD dans la préparation et/ou la modernisation des plans nationaux antidrogues, et ont favorisé la participation des États membres au Mécanisme d'évaluation multilatérale (MEM).
- Promotion des droits de la femme: dans le cadre des programmes de coopération mis en œuvre par la Secrétaire exécutive de la CIM, les Bureaux hors siège ont collaboré sous forme de séminaires et d'ateliers à l'initiative de promotion d'un traitement égal de la femme dans les secteurs public et privé.
- Renforcement de la démocratie: en collaboration avec l'UPD, ils ont élargi la participation citoyenne au processus politique moyennant l'appui aux MOE, au processus de paix et aux

institutions démocratiques renforcées. Plusieurs bureaux ont également travaillé avec l'UPD et le Département de l'information pour diffuser l'information sur la Charte démocratique interaméricaine, conformément aux mandats de l'Assemblée générale et du Conseil permanent. Le Bureau hors siège en Uruguay, par exemple, a organisé à Montevideo un séminaire sur la Convention interaméricaine contre la corruption. Le Ministre des affaires étrangères de l'Uruguay, Didier Operti, a participé à ce séminaire en y faisant un exposé.

- Promotion du libre-échange: En collaboration avec l'Unité sur le Commerce et sous sa direction, les Bureaux hors siège ont facilité la participation des États membres aux négociations de la ZLEA et à la coopération technique connexe.
- Appui à la Convention interaméricaine contre la corruption: en collaboration avec le Sous-secrétariat aux questions juridiques, plusieurs Bureaux hors siège, dont le bureau au Suriname, ont apporté une aide à la tenue de séminaires régionaux à l'intention de fonctionnaires du gouvernement et du personnel juridique sur l'application de cette Convention et les obligations qui en découlent.
- Programme de stagiaires: le Bureau hors siège en Uruguay a organisé un programme de stagiaires à titre de complément de son expérience et de ses activités et pour offrir aux citoyens uruguayens la chance d'acquérir de l'expérience. Le séminaire annuel d'évaluation du Bureau hors siège en Équateur mérite aussi d'être mentionné.

Échange des informations

En collaboration avec le Département de l'information et le Bureau des relations extérieures, les Bureaux hors siège de l'OEA ont été les principaux instruments de l'échange des informations entre les États membres. Ils ont régulièrement recueilli et diffusé des informations auprès des organismes gouvernementaux (locaux, régionaux et internationaux), des ONG et des agences de presse. Ils ont aussi convoqué périodiquement des séminaires et des ateliers dans leurs pays respectifs en vue de faire connaître les différents programmes d'assistance technique de l'OEA exécutés dans le pays. Ils ont également assuré le suivi de l'évolution de la situation politique et économique dans les États membres et ont tenu informés les secteurs pertinents du siège de l'Organisation des résultats obtenus au moyen de rapports ou de bulletins d'information.

Le Bureau du Secrétaire général adjoint collaborera avec le Département de l'information à la publication des articles et documents qui diffuseront les activités des Bureaux hors siège de l'OEA.

Coopération avec les autres donateurs

La plupart, voire même la totalité, des Bureaux hors siège ont maintenu un dialogue permanent avec les bureaux locaux des donateurs internationaux et avec les organisations multilatérales afin de renforcer la coordination entre la communauté locale des donateurs et faciliter l'exécution des projets présents et futurs. Dans de nombreux cas, les Bureaux hors siège ont également participé aux réunions mensuelles ou trimestrielles de la communauté locale des donateurs et, le cas échéant, ont collaboré aux séances d'information destinées aux missions de passage composées de donateurs et de fonctionnaires d'autres gouvernements. Dans certains cas, les Bureaux hors siège ont organisé ces réunions.

Le degré de coordination avec les donateurs a peut-être été plus élevé parmi les organismes du Système interaméricain, ainsi que dans les cas où les programmes de coopération mis en œuvre par l'OEA dans les États membres ont revêtu un caractère exceptionnel ou une importance considérable pour ces États.

Mandats des Sommets des Amériques

La plupart des Bureaux hors siège continuent de prêter leur appui au siège pour les suites à donner aux mandats émanés du Sommet des Amériques. Près de la moitié d'entre eux participent à des mesures d'appui des efforts du Secrétariat général en qualité de «partenaire institutionnel» dans le processus des Sommets. De toute évidence, il faut davantage orienter les secteurs pertinents du Secrétariat pour assurer une utilisation plus efficace des Bureaux hors siège dans l'exécution des mandats des Sommets. Le Bureau de suivi des Sommets a reconnu cet état de chose, puisqu'en collaboration avec le Bureau du Secrétaire général adjoint, il mettra au point des activités et des initiatives concrètes pour tirer le meilleur parti des Bureaux hors siège afin de donner plus facilement suite aux mandats des Sommets. Un sujet qui est actuellement en cours de discussion est celui de l'aide que les bureaux peuvent prêter à la société civile dans chaque État membre pour la faire participer aux activités de l'OEA.

SECRETARIAT AUX CONFÉRENCES ET RÉUNIONS

Le Secrétariat aux conférences et réunions a été créé par le Secrétaire général en vertu de l'instruction N° 97-2, conformément aux résolutions AG/RES. 954 (XVIII-O/88) et AG/RES. 1381 (XXVI-O/96). Il a pour mission de définir, d'intégrer, d'administrer et de moderniser les services de conférences que le Secrétariat général doit fournir aux organes politiques de l'OEA. Il se compose du Bureau du Directeur et de trois divisions auxquelles il appartient de coordonner les services de conférence et des langues et d'imprimer ainsi que de diffuser les documents et l'information.

Pendant la période couverte par le présent rapport, le processus de modernisation prévu par l'instruction 97-2 s'est poursuivi et intensifié par l'achèvement de certains travaux de réaménagement des bâtiments du Secrétariat général, avec une amélioration et une modernisation de la prestation de services aux réunions de l'Organisation. Ce processus s'est déroulé dans le cadre d'une action concertée avec le Département de la technologie et des services généraux de manière à réduire à un minimum l'impact de ces travaux sur la superficie disponible nécessaire.

Gestion des conférences et réunions

La Direction du Secrétariat aux conférences et réunions (SCR) a intensifié l'application de la politique de modernisation du matériel d'interprétation simultanée entreprise pendant la période précédente afin que tous les matériels numériques soient compatibles. L'aide financière apportée par le Conseil permanent dans le cadre du processus de modernisation permettra de poursuivre cette politique tout au long du processus de réaménagement, récemment amorcé, du Bâtiment principal du Secrétariat général. À cela viendront aussi s'ajouter l'assistance technique des fournisseurs spécialisés de matériel pour services de conférences ainsi que l'appui du Département de la technologie et des services généraux. Les nouveaux matériels numériques offrent non seulement les services habituels aux réunions mais ils permettent aussi de prêter des services «multimédia» intégrés et compatibles avec les services fournis par le Département de l'information. La possibilité de recourir à la dimension multimédia donne la flexibilité nécessaire pour que les réunions et débats du Conseil permanent puissent avoir lieu avec la participation à distance d'autres participants en temps réel par audio et vidéoconférences et avec des services d'interprétation simultanée intégrés dans les quatre langues officielles de l'OEA.

Avec l'assistance technique du Sous-Secrétariat à la gestion, le Secrétariat aux Conférences et réunions a continué de mettre au point des procédures administratives pour la gestion des ressources financières destinées aux réunions de l'Organisation en utilisant le système OASES. En ce qui concerne la mise en place et le fonctionnement de systèmes automatisés, il a poursuivi ses efforts visant à établir et à intensifier sa collaboration avec le Département de la technologie et des services généraux afin d'intégrer totalement la plate-forme informatisée des services de conférences. L'accès à ces services par l'Internet qui est plus simple et plus facile permet désormais aux usagers et au public en général d'obtenir les documents officiels, y compris le calendrier des réunions, et de consulter en ligne l'information enregistrée dans une base de données de référence accessible au public.

Service des conférences

En ce qui concerne les conférences, le Secrétariat a apporté un appui logistique à l'organisation et à la tenue d'environ 576 réunions. Au siège, il a supervisé la tenue de 531 réunions des organes politiques et techniques, du Conseil permanent et de ses organes subsidiaires, du CIDI et de ses organes subsidiaires et des autres organismes spécialisés tels que la Commission des droits de l'homme (CIDH), la Commission interaméricaine des femmes (CIM), la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL), la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD) et l'Institut interaméricain de l'enfance (IIN). Dans les États membres, 45 réunions de haut niveau ont eu lieu, comme par exemple l'Assemblée générale, les XXXIII^e et XXXIV^e sessions ordinaires de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD), des réunions techniques de la CIDH, de la CITEL, de la CICAD ainsi que d'autres rencontres qui ont comporté au siège de l'OEA la mobilisation de ressources humaines et technologiques destinées aux pays d'accueil de ces réunions. Pendant la période à l'étude, le Secrétariat a mis à jour un calendrier semestriel des réunions de l'OEA, instrument qui permet de rationaliser l'utilisation des ressources nécessaires aux services de conférences.

Service des langues

Le Secrétariat aux Conférences et réunions a continué d'appliquer la politique de modernisation du matériel et d'acquisition de logiciel dans les quatre langues. Il a pris une mesure importante dans ce domaine qui a consisté à nouer et maintenir des relations professionnelles et opérationnelles avec les services linguistiques d'autres organismes nationaux et internationaux pour procéder à des échanges de terminologie et de glossaires. Il a mis à jour la bibliothèque électronique en y ajoutant les nouveaux documents publiés par l'OEA.

Le SCR a sensiblement allongé la liste de ses traducteurs et interprètes extérieurs en y ajoutant des spécialistes du Continent américain tout entier. Il a entrepris en particulier un effort supplémentaire pour accroître le nombre des traducteurs et interprètes résidant dans les États membres, permettant ainsi d'effectuer des économies importantes lorsque les réunions se tiennent hors siège.

Division des documents et de l'information

La Division des documents et de l'information a participé à la publication et à la diffusion des documents officiels du Secrétariat général, a apporté son appui aux Missions permanentes des États membres et aux Observateurs permanents qui cherchaient des informations relevant du domaine d'activité des organes politiques de l'OEA. Les chiffres qui figurent ci-dessous donnent une idée quantitative du volume de travail effectué par cette division pendant la période couverte par le présent rapport.

- Impression et diffusion de 4 450 documents dûment classés dans les quatre langues officielles de l'OEA, soit l'équivalent de 3241 768 pages au total. Un tel volume de travaux a permis à l'Organisation de réaliser des économies considérables au titre de l'impression et de la distribution, dans les délais prescrits, des documents nécessaires aux débats politiques.
- Impression et distribution de 17 800 invitations pour le Musée d'art des Amériques et le Bureau du protocole.
- Utilisation de systèmes automatisés et de bases de données pour la gestion de la publication, du stockage, et de l'administration des services de documents à l'aide du programme de traitement électronique des documents (IDMS).

- Apport d'informations et de l'appui technique nécessaire au Conseil permanent, à ses commissions et groupes de travail, à la CEPCIDI et à ses organes subsidiaires et à toutes les Missions permanentes des États membres, aux Observateurs permanents et aux autres organismes du Système interaméricain qui ont présenté des demandes d'information et de documentation.
- Prévisions pour la période allant de décembre 2003 à février 2004: les activités du SCR représentent 5% des chiffres susmentionnés.

À la fin de la période à l'étude, la production des documents imprimés à l'intérieur de l'Organisation a atteint les plus hauts niveaux d'efficacité, grâce à l'utilisation de matériels de photocopie moderne, perfectionné et à grande vitesse que le SCR a acquis au cours des dix dernières années.

Dans le cadre de cette politique de modernisation, la prochaine mesure qui sera prise consistera à remplacer les machines de distribution obsolètes par des machines plus rentables qui permettront non seulement de réaliser des économies au titre de leur entretien mais présenteront aussi de plus grands avantages pour la distribution de documents, de publications, d'invitations et imprimés connexes.

Simulation de l'Assemblée générale

Le Secrétariat a prêté son appui au Programme de simulation de l'Assemblée générale de l'OEA (MOAS) pour les universités (Edgar Maya) qui s'est déroulé du 13 au 18 avril 2003 à Washington, D.C. Cette simulation a été coparrainée par l'Institut interaméricain de la diplomatie (*Inter-American Institute of Diplomacy*), entité à but non lucratif dont le Conseil d'administration est composé de membres de facultés universitaires maintenant depuis longtemps des relations de coopération dans ce domaine.

La Fondation interaméricaine d'études MOAS (*MOAS Inter-American Studies Foundation*) a renouvelé son souci d'apporter un appui aux activités du Programme de simulation de l'Assemblée générale, et le Secrétariat général a offert à la Fondation une aide logistique en mettant à sa disposition un bureau, des meubles, un ordinateur et une imprimante.

La simulation de la XXII^e Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA pour des établissements de l'enseignement secondaire a eu lieu au siège de l'OEA à ce titre du 3 au 6 décembre 2003, avec la participation de quelques 325 étudiants et de 39 professeurs provenant de 27 lycées des États-Unis et de Porto-Rico. Parmi leurs activités, citons tout particulièrement l'interaction entre les étudiants et les représentants des États membres qui offre aux étudiants la chance de bénéficier des conseils des diverses missions permanentes près l'OEA.

Sous le coparrainage de l'Université nationale autonome du Mexique et avec l'appui du Gouvernement mexicain, la simulation de la XXII^e session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA pour les universités a eu lieu du 23 au 28 mars 2003 dans la ville de Querétaro (Mexique), avec la participation de plus 20 universités.

MUSÉE D'ART DES AMÉRIQUES

Le Musée d'art des Amériques a été créé en 1976 en vertu d'une résolution du Conseil permanent visant à favoriser l'étude de l'art des Amériques, de susciter un plus grand intérêt pour les arts de ce Continent, d'augmenter les échanges interaméricains et de promouvoir la production artistique dans le Continent américain. Grâce à ses expositions, ses collections, ses programmes éducatifs et ses services de consultation, le Musée est un centre qui encourage l'art du Continent américain et fournit des informations dans ce domaine.

Expositions

Les expositions temporaires font mieux connaître les diverses expressions artistiques dans les Amériques et encouragent les échanges culturels. Pendant la période à l'étude, 8 expositions ont été organisées, dont trois ont été tenues dans le Musée: "*Selecciones de la Colección Permanente del Museo*"; "*Responsabilidad Publica: 15 Fotografos de las Américas*"; et "*Roberto Matta de Chile: Un Arquitecto del Surrealismo*"; et cinq dans la Galerie: "*En Constante Apremio*" de Claudio Fantini; "*Soundings from Home*" de Carolyn Jean (États-Unis); "*El Orden de Un Mundo Interior*" de Francisco Mejia (Colombie); "*La Isla y el Continente*" de Julio Valdés (République dominicaine); "*Lo Mejor de lo Peor*" de Vladdo (Colombie); et "*Vida y Milagros del Hombre Invisible*" de Eduardo Tokeshi (Pérou).

De plus, l'exposition itinérante "*Orden de un Mundo Interior*" a été présentée au Centre culturel *Latin Art Collector* à New York et dans le cadre du programme d'art de *Gensler Architecture* à Washington D.C. Plusieurs expositions ont retenu l'attention de la presse locale pendant cette période, notamment "*Selecciones de la Colección Permanente*" (*The Washington Post*, 19/6/03), "*Soundings from Home*" (*Georgetowner*, 7/7/03), "*Responsabilidad Publica*" (*The Washington Post* 1/8/03 et 18/9/03), "*Lo Mejor de lo Peor*" (*Latin American Times* 19/9/03), et "*Roberto Matta*" (*DC Art News* 14/11/03).

En raison des travaux de réaménagement de la Salle *Libertador Simon Bolivar* en décembre 2003, la Galerie d'art du bâtiment principal, dans laquelle les artistes principaux du Continent américain exposaient leurs oeuvres depuis 1940, a été fermée et le restera jusqu'à ce qu'un nouvel espace soit désigné pour abriter les expositions temporaires.

Collection permanente

Depuis 1949, le Musée collectionne et conserve, avec documents à l'appui, l'œuvre d'éminents artistes du Continent américain. Pendant cette période, la collection permanente s'est enrichie de 35 nouvelles œuvres. Parmi celles-ci, plusieurs albums, portefeuilles de gravures et éditions spéciales ont été transférés des archives de l'ancienne Unité des arts visuels à la collection permanente du musée, y compris des oeuvres des artistes mexicains Roberto Montenegro, Rufino Tamayo, Diego Rivera, Jose Guadalupe Posada et des artistes de l'Atelier d'art graphique populaire, Carlos Mérida (Guatemala), Rene Portocarrero (Cuba), Carlos González (Uruguay), Genaro Ibañez (Bolivie), Raquel Forner (Argentine), et Leo Matiz (Colombie). Le Musée a reçu des dons extérieurs, notamment une sculpture en bois de Naul Ojeda au nom de Philomena Ojeda, une peinture de Lola Fernández (Costa Rica) donnée par L. Ronald Scheman, et une gravure de Ana Mercedes Hoyos (Colombie) donnée par les Amis du Musée. Il a aussi reçu des dons de plusieurs artistes qui ont participé au programme d'expositions temporaires, tels que Francisco Mejia et Luz Elena Castro (Colombie), Claudia Andujar (Brésil) et Claudio Fantini (Costa Rica). Le Musée a prêté 60 œuvres

de sa collection permanente à des bureaux situés dans les bâtiments du siège dans le cadre de son programme “Art au bureau” et 53 oeuvres pour son programme d’expositions temporaires. Il a également prêté une peinture de Alberto Dutary au Centre culturel de la Banque interaméricaine de développement pour l’exposition “*Un Siglo de Pintura en Panamá*”. Par ailleurs, 77 oeuvres de sa collection ont été reproduites dans le livre *Arte y Letras de Nuestra América* publié aux éditions Villegas.

Conservation et préservation

En collaboration avec le Département de la technologie et des services généraux, des traitements de conservation (nettoyage de la couche de peinture, application de couches protectrices, consolidation, travaux d’encadrement) ont été effectués sur 26 peintures et sculptures de la collection permanente qui ont été prêtées dans le cadre du programme “Art au bureau”, dont des oeuvres de Enrique Arnal, Coqui Calderon, Enrique Careaga, Edgar Guinand, Graciela Rodo Boulanger, Humberto Jaimes Sánchez, Eduardo MacEntyre, Vicente Martín, Ariel Mendoza Baños, Miguel Ocampo, Taty Rybak, Cecilio Sánchez Franco, Rogelio Polesello, Nicolás Esposito, Héctor Navarro, Venancio Shinki, Tabo Toral, Tomie Ohtake, Danilo de Prete, Rafael Vadia, Raúl Valdivieso, Armando Villegas, Aníbal Villacés, Jesús Antonio Zelaya, Víctor Mena et Carlos Zerpa. Un traitement a également été appliqué à 10 oeuvres sur papier de Carlos González

Archives d’art et matériels audio-visuels

Les archives d’art du musée constituent une source unique pour l’étude de l’art latino-américain et caribéen. Le Musée continue de collectionner du matériel pour enrichir ce patrimoine et d’offrir des services de référence à des étudiants, des chercheurs et des collectionneurs. En ce qui concerne son programme audio-visuel, il a reçu pendant la période considérée un montant de EU\$4 300,00 au titre de la vente de pellicules et de diapositives et de droits de reproduction d’oeuvres de sa collection permanente dans diverses publications. Il a en outre produit 340 nouvelles diapositives d’oeuvres faisant partie de ses expositions temporaires à des fins d’utilisation dans des publications, dans la presse et sur la page Web du Musée.

Éducation

Pour renforcer l’aspect pédagogique des expositions, le Musée a publié 8 notices et 4 catalogues virtuels destinés à la page Web du Musée. Avec l’aide de l’Organisation des femmes des Amériques (OMA), l’artiste Carolina Mayorga a organisé 3 ateliers pour enfant dans le Musée à la fin de juillet et au début d’août 2003 sur des thèmes d’identité dans le cadre de l’exposition “*Responsabilidad Publica*”. En collaboration avec la Commission interaméricaine des femmes (CIM) et le Groupe d’art de l’OEA, 3 ateliers pour enfants ont été organisés en mai 2003 en vue de décorer un panneau mural sur le thème “accomplissements des femmes”. Le Musée a aussi collaboré avec l’Organisation “*Turning the Page*” à la présentation, en octobre 2003, d’une série de programmes éducatifs intitulés “*Literacy through Photography*” pour les *Merritt Educational Center et Kenilworth Elementary School* (écoles publiques du District of Columbia). Il a organisé 2 ateliers de dessin pour adultes en collaboration avec l’Association des employés de l’OEA, et l’artiste Luis Scotti a dirigé une série d’ateliers de sérigraphie en février et mars 2004 dans le musée (Casita).

Le Musée continue d’offrir des visites guidées aux étudiants d’université, élèves de lycées, associations culturelles ainsi qu’à d’autres groupes

Activités spéciales

Au titre de la location du Musée à des groupes extérieurs, celui-ci a perçu un montant de EU\$8 750,00 et au titre de la vente de catalogues, d'œuvres graphiques, d'affiches et d'autres matériels un montant de EU\$4 700,00. Pour financer le coût des expositions temporaires tenues pendant la période à l'étude, il convient de mentionner que le Musée a reçu une aide de la part d'artistes exposants, de diverses entités extérieures, notamment le Musée Hirshorn, *Jerome Walker Fine Art*, *Latin Collector Gallery*, *Gensler Architecture*, l'Ambassade du Chili, la Mission permanente du Chili, Asoex, Santander Santiago, Arauco, Ramirana, et Riggs Bank. Par ailleurs, les missions permanentes de la Colombie, de la République Dominicaine et du Chili ont collaboré aux réceptions offertes à l'occasion du vernissage. En sa qualité de membre du Groupe "Voisins du Président", le Musée des Amériques a participé à la réalisation de la manifestation annuelle "DC Open House 2003" et a collaboré à l'organisation d'une visite guidée "en ligne" des musées membres qui font partie du Registre national des sites historiques pour la page Web du groupe. Il a aussi prêté son assistance technique à l'Association des employés pour la "V^e Exposition annuelle d'art".

Pendant la période allant de janvier à novembre 2003, la page Web du Musée a enregistré 270 576 "sessions" et 5 804 937 "visites". Environ 14 000 personnes ont visité le Musée.

BIBLIOTHÈQUE COLOMB

La Bibliothèque Colomb a été créée le 18 avril 1890 par la Première Conférence internationale américaine. Elle constitue un centre moderne d'informations et de documentation qui offre des informations essentielles aux Missions permanentes, au Secrétariat général, à la communauté diplomatique et au public en général. Actuellement, la Bibliothèque remplit le rôle de dépositaire de la mémoire institutionnelle de l'Organisation des États Américains, et de l'Union panaméricaine qui l'a précédée, ainsi que du Système interaméricain, couvrant les deux derniers siècles. Au fil des ans, la Bibliothèque Colomb qui était au départ une bibliothèque traditionnelle, a évolué et a intégré les Archives et le Programme d'administration des documents du Secrétariat général, devenant ainsi le dépositaire des documents de l'OEA.

CP/RES. 831 (1342/02) «Utilisation de ressources excédentaires du Sous-fonds de réserve pour des investissements en capital et la mise en oeuvre des mandats de l'OEA»

In 2002, le Conseil permanent a décidé d'affecter à la Bibliothèque Colomb un montant de EU\$300 000 du Sous-fonds de réserve pour rendre ses documents et archives accessibles par la voie électronique. En 2003, l'exécution du Projet de conversion rétrospective d'un catalogue de documents a commencé avec la numérisation de 18 497 titres de publications de l'OEA. Une fois ce projet terminé, les titres apparaîtront sous forme normalisée de type OCLC MARC et seront ainsi accessibles dans le catalogue en ligne d'accès public de la Bibliothèque (OPAC) et mis à la disposition d'un plus grand nombre d'utilisateurs sur Internet et sur la page Web de l'Organisation. Par ailleurs, des sociétés ont été identifiées pour son Projet de préservation et de numérisation afin de convertir sous forme numérique un groupe choisi de résolutions et de déclarations du Conseil permanent et les Actes et documents de l'Assemblée générale.

Automatisation

La nouvelle page Web de la Bibliothèque a été installée en août 2003. Parmi ses nouveaux éléments de consultation, il convient de mentionner: Consultez la/le bibliothécaire, texte complet des informations très souvent demandées sur Cuba et l'OEA, Casques blancs, Applications du TIAR, Journée panaméricaine, Îles Malouines, Bolivie et une ouverture sur la mer, texte complet des aides à la recherche concernant l'oeuvre de Gabriela Mistral, Catalogue d'ouvrages rares et une nouvelle aide à la recherche sur Haïti.

Grâce au catalogue en ligne d'accès public (OPAC), les chercheurs ont accès à 33 100 publications et documents catalogués par la Bibliothèque Colomb depuis 1980.

Acquisitions

Des dons viennent s'ajouter au montant insuffisant du budget des acquisitions de la Bibliothèque, notamment les dons des Missions permanentes de l'Argentine et du Brésil et du Bureau hors siège à Antigua-et-Barbuda. L'Unité de contrôle des documents a reçu 2064 publications en provenance des différents Bureaux hors siège.

Catalogage

L'exécution du Projet de conversion rétrospective d'un catalogue de documents a commencé avec la numérisation de 18 497 titres de publications de l'OEA. Ce projet a pour objectif de rendre accessible par la voie électronique le catalogue des publications de l'Organisation. La Bibliothèque continue d'enregistrer les nouveaux documents et publications dans le système de données du Numérotage international normalisé des livres (ISBN) et de la publication à la source (CIP), ce qui assure qu'ils sont disponibles immédiatement dans le catalogue en ligne. La Bibliothèque poursuit ses travaux de publication sous le titre *Selective List of Books Accessioned and New Periodicals Received in the Columbus Memorial Library*. Cette information est régulièrement actualisée et se trouve sur l'Intranet des archives publiques de la Bibliothèque.

Services de référence

La demande de services de références continue d'augmenter alors que la Bibliothèque Colomb donne accès aux ressources qui appuient la vision de l'OEA. La Bibliothèque répond aux besoins actuels de recherche, en offrant des archives qui étayent de documents les activités passées et en ouvrent l'accès.

Le Service des références a fait circuler 13 456 ouvrages et 4 559 publications périodiques. Elle a répondu à 5 025 demandes d'information et a utilisé 4,5 mètres cubes de photographies historiques à cette fin. De son côté, l'Unité de contrôle des documents a reçu un plus grand nombre de demandes, soit 1 795, et l'Unité de gestion des archives, 289. Elle a fait 8 047 photocopies pour le Secrétariat général, les Missions et les usagers extérieurs

La capacité du Service des références a augmenté avec l'acquisition de nouvelles bases de données. La Bibliothèque est abonnée à *First Search* et peut accéder à des informations provenant de 70 bases de données qui couvrent une vaste gamme de thèmes. Elle a accès à des milliers de bibliothèques dans le monde et à 5,9 millions d'articles électroniques provenant de 9 000 publications périodiques, dont 3 500 revues électroniques.

L'outil de recherche sur le réseau de *Hispanic American Periodicals Index* (HAPI) offre des informations sur l'Amérique centrale et l'Amérique du sud, le Mexique et les Caraïbes, la zone frontalière entre les États-Unis et le Mexique et la communauté hispanique aux États-Unis. La Bibliothèque continue d'avoir accès au WorldCat, à la base de données du recueil des traités des Nations Unies et à *Lexis Nexis*. Récemment elle s'est abonnée à *The Economic Intelligence Unit - Selected Country Profiles and the Official Document System of the United Nations On Line*.

Documents et publications de l'OEA

La Bibliothèque a reçu, examiné et réparti 46 400 documents. L'Unité de contrôle des documents a établi, publié et distribué la "Liste générale des documents officiels de l'OEA, 2000".

L'Unité de contrôle des documents a publié deux volumes de la publication officielle du Conseil permanent en espagnol, "*Sintesis de las decisiones tomadas en las sesiones y textos de las resoluciones y declaraciones aprobadas*" pour 2000 et 2001.

Pendant la période considérée, la Bibliothèque a fait face au problème causé par la fermeture de la Librairie de l'OEA. Tout le courrier ayant trait aux documents et publications de l'OEA a été envoyé à la Bibliothèque. La Bibliothèque a reçu 359 demandes de publications de l'OEA et a expédié 233 paquets. Un bibliothécaire continue de faire fonction de Secrétaire technique du Comité des publications.

Conservation

La Bibliothèque a passé en revue, microfilmé et distribué les archives officielles de l'OEA correspondant à 1999 aux universités et bibliothèques spécialisées. Le produit de ses ventes l'a aidé à exécuter le mandat selon lequel elle doit chercher des sources extérieures de financement. Un montant de EU\$35 411 obtenu à ce titre a été déposé au compte Hipolito Unanue.

Service d'administration des archives et des documents (ARMS)

Le service d'administration des archives et des documents a poursuivi sa collaboration avec l'équipe du projet de réaménagement du Bâtiment du Secrétariat général alors que les bureaux du Bâtiment du Secrétariat général étaient en cours de réaménagement et les archives transférées au Service d'administration des archives.

Le nombre des caisses placées en dépôt auprès d'une société de services indépendante s'est élevé à 4 311, et 315 caisses d'archives obsolètes ont été détruites. Le Service d'administration des archives a reçu 670 caisses d'archives semi actives en vue de leur entreposage, il a envoyé 275 caisses vides dans les bureaux en vue du transfert de leurs archives et il a acheminé des archives de valeur permanente qui ont également été entreposées. La garde de 282 mètres cubes d'archives du Secrétariat général est confiée à ARMS.

Expositions

La Bibliothèque Colomb a organisé neuf expositions, notamment sur les thèmes suivants: Journée panaméricaine, Anniversaire de la Bibliothèque Colomb, Bâtiment principal de l'OEA, Réunions de l'OEA dans les Caraïbes et les Caraïbes littéraires, les femmes des Amériques, Simon Bolivar: Héros des Amériques, Legs de Leo S. Rowe, Costumes des Amériques. Elle a aussi préparé une exposition sur la Charte démocratique "Démocratie: de la résolution AG/RES.1080 à la Charte démocratique" pour la XXXIII^{ème} Session ordinaire de l'Assemblée générale.

Visites

La Bibliothèque a reçu les visites de plusieurs personnes et chercheurs s'intéressant au Système interaméricain et venus de divers institutions, y compris le *John F. Kennedy Special Warfare Center*- Fort Bragg, Caroline du Nord, la Société andine de développement, le Centre d'information de la Banque mondiale, l'Université Torcuato Di Tella (Argentine), ainsi que des étudiants participant à la simulation de l'Assemblée générale de l'OEA et de différentes universités des États-Unis.

Stagiaires et volontaires

La Bibliothèque Colomb a bénéficié de l'aide de stagiaires et de volontaires qui ont été affectés à des projets spécifiques pour suppléer au manque de personnel interne. Les stagiaires viennent de lycées et d'universités des États-Unis, de l'Amérique latine et des Caraïbes ainsi que de certains pays Observateurs permanents. Ils ont préparé plusieurs guides et bibliographies.

COORDINATION ET COOPÉRATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS

En application des dispositions de l'article 112*h* de la Charte, le Secrétariat général est notamment chargé «d'établir des relations de coopération conformément aux décisions de l'Assemblée générale ou des Conseils avec des institutions spécialisées et d'autres organisations nationales et internationales».

En exécution des mandats émanés de l'Assemblée générale lors de ses Sessions ordinaires tenues à Bridgetown (Barbade) et à Santiago du Chili, ainsi que des résolutions adoptées pendant ses sessions ordinaires précédentes, le Bureau du Secrétaire général adjoint a continué d'assurer la coordination avec d'autres organisations et entités régionales. La collaboration la plus étroite a été établie avec les Secrétariats des Nations Unies, la Banque interaméricaine de développement (BID), l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) et le Secrétariat de la CARICOM. En ce qui concerne les Nations Unies et la CARICOM en particulier, l'un des points les plus importants a été la poursuite de la coopération en vue d'un règlement des difficultés politiques en Haïti.

CARICOM

La question qui a fait l'objet de la coopération la plus étroite entre les Secrétariats de l'OEA et de la CARICOM a été la recherche d'un règlement des difficultés politiques en Haïti, État qui est membre des deux entités. En mars 2003, le Ministre des affaires étrangères de Sainte-Lucie, le sénateur Julian Hunte, qui était Président du COFCOR (Conseil des relations étrangères et communautaires), a dirigé conjointement avec le Secrétaire général adjoint (Luigi Einaudi) la Délégation de haut niveau de l'OEA et de la CARICOM qui s'est rendue en Haïti et à laquelle a aussi participé le Secrétaire général adjoint aux relations étrangères et communautaires du Secrétariat de la CARICOM. Le Secrétariat de la CARICOM a appuyé les activités de l'OEA visant à organiser la visite de la délégation ainsi que les discussions et négociations ultérieures qui ont eu lieu entre les partis politiques et la société civile et d'autres entités d'Haïti. Le Ministre des affaires étrangères et le Secrétaire général adjoint du Secrétariat aux relations étrangères et communautaires de la CARICOM ont entretenu depuis des contacts périodiques avec le Secrétaire général adjoint, Luigi Einaudi, et avec d'autres hauts fonctionnaires du SG/OEA, en participant aux réunions de la Délégation de haut niveau à Miami et à la Réunion extraordinaire du Conseil permanent convoquée le 30 avril 2003 pour examiner les résultats des démarches accomplies par la Délégation. De plus, le Secrétaire général a assisté et participé à la Réunion annuelle des Chefs d'État et de gouvernement de la CARICOM qui s'est tenue à Montego Bay (Jamaïque) du 3 au 5 juillet. Ce fut l'occasion pour le Secrétaire général de dialoguer avec les Chefs d'État et de gouvernement sur des questions et événements continentaux, y compris la situation en Haïti. Il n'y a pas de doute que les pourparlers entre les Chefs de gouvernement des pays membres de la CARICOM ont contribué à la nomination en août par le Secrétaire général de l'OEA d'un envoyé spécial pour le dialogue en Haïti. Il importe de souligner que cinq ministres des affaires étrangères de la CARICOM ont participé à la réunion du Groupe d'amis du Secrétaire général de l'OEA sur Haïti tenue le 18 novembre dernier.

Les relations de travail entre les deux Secrétariats se sont poursuivies dans le cadre d'une réunion entre le Secrétaire général de la CARICOM et le Secrétaire général adjoint de l'OEA, au cours de laquelle ils ont échangé des points de vue sur Haïti, d'autres questions régionales ainsi que des sujets présentant un intérêt commun.

De même, le Secrétaire général de l'OEA a continué de coopérer avec le Secrétariat de la CARICOM pour mener des activités conjointes dans le domaine de la coopération et de l'assistance

technique avec la participation de nombreuses unités et départements au siège. Parmi les domaines qui font l'objet d'une coopération active figurent notamment les suivants: (i) réductions des effets des catastrophes naturelles moyennant des activités conjointes de l'Unité du développement durable et de l'environnement (USDMA) de l'OEA et l'Organisme Caraïbe d'intervention rapide en cas de catastrophes naturelles (CEDERA); (ii) développement du tourisme entre l'Unité intersectorielle du tourisme et l'Organisation du tourisme de la Caraïbe; (iii) l'environnement, y compris des initiatives et des activités liées à des projets mis en œuvre conjointement avec l'USDMA; (iv) le développement intégré par l'intermédiaire de l'AICD.

Nations Unies

Le programme de coopération le plus notable entre l'OEA et les Nations Unies au cours de l'année passée a aussi porté sur la recherche de solutions aux difficultés politiques en Haïti. Des échanges d'informations ont eu lieu entre les fonctionnaires des Nations Unies chargés des questions concernant l'OEA et le Directeur de la Division des Amériques de cet organisme. En août l'Envoyé spécial de l'OEA pour le dialogue, Terence A. Todman, s'est rendu à New York et a eu des entretiens avec le Secrétaire général adjoint aux questions politiques et d'autres fonctionnaires des Nations Unies pour analyser les enseignements qu'ils ont tirés de missions analogues effectuées dans ce pays. Par ailleurs, un représentant des Nations Unies a également assisté à la Trente-troisième Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA à Santiago du Chili. Des efforts ont aussi été déployés dans le domaine de la coopération sectorielle entre les différents bureaux et unités du Secrétariat général de l'OEA et de leurs homologues des Nations Unies. Dans ce cadre, des projets ont été exécutés dans plusieurs secteurs institutionnellement liés aux Nations Unies, entre autres, un appui a été accordé à diverses initiatives environnementales qui bénéficient du soutien de l'Unité du développement durable et de l'environnement, ainsi que dans le domaine du déminage et celui de la gouvernance et démocratie, appuyé par l'Unité pour la promotion de la démocratie (UPD). Le Secrétaire général a assisté à la réunion des organisations régionales organisée par le Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Anan. De même le Secrétaire général, César Gaviria, a présidé certaines parties de cette réunion pendant le mois de juillet. Des activités de coopération ont également été menées en vue de chercher des solutions aux difficultés politiques au Venezuela ainsi qu'aux difficultés d'application des accords de paix au Guatemala.

Autres organisations

L'Organisation des États Américains (OEA) a continué d'élaborer des programmes et projets de coopération, en collaboration avec d'autres organisations régionales avec lesquelles elle a souscrit des accords formels de coopération. Ces organisations régionales sont les suivantes : L'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), L'Association des États de la Caraïbe (AEC), et le Secrétariat du Système d'intégration centraméricaine (SICA). Dans le cas de l'AEC, il convient de souligner qu'il y a eu un appui mutuel, et les deux institutions ont envoyé des représentants à leurs réunions annuelles respectives. En outre, conformément à la résolution de l'Assemblée générale, des initiatives ont été entamées dans les différents secteurs techniques de coopération entre les deux organisations. Des fonctionnaires de l'AEC ont été régulièrement consultés à l'occasion de la tenue de l'Assemblée générale de l'OEA à la Barbade. La coopération, et par conséquent le Système interaméricain se sont vus renforcés à travers la Commission interaméricaine pour la réduction des catastrophes naturelles, et l'active participation de l'OPS, la BID, l'IICA, et la Fondation panaméricaine de développement grâce aux travaux qu'ils mènent en collaboration avec le Secrétariat général de l'OEA en réponse aux catastrophes naturelles et pour la réduction des risques.

SECRETARIAT EXÉCUTIF AU DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ
AGENCE INTERAMÉRICAINNE POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Aux termes de l'article 98 de la Charte de l'Organisation, le Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI) est l'entité responsable des programmes, projets et activités de coopération devant le Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI). L'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD) est un organe subsidiaire du CIDI, qui détermine les politiques et les orientations de l'AICD à ses réunions ordinaires, extraordinaires et sectorielles à l'échelon des ministres ou équivalent dans les domaines de leur compétence. L'AICD a été créée en juin 1999 et a commencé ses travaux en janvier 2000. Elle a pour but de promouvoir, coordonner, gérer et faciliter la planification et l'exécution de programmes, projets et activités de coopération solidaire au sein de l'OEA, conformément au Plan stratégique de partenariat pour le développement.

En 2003, l'AICD a poursuivi ses efforts en vue d'améliorer sa capacité d'exécution de projets de développement de haute qualité, de nature à répondre aux besoins vitaux de développement des États membres, pour que ces pays aient la possibilité de mobiliser un financement extérieur, et pour qu'ils soient plus rationnels et efficaces dans la gestion de leurs ressources à l'appui des efforts de développement de la région.

Les principaux succès de cette période sont les suivants: l'étape initiale réussie du Portail éducatif des Amériques, qui offre des possibilités d'apprentissage à distance pour les zones rurales les plus pauvres et les plus délaissées du Continent américain; l'expansion du programme de bourses d'études et de stages de formation, qui a permis un fort accroissement du nombre de bourses accordées en 2003; le renforcement du Programme de pratiques gouvernementales optimales, qui a pour but de promouvoir la coopération horizontale entre les gouvernements de la région; la mise en oeuvre de divers accords avec le secteur privé; et le renforcement du Fonds spécial multilatéral du Conseil interaméricain pour le développement intégré (FEMCIDI).

Dans un autre domaine de responsabilité, lié à la politique de développement, l'AICD continue de collaborer avec les Unités du Secrétariat général de l'OEA dans le cadre de leurs engagements mutuels d'apporter un appui aux réunions ministérielles relevant du CIDI. En particulier, elle a participé activement à la préparation et au déroulement de la Réunion ordinaire du CIDI et des Commissions interaméricaines et ministérielles dans les domaines du tourisme, du travail, de l'éducation, de la culture et du développement social.

La Fondation pour les Amériques, organisation à but non lucratif relevant du régime 501c(3) relève de l'AICD. L'année 2003 a été particulièrement fructueuse pour la fondation, qui a mobilisé près de deux millions de dollars pour des projets de développement social sur tout le Continent américain. Ces fonds représentent les contributions et donations des secteurs public et privé. On trouvera des informations plus détaillées sur la Fondation pour les Amériques dans la partie du présent rapport relative aux fondations.

Coopération Technique

Fonds spécial multilatéral du Conseil interaméricain pour le développement intégré (FEMCIDI)

Projets financés par le FEMCIDI en 2003. Le cycle de planification des programmes financés par le FEMCIDI en 2003 a reçu 154 profils de projet. Au 31 mai, date limite de versement des contributions par les États et de la détermination par ceux-ci de leur ventilation entre les divers comptes, le total des offres au FEMCIDI 2003 s'élevait à EU\$8 228 916,61. Comme les années précédentes, le nombre de projets présentés et le volume de ressources demandées étaient nettement supérieurs aux chiffres offerts, et il a fallu exclure certains projets non seulement en raison de leur qualité technique insuffisante, mais aussi du fait du manque de fonds pour leur financement.

Les projets dont le profil répondait aux conditions de sélection fixées ont été soumis aux membres des Commissions spécialisées non permanentes - CENPES 2002, et aux Unités et Bureaux spécialisés du SG/OEA, avec la requête qu'ils donnent leur avis technique sur ceux-ci. Compte tenu de ces avis et du niveau de ressources offert sur chaque compte sectoriel, le Secrétariat exécutif a identifié les profils de projets qui, en fonction de leur intérêt technique, pouvaient le mieux contribuer à répondre aux besoins de développement des États membres. Ainsi, 134 projets présentés par 33 pays ont été inclus dans la proposition préliminaire de programmation. Cette proposition préliminaire a été analysée par la VI^e Réunion des CENPES, et 100 projets ont reçu une recommandation favorable.

Le Conseil d'administration de l'AICD, lors de sa Onzième réunion tenue le 20 novembre 2003, a approuvé le Programme d'activités de partenariat pour le développement FEMCIDI 2003. Ce programme comprend 98 projets recommandés par les CENPES, plus un projet supplémentaire dont l'incorporation a été approuvée par le Conseil d'administration. Le montant total approuvé pour la mise en œuvre de ces projets a été de EU\$9 226 346, ventilés comme suit:

COMPTE SECTORIEL	NOMBRE DE PROJETS	MONTANT APPROUVÉ (EU\$)
Commerce	10	798 602
Développement social	13	937 289
Éducation	27	3 026 117
Culture	4	131 843
Science et Technologie	22	2 047 984
Démocratie	6	382 569
Tourisme	6	761 406
Environnement	10	1 012 842
TOTAL	99	9 226 346

Projets financés par le FEMCIDI en 2002. Dans les premiers mois de l'année a démarré la mise en oeuvre des 93 projets recommandés par les CENPES, lors de leur réunion d'octobre 2003 et approuvés par le Conseil d'administration de l'AICD (JD/AICD) en novembre 2002, pour un montant de EU\$6 549 094. La ventilation de ces projets par compte sectoriel se présente comme suit :

COMPTE SECTORIEL	NOMBRE DE PROJETS	MONTANT APPROUVÉ (EU\$)
Commerce	8	695 000
Développement social	18	848 712
Éducation	23	1 631 565
Culture	5	153 518
Science et Technologie	21	1 598 245
Démocratie	5	412 373
Tourisme	4	438 316
Environnement	9	771 365
TOTAL	93	6 549 094

Nouveaux mécanismes de coopération (Pratiques optimales)

Le Plan d'action de l'AICD indiquait comme objectif de l'Agence le perfectionnement des nouveaux mécanismes d'élaboration de programmes, fondé sur l'application des pratiques optimales employées dans les pays du Continent américain et d'autres régions du monde. Les nouveaux mécanismes doivent également faciliter la participation du secteur privé et de la société civile aux initiatives interaméricaines de coopération technique et de formation.

Les programmes mis au point visent les objectifs suivants: aider les gouvernements à identifier des possibilités d'action, leçons à tirer de l'expérience et pratiques optimales dans les domaines de la passation des marchés publics, de la cyberadministration, du développement municipal et de la santé et de la sécurité professionnelles – la responsabilité sociale des entreprises dans l'élaboration des programmes de coopération technique et de formation et l'institution de pratiques optimales, la préparation de projets d'application des pratiques optimales et la recherche de cofinancement pour renforcer les capacités institutionnelles et préparer des projets en question, en collaboration avec des institutions des secteurs public et privé.

Sur ce dernier point des alliances avec le secteur privé, les efforts de l'AICD ont commencé à porter leurs fruits sous la forme d'importantes contributions d'entités du secteur privé qui aident à promouvoir les objectifs de développement des États membres de l'OEA. Il faut préciser que ces contributions, estimées à EU\$ 11,12 millions, vont directement aux gouvernements, sous la forme de contributions en nature (services, licences, formation, etc.). Parmi elles, il convient de mentionner l'accord avec Microsoft (don d'environ 6 millions de dollars) pour le développement municipal, les achats publics et des télécentres; l'accord avec la *Stewart Title* (EU\$1,5 million) pour une aide dans les domaines du cadastre, de l'enregistrement des propriétés et le recouvrement de l'impôt foncier; l'accord avec *Axesnet* (un peu moins de EU\$1 million) à l'appui du développement municipal.

Programme de cyberadministration et d'achats publics

Le Programme de cyberadministration de l'AICD-OEA a pour objet de servir de catalyseur d'initiatives de la cyberadministration en Amérique latine et aux Caraïbes, et d'apporter aux gouvernements de la région un appui intégral à chacune des étapes du processus de mise en oeuvre de la cyberadministration. En 2003, une formation a été dispensée à plus de 200 personnes sur les bases de la cyberadministration par le biais du Portail éducatif des Amériques. À travers son forum électronique sur les pratiques optimales, l'AICD a partagé des données sur les expériences fructueuses et les leçons apprises avec des dirigeants et hauts fonctionnaires chargés de la cyberadministration du Chili, du Canada et du Brésil.

Grâce à l'appui du FEMCIDI et en collaboration avec l'Institut de la connectivité dans le Continent américain, il a été possible de transmettre la connaissance détaillée des pratiques de la cyberadministration et des achats électroniques du Chili aux représentants de divers pays de la région. Enfin, le processus de mise en oeuvre de l'accord avec Microsoft a été lancé; ce processus vise à offrir des portails municipaux ayant pour but de renforcer les capacités en cyberadministration de diverses municipalités de la région et d'offrir des solutions pour les achats publics fondées sur l'expérience du Brésil.

Programme de développement municipal

Ce Programme a pour but de dispenser une assistance technique et une formation aux municipalités des États membres, afin d'accroître leur capacité administrative et technique pour la prestation de services dans les domaines du cadastre et de l'enregistrement, ainsi que de la cyberadministration.

Sur le thème de la cyberadministration se sont forgées des alliances avec des entreprises du secteur privé – en particulier *Microsoft* et *Axesnet* – pour promouvoir l'utilisation d'outils de la cyberadministration, notamment de portails municipaux et de systèmes d'achats. Un appui a été également apporté à diverses institutions pour l'élaboration de stratégies de cyberadministration. En outre, divers fonctionnaires municipaux de la région ont participé au cours de cyberadministration donné par l'AICD à travers le Portail éducatif des Amériques. Dans le domaine du cadastre, il a été possible de procéder à l'échange direct entre institutions, et un atelier de travail régional a été organisé pour les municipalités de la région andine, qui a réuni plus de cent participants, à la suite duquel diverses municipalités participantes ont élaboré des profils de projets de modernisation, qui représentent un montant de 31 millions de dollars. Dans la région andine, les activités ont bénéficié de l'appui de la *Corporación Andina de Fomento (CAf)*

Santé et sécurité professionnelle – Responsabilité sociale des entreprises –

De concert avec l'UDSE, l'AICD est en train d'élaborer un programme destiné à aider les Ministères du travail de la région dans leur tâche de modernisation et d'accroissement de l'efficacité des services qu'ils prêtent aux travailleurs.

Lors de la XIII^e Conférence interaméricaine des Ministres du travail (CIMT), a été présenté un portefeuille de 16 programmes consolidés de santé et de sécurité professionnelle fondés sur d'éventuelles activités de coopération internationale. Du fait de ce travail, l'AICD et l'UDSE se sont vu confier la coordination d'un atelier sur la santé et la sécurité professionnelle dans le cadre de processus régionaux d'intégration, prévu en avril 2004 à San Salvador. L'AICD a également enregistré des progrès sensibles en ce qui concerne la création de partenariats; elle a réussi à établir une relation dynamique avec l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS/OMS), ainsi qu'avec l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (AESST), avec laquelle elle a signé un

accord de coopération aux termes duquel l'OEA fait partie du complexe réseau d'information de l'AESST. Le premier projet a trait à la conception d'une page Web conjointe qui servira de centre nerveux de SSO sur le Continent américain.

Sur la question de la responsabilité sociale des entreprises, le programme élaboré par l'AICD et *Foro EMPRESA* a été approuvé par le Fonds multilatéral d'investissement (MIF) de la BID et l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Le programme vise le renforcement des capacités dans ce domaine dans quatre pays pilotes de la région (Brésil, Pérou, El Salvador, Chili) et débutera en 2004. En outre, l'AICD a organisé une séance sur la responsabilité sociale des entreprises dans le contexte de la XIII^e CIMT pour inscrire cette question dans le dialogue politique des Ministres. En outre, l'AICD a coparrainé un séminaire dans la région des Caraïbes sur cette question.

Valorisation du Potentiel Humain

Bourses d'études et de perfectionnement

À travers l'AICD, l'OEA administre l'un des programmes multinationaux de bourses d'études supérieures du troisième cycle, de premier cycle et de formation professionnelle spécialisée dans des centres d'enseignement et de formation parmi les plus grands dans les États membres de l'Organisation et dans les États Observateurs. En 2003, ce programme, géré par le Département des bourses et de la formation, a attribué plus de 1200 bourses pour études sur place ou à distance à des candidats qualifiés des États membres de l'OEA.

Nouvelles initiatives. Pour accroître le nombre de possibilités d'études et de perfectionnement professionnel, le Département des bourses et de la formation a lancé toute une gamme de nouvelles initiatives qui tendent à élargir le programme traditionnel de bourses de l'OEA par un emploi plus rationnel de ses ressources et la mobilisation de ressources extérieures. L'introduction de bourses électroniques pour études à distance, le programme de bourses dans le domaine de l'écologie partagé avec le Programme Fullbright, et des partenariats créés avec des universités dans les États membres et les États Observateurs ont permis d'obtenir des réductions importantes du coût de chaque bourse qu'accorde l'OEA, ce qui a permis à l'Organisation d'offrir un plus grand nombre de possibilités d'études et de perfectionnement professionnel. Dans ce même esprit, des efforts sont faits pour créer des partenariats avec les programmes nationaux de bourses pouvant exister dans les États membres, afin de permettre de plus gros apports des institutions de développement des États Observateurs, de manière à obtenir un financement par des donations et à établir des partenariats avec des sociétés dans les États membres.

Consortium d'universités. L'une des initiatives les plus efficaces lancées a été la formation d'un vaste consortium d'universités qui collaborent avec l'OEA pour le coparrainage de bourses d'études et de programmes de formation. Cela a permis de multiplier les fonds du programme de bourses de l'OEA en tirant parti de l'effet de levier exercé par les ressources des universités participantes. À ce jour, des accords ont été signés avec plus de 40 universités au Brésil, au Canada, au Chili, au Costa Rica, en Équateur, aux États-Unis, au Mexique, au Pérou, en Uruguay et au Venezuela. Des négociations sont en cours avec des universités en Argentine et au Guatemala et avec la *University of the West Indies*.

Fonds d'investissement pour le financement du Programme de bourses de l'OEA. La création d'un Fonds d'investissement pour le financement des bourses ainsi que l'approbation du Statut du Fonds d'investissement le Programmes de bourses d'études et de perfectionnement de l'OEA fondé sur la résolution AG/RES. 1460 (XXVII-O/97) est une autre initiative importante de l'OEA qui

permet d'accroître les possibilités d'enseignement et de perfectionnement professionnel. Ce fonds est conçu pour que les intérêts perçus soient employés pour appuyer les objectifs, procédures et pratiques des Programmes de bourses de l'OEA. Il est doté actuellement d'un encours de EU\$5,5 millions, et a été constitué à partir de ressources de l'OEA et d'apports des États membres. En approuvant le Statut de ce Fonds, le Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) a chargé le Secrétariat général de créer d'autres fonds pour l'octroi de bourses à l'aide de contributions de sources extérieures. Il a également demandé au Secrétariat général d'encourager les États membres et les États Observateurs à apporter des contributions pour une expansion des Programmes de bourses et de formation de l'OEA – y compris des contributions au Fonds d'investissement de l'OEA pour le financement du Programme de bourses d'études et de perfectionnement.

Programme de bourses d'entreprises. En réponse au mandat de mobilisation de ressources de sources extérieures, le Département des bourses et de la formation a conçu le Programme de bourses d'entreprises, créé pour établir des partenariats avec le secteur privé afin de promouvoir sa participation à des activités où s'exerce la responsabilité sociale des entreprises. Ce programme d'un genre nouveau et particulièrement souple combine le vaste réseau administratif de l'Organisation aux ressources des entreprises et de particuliers dans un effort de formation qui tient compte tant des besoins de développement des pays que des intérêts des entreprises participantes. À cet égard, en juin 2003, le Secrétaire général de l'OEA et le Président du Chili ont signé un accord de coopération qui tend à promouvoir cette initiative dans le secteur privé chilien. Cet accord a créé des possibilités d'élargir les contacts avec ce secteur, et il est le premier d'une série d'initiatives similaires que l'on espère lancer dans d'autres pays.

Bourses pour études universitaires. Le Programme de bourses et de formation de l'OEA accorde annuellement plus de cinq cents bourses d'études universitaires de longue durée et de recherche dans les universités de toute la région. Les études se font dans les secteurs prioritaires de l'OEA et du CIDI, à savoir: développement social et création d'emplois productifs; éducation; diversification et intégration économiques; ouverture commerciale et accès aux marchés; progrès scientifique et échange et transfert de technologie; renforcement des institutions démocratiques; développement durable du tourisme; développement durable; environnement et culture.

a. Bourses pour études supérieures du troisième cycle: ce programme accorde des bourses d'études (aux niveaux de la maîtrise et du doctorat) dans des établissements d'enseignement supérieur de la région. Le nombre d'étudiants à ces niveaux qui ont bénéficié de ces bourses de l'OEA a augmenté de façon soutenue. Cependant, la demande d'études nécessaires pour appuyer le renforcement des capacités institutionnelles dans de nouveaux domaines augmente de façon exponentielle et est une question qui a fait l'objet d'une attention particulière lors des Sommets des Amériques et dans les mandats de l'OEA. En 2003, l'OEA a accordé un total de 505 bourses pour études présentielle du troisième cycle, dont 333 sont de nouvelles bourses et 172 sont des prorogations de bourses accordées précédemment. Ce total représente une augmentation de 45,1 % par rapport à 2002.

b. Bourses pour études du premier cycle: ce programme porte sur l'octroi de bourses à des étudiants admis à terminer les deux dernières années d'études supérieures du premier cycle, qui conduisent à l'attribution de la licence ou d'un équivalent; il concerne les pays anglophones des Caraïbes. La résolution AG/RES. 1387 (XXVI-O/96) a accordé le bénéfice de ce programme aux pays suivants: Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Haïti, Honduras, Nicaragua, Panama, République dominicaine, Bolivie, Équateur et Paraguay, sous réserve de l'obtention de ressources extérieures. En 2003, l'OEA a accordé 49 bourses d'études présentielle du premier cycle, dont 25 étaient nouvelles et 24 étaient des prorogations de bourses antérieures.

Bourses de perfectionnement professionnel. Les bourses de perfectionnement professionnel offrent des possibilités de recyclage professionnel dans des domaines spécialisés liés aux secteurs prioritaires de l'OEA et du CIDI. Ces bourses sont offertes par les gouvernements des États membres et des États observateurs de l'OEA, des organisations régionales ou internationales, des organismes publics et privés et des établissements d'enseignement supérieur à travers l'OEA et avec son cofinancement.

Ces bourses sont accordées pour une formation sur place ou à distance, à travers de programmes diffusés sur Internet et offerts à l'aide du Portail éducatif des Amériques et d'autres institutions.

Des bourses de perfectionnement professionnel sont également offertes pour permettre de réaliser des programmes spécifiques d'études proposés par les Comités et Commissions interaméricaines de l'OEA ou par les unités techniques du Secrétariat général, à l'appui de leurs activités respectives. Ce type de bourses a porté sur les secteurs des télécommunications, du droit international, des droits de la personne et du journalisme. En 2003, l'OEA a accordé un total de 660 bourses de recyclage professionnel.

Fonds Leo S. Rowe. Le Fonds panaméricain Leo S. Rowe accorde des prêts sans intérêts à des étudiants jugés admissibles d'Amérique latine et des Caraïbes pour des études supérieures des premier et troisième cycles et de stages de perfectionnement professionnel aux États-Unis. Il consent également des prêts aux fonctionnaires de l'OEA et aux personnes à leur charge. En 2003, le Comité du Fonds a accordé 112 prêts à des étudiants pour un montant de EU\$747 264 et 33 prêts à des fonctionnaires de l'OEA pour un montant de EU\$187 959.

Conformément à son Statut, le Fonds est administré par un Comité du Conseil permanent. Des efforts ont été entrepris pour accroître l'efficacité de la gestion et l'accessibilité aux prêts de ce fonds par les étudiants admissibles. Le Fonds Rowe examine les dossiers et travaille avec les candidats qui n'ont pu offrir le type traditionnel de garantie et qui ont présenté des institutions de leurs pays comme garantes de leur prêt. Dans le cadre de l'opération la plus vaste de ce type, le Secrétaire général a signé un accord avec la Fondation pour la science et la technologie (FUNDACYT) de l'Équateur et LASPAU, aux termes duquel 18 étudiants équatoriens venus étudier aux États-Unis ont pu recevoir des prêts du Fonds Rowe.

Formation des ressources humaines à travers de nouvelles technologies de l'information

En 2003, l'AICD a contribué à former 2 850 étudiants de la région par des cours, programmes et ateliers en ligne et multimédias. L'assistance pour le financement de cette formation – sous la forme d'une aide financière partielle ou totale – a été accordée à 2 600 des étudiants qui ont participé à ces programmes, lesquels ont été offerts à travers le Portail éducatif des Amériques ou dans le cadre de l'Institut d'études avancées pour les Amériques (INEAM). Durant cette année, quelque 1 999 900 dollars ont été reçus en espèces et en nature d'organismes publics et privés pour promouvoir l'enseignement à distance et la formation professionnelle dans la région.

Le Portail éducation des Amériques (www.educoea.org). Inauguré en septembre 2001, le Portail éducatif des Amériques est un instrument destiné à renforcer et à diversifier la valorisation des ressources humaines dans le Continent américain en passant par le réseau Internet. Il permet de promouvoir l'utilisation de l'enseignement à distance et offre aux citoyens des Amériques l'accès à des possibilités d'études et de formation offertes par des établissements de grande qualité. À ce jour, le Portail éducatif des Amériques a reçu plus de 100 millions de visites émanant de personnes venant de 185 pays. Depuis son lancement, le nombre de ses usagers a augmenté de 18 % par mois.

En mai 2003, le Portail a lancé son Cours virtuel, milieu virtuel et interactif qui permet aux usagers de participer à des activités éducatives et services semblables à ceux offerts par les établissements universitaires traditionnels. Depuis lors, le Cours virtuel a formé 578 professeurs et directeurs des niveaux primaire et secondaire dans le cadre du cours intitulé "Qualité de l'enseignement de base" (version espagnole) ; 474 professeurs et directeurs dans la version portugaise de ce cours, et 210 fonctionnaires des gouvernements dans le cadre du cours intitulé "Initiation aux concepts de la cyberadministration".

Cette même année a commencé la conception pédagogique et multimédias d'autres cours qui seront offerts en 2004, y compris les suivants : "*Quality in Basic Education*" (version anglaise), "*Los profesores como consejeros*", "*Educación alimentaria*", et "*Inteligencia matemática*". En outre, des cours sont en préparation en collaboration avec le *Young Americas Business Trust* et avec la Banque interaméricaine de développement.

Au cours du second semestre de l'année a été conçue la version numérique de la publication *La Educación*, revue interaméricaine sur l'enseignement supérieur. Cette publication sera également publiée en ligne semestriellement et sera offerte au début gratuitement aux usagers de la région à compter du début de 2004.

Par ailleurs, des négociations ont été entamées et/ou poursuivies avec de nombreuses universités et institutions d'études de toute la région afin de coordonner les activités visant à renforcer l'enseignement et la formation professionnelle dans le Continent américain par l'application des technologies de l'information, et de solliciter des ressources pour appuyer les activités de formation pour la région. L'accent a été mis particulièrement sur les activités de formation pour la région des Caraïbes. En particulier, il s'est tenu une réunion technique avec les représentants des pays anglophones des Caraïbes pour formuler des stratégies pour le cours "Qualité de l'enseignement de base", qui sera offert dans le cadre du Cours virtuel du Portail aux environs de la moitié de 2004.

Il convient d'indiquer également que le Portail a reçu plus de 11 000 consultations, qui ont été traitées comme il convient.

Institut d'études avancées pour les Amériques (INEAM). L'Institut d'études avancées pour les Amériques (INEAM) est une initiative de l'AICD qui vise à renforcer la formation et la valorisation des ressources humaines par l'utilisation des nouvelles technologies de l'information. Plus précisément, l'INEAM est un campus virtuel qui offre des possibilités d'éducation et de formation professionnelle en utilisant une approche multisectorielle et interdisciplinaire.

En 2003, l'INEAM a constitué son Conseil d'administration qui a été composé des membres suivants: Patricio Aylwin Azócar, ex-Président du Chili; Eugenio Beaufrand, Vice-Président de *Microsoft* pour l'Amérique latine, Cristovam Buarque, ex-Ministre de l'éducation du Brésil; Lawrence D. Carrington, Pro-Vice Chancellor, et Directeur de l'École d'éducation permanente de la *University of the West Indies*, Jamaïque; Leonel Fernández, ex-Président de la République dominicaine et Président de la Fondation globale pour la démocratie et le développement (GFDD); Rafael Rangel Sostmann, Président de l'*Instituto Tecnológico y de Estudios Superiores de Monterrey* (ITESM), Monterrey (Mexique); Viviane Senna, Présidente de la *Fundação Ayrton Senna*, São Paulo (Brésil), et Fernando Villalonga, Président de la *Fundación Telefónica*, Madrid (Espagne).

L'INEAM a également formé le Comité interaméricain pour l'évaluation et l'agrément éducatif qui a pour mission de conseiller l'Organisation interaméricaine de l'éducation supérieure et l'AICD au

sujet de la qualité éducative des programmes d'éducation à distance offerts par les universités et établissements d'enseignement supérieur dans la région pour que ces programmes soient reconnus et agréés par l'INEAM. Ce Comité est composé de personnalités de haut niveau dans le domaine de l'éducation et de l'agrément au niveau interaméricain.

Dans le cadre de l'INEAM, l'AICD a patronné le programme Virtual Educa 2003, la *IV Encuentro Internacional sobre Educación, Capacitación Profesional y Nuevas Tecnologías*. Cette rencontre a eu lieu en juin à Miami, en Floride, et a bénéficié de la présence de 1 215 participants d'Amérique latine, d'Europe et des Etats-Unis. Elle a offert aux éducateurs et aux chefs d'entreprises la chance d'analyser l'impact des Technologies de l'information et des communications (TIC) et des programmes d'enseignement interactif virtuel (*e-learning*) sur l'éducation et la société. Les préparatifs ont été également mis en train pour le *Virtual Educa 2004*, qui aura lieu en juin à Barcelone (Espagne).

Au cours de l'année écoulée des efforts importants ont été situés dans l'obtention de financements externes du secteur public et du secteur privé pour assurer la soutenabilité du Portail. Ces efforts ont impliqué l'élaboration de propositions de financement, des lettres d'intention, des communications, ainsi que des visites à plus de 50 fondations, à des ONG, ainsi qu'à d'autres organismes du secteur privé. Cependant, l'obtention des ressources externes requiert la forte présence d'un groupe de spécialistes dans ce domaine. Dans ce contexte, des mesures ont été prises pour créer un 501c3, une structure analogue à celle d'une fondation donatrice, en vue d'attirer et de stimuler la participation de spécialistes de premier ordre dans ce secteur, et de faciliter la donation de ressources externes pour les activités tant du Portail de l'éducation des Amériques que de celles de l'Institut d'études supérieures pour les Amériques (INEAM).

SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Bureau du Sous-secrétaire aux questions juridiques

Le Bureau du Sous-secrétaire aux questions juridiques a concentré au premier chef ses activités sur l'exercice de ses principales fonctions de direction, de planification, de conseils, de coordination et d'administration du secteur juridique. Ce Bureau a parmi ses responsabilités et attributions prioritaires de contribuer au développement et à la codification du droit international dans tous ses aspects à l'échelle interaméricaine par la formulation de recommandations, d'études et d'activités juridiques. Dans ce contexte, ce Bureau a contribué à codifier le droit international et à programmer et développer la coopération et la diffusion juridiques.

En outre, ce Bureau a appuyé et supervisé l'administration du Secrétariat du Tribunal administratif (TRIBAD). Comme l'indiquait le Rapport annuel de 2002 du Secrétaire général, le Sous-secrétariat aux questions juridiques a été restructuré conformément à l'Instruction No 02-08, dans le but essentiel d'adapter les attributions du Département de coopération et de diffusion juridiques d'alors par l'établissement du Secrétariat technique aux mécanismes de coopération juridique, qui est chargé d'offrir des services juridiques aux divers mécanismes créés dans le cadre de l'Organisation pour prêter des services et renforcer les activités de coopération juridique entre les États membres, eu égard à divers mécanismes ou entités comme les Réunions des Ministres de la justice des Amériques (REMJA) et les groupes d'experts gouvernementaux pour la formulation de leurs conclusions et recommandations; le Mécanisme de suivi de la mise en oeuvre de la Convention interaméricaine contre la corruption (Mécanisme anticorruption) ; le Comité consultatif de la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes (Comité de la CIFTA) et le Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE).

Dans l'exercice de ses attributions relatives aux activités qu'il mène pour contribuer au développement et à la codification du droit international, ce Bureau a participé à diverses conférences et réunions sur les questions liées à l'agenda juridique de l'OEA et, en même temps, il a élaboré diverses publications et travaux visant à souligner le travail juridique permanent qu'effectue l'OEA.

En ce qui concerne les publications, durant la période couverte par le présent Rapport, le Bureau du Sous-secrétaire a publié dans Fordham International Law Journal un article sur la Convention interaméricaine contre le terrorisme: "Prévention, sanction et élimination du terrorisme dans les Amériques: un traité interaméricain après les événements du 11 septembre", 26 Fordham Intl L.J. 1619 (juin 2003). Parmi ses travaux, on peut citer les suivants :

-*"En defensa de la democracia"*, article devant être publié en 2003 par la Inter-American Law Review, de l'Université de Miami.

- Les nouveaux thèmes interaméricains du Droit privé dans les domaines du Droit commercial, financier et de l'environnement: Résultats de la Sixième Conférence spécialisée interaméricaine de l'OEA sur le droit international privé, en cours de révision et devant être publié au début de 2004.
- Exposé fait lors de la Première réunion de Points de contact nationaux du Comité interaméricain contre le terrorisme, Washington, DC, juillet 2003.
- Tendances du droit international au seuil du XXI^e siècle, Journées du droit international, Lima (Pérou), en novembre 2003.

- L'Organisation des États américains (OEA) et la lutte contre le terrorisme: La Convention interaméricaine contre le terrorisme et le Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE), octobre 2003.
- L'expérience interaméricaine des Thèmes de la modernisation et du perfectionnement de la justice dans les Amériques, avril 2003, Panama (Panama).

Toujours aux fins de contribuer au développement et à la codification du droit international, ce Bureau a participé à différentes manifestations internationales afin de diffuser et de promouvoir les activités de caractère juridique de l'OEA, et de faire connaître son action dans le domaine juridique à travers cette participation et des activités de coordination et de coopération avec d'autres organisations internationales et nationales des États membres.

À ce titre, le Bureau exécutif du Sous-secrétaire a fourni des services juridiques à la Plénière et à la Commission générale de la Trente-troisième session ordinaire de l'Assemblée générale, tenue à Santiago (Chili) en juin 2003.

Le Bureau a apporté son appui technique aux deux sessions ordinaires du Comité juridique interaméricain pour 2003, la première tenue à Rio de Janeiro en mars 2003, et la deuxième, en août. Au cours de ces sessions, il a dispensé des conseils juridiques sur des questions liées à l'ordre du jour de ce Comité dans les domaines suivants: la loi applicable et la compétence de la juridiction internationale en ce qui concerne la responsabilité civile extracontractuelle; les cartels dans le domaine du droit de concurrence des Amériques; la Septième Conférence spécialisée interaméricaine sur le droit international privé – CIDIP VII; le perfectionnement des systèmes d'administration de la justice dans les Amériques: accès à la justice; le Tribunal pénal international; les aspects juridiques de la sécurité interaméricaine; l'application de la Charte démocratique interaméricaine; l'élaboration d'un projet de convention interaméricaine contre le racisme et toute forme de discrimination et d'intolérance; le droit de l'information: accès et protection de l'information et de données personnelles; et aspects juridiques de l'exécution à l'échelon interne des États des arrêts des tribunaux internationaux ou autres organes internationaux ayant des fonctions juridictionnelles.

Le Bureau du Sous-secrétaire est intervenu et a participé aux Journées du droit international tenues dans la ville de Lima en novembre 2003; à cette réunion, le Bureau a présenté le document sur "Certaines tendances du droit international au début du XXI^e Siècle", et un autre sur les résultats de ces Journées.

La participation de ce Bureau à différents séminaires et réunions s'est étendue aux manifestations suivantes: Quatrième réunion préparatoire à la troisième session ordinaire (CICTE), du 21 au 25 janvier 2003, San Salvador (El Salvador); Réunion sur la modernisation des systèmes de justice du Panama, du 9 au 13 avril 2003, Panama; Réunion de l'OEA pour l'amélioration de l'entraide juridique mutuelle dans le Continent américain, Ministres de la justice, du 30 avril au 2 mai 2003, Ottawa (Canada); Réunion du Groupe d'experts gouvernementaux en matière de délit cybernétique, des 23 et 24 juin 2003, Washington, DC; Première réunion des points de contact nationaux du Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE), 15 juillet 2003, Washington, DC; Symposium sur le bijuralisme, Département de la justice, 16 et 17 octobre 2003, Toronto (Canada); Conférence spéciale sur la sécurité, 27 et 28 octobre 2003, Mexico, DF; Nations Unies – Commission des affaires juridiques (Sixième Commission), 3-5 novembre 2003, New York; Conférence nationale "La Convention interaméricaine contre la corruption et son application au Suriname", 13-15 décembre 2003, Paramaribo (Suriname); et le Congrès culture et systèmes juridiques comparés, 9-14 février 2004, Mexico, DF.

Ce Bureau a également offert des conseils sur certaines questions spécifiques à divers niveaux du Conseil permanent de l'OEA, par exemple sur la réforme du statut et du règlement du Conseil permanent; sur la question de la modification du statut et règlement du CICTE; sur les travaux de la Commission de sécurité continentale; sur la fonction de coordination entre le Sous-secrétariat aux questions juridiques et le Centre de justice des Amériques; et au Groupe de travail du Conseil sur le terrorisme.

Le Bureau du Sous-secrétaire aux questions juridiques a renouvelé l'accord pour le maintien des liens entre l'OEA et la Section du droit et des pratiques internationales de la *American Bar Association*. En outre, il est convenu de maintenir une relation formelle avec le Bureau juridique du Conseil de l'Europe.

Enfin, le Bureau du Sous-secrétaire a maintenu des contacts, des relations de coopération, des activités de liaison et des échanges dans le domaine juridique avec de nombreuses institutions, notamment, avec les suivantes: *Georgetown University*, *George Washington University*, *American University*, *American Society of International Law*, *American Law Institute (ALI)*, le Bureau du Conseiller juridique de la Banque mondiale, la Fédération interaméricaine des avocats, *North South Center* et la *American Bar Association*, Section du droit international et pratique, Groupe "*Visión Futura de América Latina*", Institut CATO; et la Réunion annuelle de la "*American Society of International Law*". Ce Bureau a maintenu une coopération permanente et active avec le Programme de stagiaires du Secrétariat général à travers la sélection de nombreux avocats.

Département du droit international

Conseil aux Organes, organismes et entités de l'Organisation

Dans le domaine de sa compétence, en 2003, le Département du droit international a dispensé des conseils et des services dans le domaine du droit international public et privé à la XXXIII^e Session ordinaire de l'Assemblée générale tenue à Santiago (Chili) en juin 2003, au Conseil permanent et à ses Commissions des questions juridiques et politiques (CAJP) et de la sécurité continentale, ainsi qu'en ce qui concerne les aspects statutaires et réglementaires qui régissent le fonctionnement de ces organes.

Le Département du droit international a conseillé la CAJP notamment en ce qui concerne la Déclaration américaine des droits des peuples autochtones; les Défenseurs des droits de l'homme; le Programme interaméricain de développement du droit international; les activités de suivi relatives à la loi-type interaméricaine sur les garanties mobilières et connaissements directs uniformes pour le transport international de marchandises par route; les préparatifs de la Septième Conférence spécialisée interaméricaine de droit international privé; l'étude des droits et du traitement des personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement; la prévention du racisme et de toutes les formes de discrimination et d'intolérance; la protection des droits de la personne et des libertés fondamentales dans la lutte contre le terrorisme; l'accès à l'information et le renforcement de la démocratie; le programme interaméricain de coopération pour empêcher les cas d'enlèvement international de mineurs par l'un de leurs parents et y remédier; l'étude relative à l'accès des personnes à la Cour interaméricaine des droits de l'homme et l'évaluation du fonctionnement du système interaméricain de protection et de promotion des droits de la personne en vue de son perfectionnement et de son renforcement.

En particulier, il convient de mentionner les conseils dispensés par le Département pour les préparatifs de la prochaine Conférence spécialisée interaméricaine de droit international privé (CIDIP VII) convoquée par l'Assemblée générale à sa dernière Session ordinaire, notamment pour

le processus amorcé de détermination des points qui seront inscrits à l'ordre du jour de cette Conférence. Le Département a également établi des études de vaste portée qui systématisent l'état actuel des travaux d'élaboration de la Déclaration américaine des droits des peuples autochtones.

Au sein de la Commission sur la sécurité continentale, le Département a dispensé des conseils relatifs aux préparatifs de la Conférence spéciale sur la sécurité qui s'est tenue à Mexico les 27 et 28 octobre 2003, notamment en ce qui concerne le rapport final de la Conférence, la déclaration finale et les rapports de la Commission générale et de la Plénière. Ces travaux de conseil ont eu pour cadre de référence la Déclaration de Bridgetown: Approche multidimensionnelle de la sécurité continentale, adoptée en 2002, lors de la Trente-deuxième Session ordinaire de l'Assemblée générale (Barbade, juin 2002).

En 2003, le Département du droit international, en sa qualité de Secrétariat du Comité juridique interaméricain, a apporté un appui technique et administratif à cet organe lors de ses deux sessions ordinaires, tenues en mars et août 2003. À cet égard, il a établi les ordres du jour annotés de ces deux sessions, qui rendent compte de l'évolution de chacun des points inscrits à l'ordre du jour des travaux du CJI. Il a également rédigé des documents qui résument les mandats donnés par l'Assemblée générale à cet organe; il a apporté son appui à la rédaction des divers projets de résolution; il a collaboré à l'édition des rapports présentés par les membres du Comité; il a rédigé les comptes rendus analytiques des réunions du Comité juridique et s'est chargé de l'établissement du Rapport annuel adressé par cet organe à l'Assemblée générale de l'OEA. Pendant les intersessions du Comité juridique interaméricain, le Département a appuyé les travaux des rapporteurs sur l'évolution des questions de leur ressort; il a organisé la participation des membres du Comité en qualité d'observateurs auprès de diverses instances; et il a exécuté les mandats définis dans les résolutions et les décisions du Comité juridique interaméricain. En particulier, il a collaboré à tout ce qui a trait à l'organisation du Centenaire de cet organe, qui sera célébré en 2006, et à la mise en oeuvre de l'Accord entre le Gouvernement du Brésil et le Secrétariat général de l'OEA, aux termes duquel une partie des installations du Palais Itamaraty est cédée au Comité juridique interaméricain. Par ailleurs, le Département du droit international a appuyé la Commission des questions juridiques et politiques du Conseil permanent pour l'élaboration de ses observations et recommandations pour le rapport annuel de cet organe sur ses activités de l'année 2002. Il a également collaboré à l'organisation de la V^e Réunion conjointe avec les Conseillers juridiques des Ministères des affaires étrangères des États membres de l'OEA, tenue les 25 et 26 août 2003, dans le cadre de la LXIII^e session ordinaire du Comité juridique.

Développement du droit international

En exécution des mandats relatifs au Programme interaméricain de développement du droit international et conformément aux compétences et aux attributions du Département du droit international, ce dernier a organisé les activités suivantes durant la période couverte par le présent rapport et/ou participé à leur suivi.

Cours de droit international. Le Département du droit international, en collaboration avec le Comité juridique interaméricain, a organisé le XXX^e Cours de droit international, donné du 4 au 29 août 2003 auquel on participé 24 professeurs de divers pays d'Amérique et d'Europe, 29 boursiers de l'OEA choisis parmi plus de 70 candidats et 25 élèves qui ont couvert leurs frais de participation. Ce cours, qui a été donné au *Centro Empresarial Rio de Janeiro* (Brésil), avait pour thème central "Le droit international et le maintien de la paix et de la sécurité internationales". Le Département du droit international a préparé l'annonce du Cours et son programme, et a contacté les professeurs et organisé leur voyage et leur séjour à Rio de Janeiro; il a procédé à la sélection des boursiers, leur a fourni toutes les informations nécessaires à leur participation et l'appui académique et personnel

pour leur séjour à Rio de Janeiro, et a évalué leurs candidatures en vue de la remise des certificats d'approbation.

Journées du droit international. Les Journées du droit international se sont tenues du 17 au 20 novembre 2003 à Lima (Pérou). Le Département du droit international a organisé cette rencontre avec l'Académie diplomatique du Ministère des affaires étrangères du Pérou.

Ont participé à ces Journées 13 professeurs étrangers et 18 professeurs nationaux de droit international public et privé. Le programme de travail a porté sur les thèmes suivants : droit international privé; droit international public: défis dans le contexte du XXI^e siècle (Intégration; droits de l'homme; le système interaméricain; droit international public général); et examen de la méthodologie de l'enseignement et actualisation des programmes du droit international public et privé.

Publications juridiques

Au cours de la période couverte par le présent rapport, le Département du droit international a édité, publié et distribué les volumes suivants, correspondant aux activités décrites:

- ***XXIX^e Cours de droit international*** organisé en août 2002, dont le thème central a été "Ressources naturelles, Énergie, Environnement et Droit international". Volume composé de 15 exposés (554 pages).
- ***Journées du droit international*** Florianópolis, Brésil, organisées en décembre 2002. Rassemble les exposés qui ont été faits à cette occasion, et rend compte des débats qui ont suivi entre les professeurs de droit international public et privé, ainsi que des conclusions et recommandations finales. Publication composée de 29 exposés (520 pages)
- ***Série thématique sur les Cours de droit international : le droit international privé dans le Continent américain (1974-2001)***. Réunit les conférences présentées de 1974 à 2001 sur le Système interaméricain. La publication comprend deux parties et regroupe 150 articles réunis par auteur. À la fin de la deuxième partie figure un index chronologique et un index thématique (cet ouvrage compte un total de 2278 pages).

Informations sur l'Internet et sur CD-ROM

Informations sur l'Internet

Le Département du droit international a inauguré sa page Web (Internet) qui fournit des informations pertinentes sur les domaines de travail du Département et sur les activités du Comité juridique interaméricain.

Espagnol:www.oas.org/dil/esp/Departamento_de_Derecho_Internacional.htm;

Anglais:www.oas.org/dil/Department_of_International_Law.htm

CD-ROM

Il a préparé la troisième version du CD-ROM qui contient des informations sur les activités du Sous-secrétariat aux questions juridiques (Bureau du Sous-secrétaire, Département de la Coopération juridique, Tribunal administratif et Département du droit international) et du Département des services juridiques.

Simulations de l'Assemblée générale

Du 23 au 28 mars 2003 a eu lieu la XXII^e Session ordinaire de la Simulation de l'Assemblée générale de l'OEA organisée à l'intention des universités dans la ville de Querétaro (Mexique). Le Département du droit international a envoyé un avocat comme membre de l'équipe de consultants chargés de l'examen des projets de résolution et du suivi des débats. Par ailleurs, le Département a participé à la XXII^e Session de la Simulation de l'Assemblée générale organisée à l'intention des lycées du 3 au 6 décembre 2003 à Washington, D.C.

Participation à des instances internationales

Les avocats du Département du droit international ont fait des exposés à différentes entités afin de rendre compte des activités juridiques menées dans le cadre de l'Organisation :

- Réunion de la Commission interparlementaire de l'Amérique centrale et du Bassin des Caraïbes chargée des questions internationales, économiques, d'intégration régionale et de paix (San Salvador, El Salvador).
- I^e Réunion du Groupe parlementaire de lutte contre le terrorisme (México, D.F.)
- XI^e Rencontre internationale de droit de l'Amérique du Sud (Florianópolis, Brésil)
- Séminaire annuel de l'Académie mexicaine de droit international privé (Tijuana, Mexique)
- Réunion annuelle de la Section du droit international de la *American Bar Association* (Washington, DC)
- Cours de droit international d'enregistrement, *Universidad Nacional Autonoma de México* (México, D.F.)
- Simulation de l'Assemblée générale de l'OEA, Querétaro, (México, D.F.)

Traités interaméricains et Accords bilatéraux de coopération

Conformément à l'article 112, alinéa *f* de la Charte de l'Organisation, le Secrétariat général est le dépositaire des traités et accords interaméricains, ainsi que de leurs instruments de ratification. En outre, selon l'article 112, alinéa *h*, il incombe du Secrétariat général d'établir des relations de coopération, conformément aux décisions de l'Assemblée générale ou des Conseils, avec les Organismes spécialisés et autres organismes nationaux et internationaux.

Par l'Instruction N° 96-04 de mai 1996, concernant la réorganisation du Sous-secrétariat aux questions juridiques, le Département du droit international exerce la fonction de dépositaire des traités multilatéraux interaméricains que la Charte de l'Organisation confère au Secrétariat général.

Le Département du droit international exerce également les attributions de dépositaire des accords bilatéraux conclus par les organes de l'OEA avec les États américains ou avec d'autres organismes interaméricains ou entités nationales des États membres ou observateurs, ainsi que des accords conclus entre les États membres dont le Secrétariat général a été désigné comme dépositaire.

En ce qui concerne les traités multilatéraux interaméricains, en 2003, il a été veillé à ce que soient accomplies les formalités et les procédures requises pour la signature, le dépôt des instruments de ratification et/ou d'adhésion, la formulation de réserves et autres déclarations, la dénonciation et tous autres actes juridiques tels que la désignation d'autorités centrales concernant les traités multilatéraux interaméricains. À cet égard ont été exécutées les procédures correspondant à la réception de demandes de la part des États membres, la révision des documents présentés (pleins pouvoirs, instruments de ratification et/ou d'adhésion), la coordination avec le Bureau du Protocole, le Bureau du Secrétaire général, le Bureau du Secrétaire général adjoint et le Bureau de l'information pour la cérémonie correspondante, l'élaboration des actes et discours, l'enregistrement de l'acte et la notification de ces procédures aux États membres et organismes intéressés.

Dans ce cadre, des conseils juridiques ont été dispensés à des représentants des États membres et aux organes, organismes et autres entités de l'Organisation en ce qui concerne ces formalités et procédures. En 2003, le Département du droit international a participé à deux signatures, à 28 dépôts d'instruments de ratification et d'adhésion et à 9 désignations d'une autorité centrale.

Par ailleurs, il a préparé des certifications et fourni des renseignements à jour et complets sur les traités (leur teneur, l'état actuel des signatures et ratifications, etc.), sur la demande de Gouvernements des États membres, de Missions permanentes et d'Observateurs auprès de l'OEA, aux organes, organismes et autres entités de l'Organisation, aux Bureaux hors siège, à d'autres organismes internationaux gouvernementaux et non gouvernementaux et à des particuliers, ainsi qu'à travers la page Web.

En ce qui concerne les accords bilatéraux, en 2003 ont été enregistrés au Département du droit international 122 accords de coopération sur diverses questions, conclus pendant cette période. Dans la plupart des cas, la révision finale des accords de coopération bilatéraux s'est faite avant leur signature.

Il convient de souligner que durant la période couverte par le présent rapport ont été enregistrés les changements suivants apportés aux traités interaméricains dont le Secrétariat général est le dépositaire, et qui figurent à l'annexe C au présent rapport.

Secrétariat technique aux mécanismes de coopération juridique

Pendant la période couverte par le présent rapport, le Secrétariat technique aux mécanismes de coopération juridique du Sous-secrétariat aux questions juridiques a continué de remplir son rôle de conseil et de secrétariat technique des organes, organismes et entités de l'OEA, en particulier des commissions ou groupes de travail du Conseil permanent, dans les domaines qui relèvent de sa compétence.

Il a prêté ses services de conseil et de secrétariat technique en application des recommandations et décisions adoptées au cours des Réunions des Ministres de la justice des Amériques. Dans le cadre de la IV^e Réunion des Ministres de la justice des Amériques (REMJA), il a été recommandé de convoquer divers groupes d'experts dans les domaines indiqués ci-dessous. Le premier groupe d'experts gouvernementaux correspond au groupe chargé de la coopération juridique et judiciaire et de l'assistance mutuelle en matière pénale, y compris les autorités centrales dans les traités interaméricains de coopération juridique et judiciaire en matière pénale. Il s'est réuni du 30 avril au 2 mai 2003 à Ottawa (Canada). Le deuxième groupe d'experts gouvernementaux traite des délits cybernétiques et a tenu sa Troisième Réunion les 23 et 24 juin au siège de l'Organisation. Le troisième Groupe spécialisé dans les politiques pénitentiaires et carcérales des États membres de l'OEA a tenu la première Réunion des fonctionnaires chargés de ces questions les 16 et 17 octobre 2003 au siège de l'Organisation.

Ces réunions ont abouti à l'adoption de plusieurs documents assortis de recommandations ou plans d'action sur chaque thème traité, qui seront présentés pour examen à la prochaine REMJA. Par ailleurs, au cours de ces réunions il a été décidé de créer divers réseaux électroniques basés sur l'Internet pour l'échange des informations et la coopération en matière de délit cybernétique, l'entraide judiciaire, les politiques pénitentiaires et carcérales et l'extradition, ou de renforcer les réseaux qui existent déjà. De plus, le Secrétariat a créé et tient à jour une base de données sur sa page Web, qui a trait aux thèmes liés aux REMJA, à leurs documents de travail, et aux décisions et activités intervenant en application des recommandations issues de ces réunions.

Le Secrétariat technique a continué de prêter ses services au mécanisme de suivi de la Convention interaméricaine contre la corruption. Ce mécanisme a été adopté par les États parties le 4 juin 2001, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'OEA. Le Comité d'experts, l'un des organes de ce mécanisme qui ont été créés, a tenu avec succès ses quatre premières réunions et dans le cadre des activités qu'il avait prévues pendant la première étape des analyses il a approuvé huit rapports par pays faisant partie de ce mécanisme sur l'application des dispositions de la Convention relatives aux thèmes qui ont été définis pour l'occasion.

À titre de complément, le Secrétariat a activement participé à des activités de coopération qui permettent d'appuyer les travaux réalisés dans le cadre de ce mécanisme. Il convient de mentionner en particulier celles qui se rapportent au programme impulsé par le Secrétariat général, qui poursuit l'analyse de la législation en vigueur dans chacun des pays participants pour en promouvoir l'adaptation en fonction des engagements pris dans la Convention interaméricaine contre la corruption. Pendant la période couverte par le présent rapport, ce programme a été axé sur les pays des Caraïbes et le Brésil. Des forums présentant des caractéristiques semblables ont aussi été organisés dans plus de douze pays d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale.

Le Secrétariat technique aux mécanismes de coopération juridique a apporté un soutien analogue au Comité de consultation de la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes (CIFTA). À l'appui des travaux de ce Comité, il a prêté ses services de conseil et de secrétariat technique à la CIFTA et à

son secrétariat *pro tempore*, en particulier en ce qui concerne les activités visant à promouvoir la signature et la ratification de la Convention susmentionnée et son application dans les législations nationales pertinentes. Il a élaboré le document intitulé “Normes juridiques internationales et instruments juridiques sous-régionaux liés aux dispositions prévues dans la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d’armes à feu, de munitions, d’explosifs et d’autres matériels connexes”. Il a aussi participé à la Conférence préparatoire des États parties à la CIFTA qui a été organisée par le Gouvernement colombien le 10 septembre 2003 et il s’emploie à élaborer les documents de travail pour la prochaine Conférence préparatoire des États parties à la CIFTA.

En exécution des mandats du Programme interaméricain de développement du droit international, (résolution AG/RES. 1921 (XXXIII-O/03) de l’Assemblée générale), le Secrétariat a poursuivi la mise à jour et la modernisation du Système interaméricain d’information juridique fondé sur l’Internet, dont le nombre croissant des visites virtuelles enregistrées témoigne de l’intérêt qu’il suscite. En plus des bases de données qui font partie de ce Système et contiennent le texte complet des traités interaméricains, l’état des signatures et ratifications, ainsi que les différentes résolutions émises dans le cadre de l’OEA, des réseaux d’échange d’informations et de coopération ont été créés sur les thèmes suivants: extradition, entraide judiciaire, délit cybernétique et politiques pénitentiaires et carcérales.

En matière de droit international humanitaire (DIH), le Secrétariat a participé, avec le CICR, à un atelier régional sur l’élaboration d’une législation de DIH qui a eu lieu à Antigua (Guatemala) les 27 et 29 août 2003. À cette occasion, le fonctionnement des Commissions nationales pour l’application du droit international humanitaire a été évalué dans l’intention d’encourager des solutions qui renforcent leur efficacité. En l’occurrence, un vaste échange d’informations et de données d’expériences a eu lieu entre ces Commissions. Y ont également été examinés les principaux thèmes d’actualité concernant l’application nationale du DIH, tels que la mise en pratique du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, en vue d’analyser et de renforcer la contribution des Commissions nationales en la matière.

Avec la collaboration du CICR, le Secrétariat aux mécanismes de coopération juridique a entrepris les travaux préparatoires d’une prochaine session spéciale, dans le cadre de la Commission des questions juridiques et politiques du Conseil permanent, laquelle traitera du thème du DIH et de la Cour pénale internationale.

SOUS-SECRETARIAT À L'ADMINISTRATION

Le Sous-secrétariat à l'administration est responsable de la planification, de l'organisation, de la coordination et de la supervision générale des activités administratives relatives au Programme-budget, à la gestion financière, à l'administration du personnel, à l'acquisition de biens et à la passation de contrats de services, au traitement des données, aux immeubles et biens, aux communications, à la sécurité, aux actifs et à la gestion des systèmes et procédures du Secrétariat général. Aux termes de l'Instruction 02-7 approuvée le 24 juillet 2002, les services du Sous-secrétariat sont actuellement offerts par l'intermédiaire des Départements des services financiers, de l'analyse administrative, de la planification et des services d'appui, des services des ressources humaines, des services de la technologie et des installations et des services de gestion des achats.

Bureau du Sous-secrétaire à l'administration

Les détails des activités du Sous-secrétariat à l'administration sont indiqués dans le rapport de chacun de ses cinq Départements, mais en résumé, les principales activités portent sur la coordination avec le Cabinet *Deloitte & Touche*, qui a été chargé de l'Étude de gestion; le démarrage des travaux de réaménagement de la Salle *Libertador Simón Bolívar* et de l'espace utilisé auparavant par la Bibliothèque Colón par entreposer les archives; le maintien de la coopération avec les États membres pour la recherche de mécanismes destinés à renforcer l'Organisation dans les limites du budget; et à la gestion efficace des attributions accrues qui sont liées à des fonds spécifiques.

Département des services financiers (DFS)

La situation financière de l'OEA est présentée dans les états figurant à la fin du présent Rapport et faisant l'objet de l'Annexe E, qui comprend: a) les Sous-fonds de fonctionnement et de réserve du Fonds ordinaire, dont le budget est approuvé par l'Assemblée générale; et b) les Fonds spécifiques financés par des contributions unilatérales ou multinationales pour des activités extra-budgétaires.

La situation financière de l'Organisation des États américains (OEA) en ce qui concerne les fonds suivants est résumée dans les états ci-joints :

Les Sous-fonds de fonctionnement et de réserve du Fonds ordinaire, dont le budget est approuvé par l'Assemblée générale:

Tableau 1 État comparatif combiné des actifs, passifs et du solde du Fonds, où est présentée la situation financière de l'Organisation à la fin de l'année.

Tableau 2 État comparatif combiné de la variation du solde du Fonds, qui reflète le résultat de l'activité financière au cours de l'année.

Les fonds spécifiques financés par des contributions unilatérales ou multinationales pour des activités extra-budgétaires:

Tableau 3 État comparatif des actifs, passifs et du Solde des fonds, qui présente la situation financière de l'Organisation à la fin de l'année, et l'État comparatif de variation du Solde des Fonds, qui reflète le résultat de l'activité financière au cours de l'année.

Au 31 décembre 2003, la situation financière du Fonds ordinaire restait solide. Le solde du fonds est tombé d'un record de EU\$44,5 millions en 2002 à un montant excédentaire de EU\$18,9 millions à la fin de 2003. Cette diminution est due à la mise en œuvre de la Résolution 831, (CP/RES 831/1342/02), "Utilisation des excédents de ressources du Sous-fonds de réserve pour des

investissements de capital et la mise en œuvre des mandats de l'OEA" approuvée par le Conseil permanent le 6 novembre 2002 pour un montant de EU\$21,0 millions et au résultat annuel d'exploitation déficitaire de EU\$4,6 millions.

Dans les paragraphes qui suivent sont analysés l'autorisation budgétaire (crédits) de l'Assemblée générale et du Conseil permanent; le financement fourni par les États membres, ainsi que les niveaux d'exécution durant l'année.

Crédits: Lors de la XXXII^e session ordinaire de l'Assemblée générale, le Secrétariat général a été autorisé à exécuter un budget ordinaire de EU\$76 millions par l'affectation de EU\$73,7 millions aux quotes-parts des États membres et l'utilisation de EU\$2,3 millions supplémentaires provenant d'autres sources de revenus.

Financement et exécution: Au 31 décembre 2003, le Fonds ordinaire a recouvré un total de EU\$71,7 millions, dont EU\$69,4 millions sur les quotes-parts des États membres et EU\$2,3 millions sous forme d'autres revenus. À la fin de l'exercice, le Secrétariat général avait exécuté des activités pour un total de EU\$76,3 millions, ce qui représente le total du budget approuvé. Le résultat net d'exploitation a été un déficit de EU\$4,6 millions.

Incidences financières: En début d'exercice, le Fonds ordinaire disposait d'un total de EU\$10,6 millions en quotes-parts à recouvrer, et de EU\$73,7 millions en quotes-parts de l'exercice 2002, soit d'un total de EU\$84,3 millions. Après avoir reçu EU\$69,4 millions en quotes-parts, EU\$69,1 millions en quotes-parts de l'année 2003 et EU\$0,3 million en quotes-parts des années précédentes, la dette des États membres est passée de EU\$10,6 à EU\$14,5 millions.

Les Fonds spécifiques ont reçu des contributions d'environ EU\$70,7 millions durant l'année.

Le Fonds ordinaire reste financièrement solide, avec un solde sur le Sous-fonds de réserve de EU\$18,9 millions, équivalant à 25,0 % des quotes-parts. Ce pourcentage est de 5% inférieur au pourcentage de 30 % exigé par le Statut.

Département de l'analyse administrative, de la planification et des services d'appui (DMAPSS)

Budget

Ce département a continué de prêter des services d'appui pour l'analyse, la coordination et la formulation du Programme-budget, et a fait fonction de Secrétariat technique pour la Commission des questions administratives et budgétaires (CAAP). Lors de l'analyse et du débat consacrés au Programme-budget, ont été établis des rapports de suivi qui appuyaient le projet de résolution sur le budget 2004. Conformément aux Normes générales, l'exécution du budget 2003 du Fonds ordinaire a fait l'objet de rapports périodiques. En 2003, le recouvrement des quotes-parts actuelles et des arrérages s'est élevé au total de EU\$ 69,7 millions, ce qui est sensiblement inférieur au montant de 2002, qui était de EU\$ 94,6 millions et plus, par comparaison aux années précédentes.

Mandats

En application de la résolution AG/RES. 1974 (XXXIII-O/03) et de l'Article 87 a des Normes générales, les secteurs ont reçu une information en ligne sur les mandats couvrant les années 1997-2003. Ils ont articulé les résultats de ces activités ainsi que les liens entre les mandats, autour des activités entreprises et des résultats obtenus.

Étude de gestion

Aux termes de la Résolution CP/RES.831 (1342/02), le Département a présenté des rapports trimestriels au Conseil permanent relatifs à l'utilisation des fonds alloués au financement de l'étude de gestion, conformément à la Résolution AG/RES. 1909 (XXXII-O/02) "Le Programme-budget de l'Organisation pour 2003; quotes-parts et contributions au Fonds volontaire pour 2003". Il a également prêté un appui technique, administratif et logistique au Cabinet *Deloitte & Touche*, LLP pour la mettre en mesure de réunir efficacement les informations voulues. Un total de EU\$750 000 a été décaissé à titre de paiement d'honoraires, majoré d'un autre montant de EU\$20 000 pour défrayer les coûts des télécommunications, des traductions et de l'impression de documents, ainsi qu'au voyage de l'un des consultants envoyé à la XXXIII^e Session ordinaire de l'Assemblée générale au Chili.

Système de gestion (OASES)

Pour appuyer les activités administratives et répondre aux besoins des usagers du système OASES de façon efficace et opportune, de nouveaux rapports perfectionnés seront utilisés. Par ailleurs, le processus d'intégration des Bureaux hors siège à OASES s'est poursuivi. Des progrès ont été réalisés dans la migration et l'expérimentation de la nouvelle version du système OASES, dont la mise en oeuvre se fera au début de 2004; l'architecture du système a été optimisée, et les mécanismes de sécurité et d'audit ont été améliorés.

Quant à l'analyse administrative et à la formation du personnel du Secrétariat général à l'utilisation de ce système, la révision et l'actualisation des manuels et procédures qui servent de guide aux usagers se sont poursuivies. L'accent a été mis sur les besoins de formation et sur l'organisation de cours sur les manuels et procédures, y compris sur la gestion de l'outil "Discover" pour l'établissement de rapports financiers. Un total de 62 cours de formation, auxquels ont participé 196 fonctionnaires ont été organisés. Les applications financières d'OASES ont été enseignées à 24 fonctionnaires des Bureaux hors siège. De même, une solution OASES a été conçue et mise en oeuvre pour les processus de passation de contrats des services de conférences et de réunions.

Département des services de ressources humaines (DHRS)

Le DHRS a enregistré un accroissement substantiel des demandes d'appui à l'ensemble du Secrétariat général, auxquelles il a répondu sans qu'il y ait eu d'augmentation des ressources disponibles. L'accroissement des ressources des Fonds spécifiques a permis de porter le nombre de fonctionnaires du Secrétariat général de 674 à 718 en 2003, ce qui a augmenté le nombre d'opérations courantes qu'effectue le DHRS, telles que recrutements, concours, classement de postes, octroi d'avantages sociaux, et renouvellement d'assurances, qui a dépassé 3000 durant l'année.

Outre les progrès réalisés en ce qui concerne l'efficacité d'exécution des tâches courantes, quelques initiatives spéciales récentes sont présentées ci-dessous.

Le Programme du SG/OEA d'Étudiants stagiaires a continué de se développer et a atteint cette année quelque 463 candidatures, sur lesquelles 181 stagiaires ont été sélectionnés pour les divers services du Secrétariat général.

- Le Département a continué d'apporter son appui au système d'évaluation du personnel. Cet appui s'est traduit par des thèmes tels que la formation pour cadres dans les domaines de la gestion du personnel, des communications et de la planification. En ce qui concerne les

programmes de formation, un nouveau système de remboursements a été mis en place, qui a permis de porter de EU\$400 à EU\$1 000 le maximum de la subvention pour formation du personnel enseignant du Secrétariat général. Le personnel du Secrétariat général a bénéficié de cette nouvelle norme, et l'on a constaté un accroissement du nombre de cours de niveau supérieur et d'autres cours d'informatique, de langues et de gestion de projets. Grâce au nouveau système de remboursement des frais afférents aux cours, 88 demandes ont été traitées, tant pour les fonctionnaires du siège que pour ceux des bureaux hors siège. Le programme de formation des fonctionnaires a disposé d'un budget de EU\$47 417,00 pour 2003.

- L'Unité des services de santé a effectué quelque de 3216 consultations en 2003, et le médecin de service, engagé à travers l'Université Johns Hopkins, a effectué environ 75 examens médicaux.
- L'actualisation du module Ressources humaines d'Oracle s'est poursuivie. Pendant la période considérée, des améliorations ont été apportées au système du personnel, et la version 11.5.7 a été incorporée, et il est prévu d'installer la version 11.5.8 en février 2004. Les plans pour les programmes d'automatisation de tous les dossiers du personnel sont terminés; il s'agit en fait d'un exercice pilote pour la création éventuelle d'un "data warehouse" englobant l'ensemble du Secrétariat général.
- Cette année, le Département a achevé l'exécution du projet sur l'intégration de la parité hommes-femmes au sein du SG/OEA, lancé par le Gouvernement du Canada, et les objectifs tracés ont été pleinement atteints.
- Cette année a eu lieu le premier concours pour Contrats continus, auquel ont participé 106 fonctionnaires répondant aux conditions requises, dont 45 ont été retenus. Cette action a marqué l'achèvement de la transition de l'ancien service de la fonction publique internationale à cette nouvelle modalité de recrutement

Département des installations et services de technologie (DTFS)

Le Département des installations et services de technologie a concentré ses efforts et son temps sur l'intégration des services de technologie de l'information, les adaptant à l'infrastructure physique des bâtiments du Secrétariat général.

Le réaménagement du Bâtiment du Secrétariat général sis à la Rue F s'est achevée, et l'immeuble ainsi rénové a été inauguré le 3 décembre. Pendant les travaux, les activités ordinaires du Secrétariat général n'ont jamais été interrompues, et plus de 650 usagers ont été réinstallés dans leurs nouveaux bureaux sans que leur travail eût à en souffrir.

Le bâtiment de la Rue F dispose de trois salles de conférence modernes: la salle Padilha Vidal, la salle Gabriela Mistral et la salle Rubén Darío, qui sont dotées d'installations pour l'interprétation simultanée en quatre langues. Les travaux de rénovation ont permis la construction d'accès pour handicapés et la modernisation du système de sécurité. Une partie du troisième étage est louée à l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et à l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), et le deuxième étage sera loué plus tard. Le premier étage (rez-de-chaussée) est aménagé en espace commercial et une partie de cet espace est utilisé par la Coopérative (Credit Union) de l'OEA.

Le réaménagement du Bâtiment principal (17^e Street et Constitution Avenue) pose d'importants problèmes architecturaux et de construction, en raison de son ancienneté et de son caractère historique. L'espace qui abritait auparavant la Bibliothèque Colón (aile nord du bâtiment) a été ravalé, et dotée d'un deuxième étage. Au premier étage sera aménagé une salle pour réunions

informelles, avec accès à des téléphones, des télécopieurs, des ordinateurs et des branchements sur l'Internet. Au deuxième étage sera aménagé un salon à usages multiples, et l'espace consacré aux réunions sera agrandi. La Division de la technologie (ITD) est chargée de superviser l'installation d'un réseau Ethernet de grande capacité ainsi que de réseaux et services de télégraphie sans fil.

La phase de planification pour la rénovation de la Salle de conférences Simón Bolívar a commencé et a été confiée sous contrat à la société *Milner & Associates*, qui sera chargée du projet.

ITD a prêté des services techniques pour le suivi, le contrôle et la gestion automatisée des demandes soumises par la Commission interaméricaine des droits de l'homme. Conformément à son mandat de protection des ressources informatiques, ITS a consacré ses efforts à renforcer les défenses des réseaux de données contre les attaques de virus et autres atteintes à la sécurité de l'information.

Département des services de gestion des achats (DPMS)

Le DPMS a négocié d'importants marchés avec la FUPAD et la Fondation Gateway pour le développement afin d'occuper le deuxième étage du bâtiment du Secrétariat général et pour l'espace commercial de l'immeuble du coin de la 19^e Rue et de la Rue F.

Le Département a négocié de multiples contrats avec diverses entreprises pour l'exécution des travaux de rénovation des anciennes archives de la "*Columbus Memorial Library*" et de la Salle de conférences Simón Bolívar.

Il s'est également occupé de choisir le fournisseur pour les fournitures de bureau de toute l'organisation, d'offrir l'accès aux services que gère actuellement le bureau des voyages à une agence indépendante et de choisir l'entreprise pour l'expédition et l'emmagasinage des effets personnels des employés rapatriés.

Pour sa part, la division des Immobilisations a effectué un inventaire physique de plus de 20 000 biens de l'Organisation ; elle a enregistré plus de 1 100 transactions représentant un volume de plus de EU\$9 400 000, y compris l'acquisition de plus de 700 biens et l'élimination de plus de 350 biens désuets; et pour améliorer le contrôle des immobilisations, elle a suivi les rapports des Bureaux nationaux à DPMS concernant l'acquisition de biens d'un coût supérieur à EU\$500. Elle a également dressé un inventaire des véhicules immatriculés au nom du Secrétariat général et affectés aux opérations à l'extérieur du siège, et a vérifié que tous étaient bien immatriculés et assurés.

En ce qui concerne les activités liées à OASES, il convient de mentionner les suivantes en 2003 :

- Quelques 24 700 lignes d'ordres d'achat ont été engendrées sur la base de demandes. Ceci représente un accroissement par rapport à l'année précédente, car le chiffre de 2002 avait été majoré par suite à la réinscription d'un grand nombre de commandes après la conversion.
- Un système énergétique de révision périodique des obligations a été mis en place, ce qui a permis d'assainir plus de 10 000 lignes de commandes. Cela permettra d'alléger le processus de clôture en fin d'exercice.

Parmi ses autres activités, le DPMS a participé à la création des procédures pour le Sous-secrétariat aux conférences et réunions (SCM) ; il s'est chargé d'actualiser les manuels d'achats et a participé à la formation au siège et à l'extérieur. En ce qui concerne la formation au siège, quatre cours sur les achats ont été donnés régulièrement, et un cours pour les procédures de CPR et un cours pour les responsables des achats du SCM ont été créés. S'agissant de la formation à l'extérieur de directeurs

et d'agents administratifs, un représentant du DPMS a été affecté au groupe de formateurs d'OASES. Des fonctionnaires de 10 Bureaux hors siège ont reçu une formation et une certification.

Enfin, le DPMS a dirigé le Groupe de coordination d'OASES et a participé activement aux travaux des groupes de réflexion, afin d'aider à résoudre les questions en suspens du système et de coordonner ses activités futures.